



**Cenovus Energy Inc.**

États financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(en dollars canadiens)

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



Exercice clos le 31 décembre 2023

## TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION	3
RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT	4
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS	7
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL	8
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	9
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	10
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	11
1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES	12
2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	17
3. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES	17
4. JUGEMENTS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE ET PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS	27
5. ACQUISITIONS	30
6. FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION	32
7. CHARGES FINANCIÈRES	32
8. COÛTS D'INTÉGRATION, DE TRANSACTION ET AUTRES COÛTS	33
9. (PROFIT) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET	33
10. SORTIES	33
11. CHARGES DE DÉPRÉCIATION ET REPRISES DE PERTES DE VALEUR	33
12. AUTRES PRODUITS (CHARGES), MONTANT NET	36
13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	36
14. MONTANTS PAR ACTION	38
15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	39
16. COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR	39
17. STOCKS	40
18. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION, MONTANT NET	40
19. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET	41
20. CONTRATS DE LOCATION	42
21. PARTENARIATS	43
22. AUTRES ACTIFS	44
23. GOODWILL	44
24. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	44
25. DETTE ET STRUCTURE FINANCIÈRE	44
26. PAIEMENTS CONDITIONNELS	48
27. PASSIFS RELATIFS AU DÉMANTÈLEMENT	48
28. AUTRES PASSIFS	49
29. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	49
30. CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION	52
31. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	54
32. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS	55
33. CHARGES DE PERSONNEL	58
34. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	58
35. INSTRUMENTS FINANCIERS	58
36. GESTION DES RISQUES	61
37. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	64
38. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS	66
39. MODIFICATIONS AUX PÉRIODES ANTÉRIEURES	66

## RAPPORT DE LA DIRECTION

### Responsabilité de la direction relativement aux états financiers consolidés

La direction est responsable des états financiers consolidés ci-joints de Cenovus Energy Inc. Les états financiers consolidés ont été établis par la direction en dollars canadiens selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et comprennent certaines estimations que la direction a jugées les plus appropriées.

Le conseil d'administration a approuvé l'information contenue dans les états financiers consolidés. Il s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de ces états financiers principalement par l'entremise de son comité d'audit, formé de quatre administrateurs indépendants. Le comité d'audit a un mandat écrit qui respecte les exigences actuelles des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et de la loi américaine intitulée Sarbanes-Oxley Act of 2002 et, en principe, il se conforme volontairement aux lignes directrices sur les comités d'audit établies par la New York Stock Exchange. Le comité d'audit se réunit avec la direction et les auditeurs indépendants au moins une fois par trimestre pour passer en revue les états financiers consolidés et le rapport de gestion intermédiaires et en recommander l'approbation au conseil d'administration avant leur publication, et une fois par année pour examiner les états financiers consolidés et le rapport de gestion annuels et recommander leur approbation au conseil d'administration.

### Évaluation faite par la direction relativement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction est aussi responsable de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne a été conçu de façon à fournir à la direction une assurance raisonnable eu égard à la préparation et à la présentation des états financiers consolidés.

Les systèmes de contrôle interne, aussi bien conçus soient-ils, comportent des limites qui leur sont inhérentes. Par conséquent, même les systèmes jugés les plus efficaces ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable de la qualité de la préparation et de la présentation des états financiers. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

La direction a procédé à une évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2023, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À la lumière de son évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace au 31 décembre 2023.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, a été mandaté pour effectuer l'audit et exprimer des opinions indépendantes sur les états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2023, lesquelles sont exprimées dans son rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant daté du 14 février 2024. PricewaterhouseCoopers s.r. l./s.e. n.c. r. l. a exprimé de telles opinions.

/s/ Jonathan M. McKenzie

**Jonathan M. McKenzie**

Président et chef de la direction

Cenovus Energy Inc.

/s/ Karamjit S. Sanbhar

**Karamjit S. Sanbhar**

Vice-président directeur et chef des finances

Cenovus Energy Inc.

Le 14 février 2024



## RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Cenovus Energy Inc.

### *Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière*

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de Cenovus Energy Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2023 et 2022, et des états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2023, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2023, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le COSO.

### *Fondement des opinions*

La direction de la société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, figurant dans l'« Évaluation faite par la direction relativement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière » ci-jointe. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés et le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants à l'égard de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures visant à évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la mise en œuvre de procédures visant à atténuer ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations présentés dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.



### *Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière*

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur ses états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

### *Questions critiques de l'audit*

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui doit être communiquée au comité d'audit et qui i) est liée à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur celle-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

#### *Incidence des réserves de pétrole brut et de gaz naturel (collectivement, les « réserves ») sur les immobilisations corporelles, déduction faite des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière*

Comme indiqué aux notes 1, 3, 4, 11 et 19 des états financiers consolidés, la direction évalue ses unités génératrices de trésorerie (« UGT ») afin de déceler des indices de perte de valeur tous les trimestres ou lorsque des faits ou circonstances indiquent que la valeur comptable d'une UGT, déduction faite du cumul de la charge d'amortissement et d'épuisement et des pertes de valeur nettes, pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable. La direction calcule la charge d'épuisement des actifs des sables bitumineux selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves prouvées estimées. En ce qui a trait aux immobilisations corporelles de production extracôtière, la direction détermine la charge d'épuisement selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves exploitées et mises en valeur prouvées estimatives ou des réserves prouvées et probables. Les coûts assujettis à l'amortissement pour épuisement comprennent les coûts de mise en valeur futurs estimatifs qui seront engagés pour la mise en valeur des réserves prouvées ou des réserves prouvées et probables. Au 31 décembre 2023, la valeur nette des immobilisations corporelles de la société des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière s'établissait respectivement à 24,4 G\$ et 2,8 G\$. Au total, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a comptabilisé une charge d'amortissement et d'épuisement de 3,5 G\$ et n'a constaté aucun indice de dépréciation lié aux immobilisations corporelles des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière. L'estimation des réserves exige l'utilisation d'hypothèses et de jugements importants par la direction relativement aux volumes de production future prévus, aux coûts de mise en valeur et aux charges d'exploitation futurs ainsi qu'aux prix à terme des marchandises. Les estimations des réserves utilisées par la direction pour calculer la charge d'amortissement et d'épuisement liée aux immobilisations corporelles des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière ont été élaborées par des spécialistes de la direction, en particulier des évaluateurs de réserves indépendants agréés.

Les principaux facteurs aux fins de notre détermination que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'incidence des réserves sur les immobilisations corporelles, montant net, des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière constitue une question critique de l'audit sont les suivants : i) la direction a exercé un jugement important et a eu recours à des spécialistes de la direction pour élaborer les estimations des réserves et ii) l'auditeur a exercé un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort dans la mise en œuvre des procédures et l'évaluation des éléments probants obtenus relativement aux volumes de production future prévus, aux coûts de mise en valeur et aux charges d'exploitation futurs ainsi qu'aux prix à terme des marchandises.



Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester, l'efficacité des contrôles liés aux estimations des réserves de la direction et des calculs de la charge d'amortissement et d'épuisement liée aux immobilisations corporelles des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière. Ces procédures consistaient également, entre autres, à tester le processus utilisé par la direction pour déterminer la charge d'amortissement et d'épuisement des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière, notamment i) à évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées par la direction pour faire ces estimations, ii) à tester l'exhaustivité et l'exactitude des données sous-jacentes utilisées par la direction pour estimer les réserves, iii) à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes relativement aux volumes de production future prévus, aux coûts de mise en valeur et aux charges d'exploitation futurs ainsi qu'aux prix à terme des marchandises et iv) à tester les taux d'amortissement proportionnel au rendement utilisés pour calculer la charge d'amortissement et d'épuisement. Le travail de spécialistes de la direction a été utilisé aux fins de la mise en œuvre des procédures d'évaluation du caractère raisonnable de l'estimation des réserves visant à calculer la charge d'amortissement et d'épuisement liée aux immobilisations corporelles des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière. L'utilisation de ce travail a nécessité, au préalable, l'acquisition d'une compréhension des qualifications des spécialistes, et la relation de la société avec les spécialistes a été évaluée. Les procédures mises en œuvre ont aussi compris une évaluation des méthodes et des hypothèses utilisées par les spécialistes, des tests des données utilisées par ces derniers, ainsi qu'une évaluation de leurs conclusions. L'évaluation des hypothèses importantes utilisées par les spécialistes de la direction relativement aux volumes de production future prévus, aux coûts de mise en valeur et aux charges d'exploitation futurs ainsi qu'aux prix à terme des marchandises comprenait une évaluation du caractère raisonnable des hypothèses compte tenu de la performance actuelle et passée de la société, de la cohérence avec les prévisions de prix de l'industrie et de la cohérence avec les éléments probants, le cas échéant, obtenus dans d'autres volets de l'audit.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés  
Calgary (Alberta) Canada  
14 février 2024  
Nous agissons à titre d'auditeur de la société depuis 2008.

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Notes	2023	2022
<b>Produits des activités ordinaires</b>	1		
Chiffre d'affaires brut		55 474	71 765
Déduire : Redevances		3 270	4 868
		<b>52 204</b>	<b>66 897</b>
<b>Charges</b>	1		
Marchandises achetées <sup>1)</sup>		24 715	33 958
Frais de transport et de fluidification <sup>1)</sup>		10 141	11 126
Charges d'exploitation <sup>1)</sup>		6 352	5 816
(Profit) perte lié à la gestion des risques	35	61	1 636
Amortissement et épuisement	11, 19, 20, 22	4 644	4 679
Coûts de prospection	18	42	101
Résultat provenant des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	21	(51)	(15)
Frais généraux et frais d'administration	6	688	865
Charges financières	7	671	820
Produit d'intérêts		(133)	(81)
Coûts d'intégration, de transaction et autres coûts	8	85	106
(Profit) perte de change, montant net	9	(67)	343
(Profit) perte lié à la réévaluation	5	34	(549)
Réévaluation des paiements conditionnels	26	59	162
(Profit) perte à la sortie d'actifs	10	(14)	(269)
Autres (produits) charges, montant net	12	(63)	(532)
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		<b>5 040</b>	<b>8 731</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	13	931	2 281
<b>Résultat net</b>		<b>4 109</b>	<b>6 450</b>
<b>Résultat net par action ordinaire (\$)</b>	14		
De base		2,15	3,29
Dilué		2,12	3,20

1) Les données des périodes comparatives reflètent certaines modifications. Voir la note 39.

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	Notes	2023	2022
<b>Résultat net</b>		<b>4 109</b>	6 450
<b>Autres éléments du résultat global, après impôt</b>	31		
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>			
Écarts actuariels liés aux prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	29	(44)	71
Variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres à la JVAERG <sup>1)</sup>	35	56	2
<i>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net :</i>			
Écart de change		(274)	713
<b>Total des autres éléments du résultat global, après impôt</b>		<b>(262)</b>	786
<b>Résultat global</b>		<b>3 847</b>	7 236

1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

# ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

(en millions de dollars)

	Notes	2023	2022
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	2 227	4 524
Comptes débiteurs et produits à recevoir	16	3 035	3 473
Impôt sur le résultat à recouvrer		416	121
Stocks	17	4 030	4 312
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>9 708</b>	<b>12 430</b>
Trésorerie soumise à restrictions	27	211	209
Actifs de prospection et d'évaluation, montant net	1, 18	738	685
Immobilisations corporelles, montant net	1, 19	37 250	36 499
Actifs au titre de droits d'utilisation, montant net	1, 20	1 680	1 845
Impôt sur le résultat à recouvrer		25	25
Participations dans des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	21	366	365
Autres actifs	22	318	342
Impôt sur le résultat différé	13	696	546
Goodwill	1, 23	2 923	2 923
<b>Total de l'actif</b>		<b>53 915</b>	<b>55 869</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Passif courant</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer	24	5 480	6 124
Impôt sur le résultat à payer		88	1 211
Emprunts à court terme	25	179	115
Obligations locatives	20	299	308
Paievements conditionnels	26	164	263
<b>Total du passif courant</b>		<b>6 210</b>	<b>8 021</b>
Dette à long terme	25	7 108	8 691
Obligations locatives	20	2 359	2 528
Paievements conditionnels	26	—	156
Passifs relatifs au démantèlement	27	4 155	3 559
Autres passifs	28	1 183	1 042
Impôt sur le résultat différé	13	4 188	4 283
<b>Total du passif</b>		<b>25 203</b>	<b>28 280</b>
Capitaux propres		28 698	27 576
Participation ne donnant pas le contrôle		14	13
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>53 915</b>	<b>55 869</b>
Engagements et éventualités	38		

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

/s/ Alexander J. Pourbaix

**Alexander J. Pourbaix**

Administrateur

Cenovus Energy Inc.

/s/ Jane E. Kinney

**Jane E. Kinney**

Administratrice

Cenovus Energy Inc.

Le 14 février 2024

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars)

	Capitaux propres						Participations ne donnant pas le contrôle	
	Actions ordinaires (note 30)	Actions privilégiées (note 30)	Bons de souscription (note 30)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	CAERG <sup>1)</sup> (note 31)		Total
31 décembre 2021	17 016	519	215	4 284	878	684	23 596	12
Résultat net	—	—	—	—	6 450	—	6 450	—
Autres éléments du résultat global, après impôt	—	—	—	—	—	786	786	—
Total du résultat global	—	—	—	—	6 450	786	7 236	—
Actions ordinaires émises aux termes des régimes d'options sur actions	170	—	—	(32)	—	—	138	—
Achat d'actions ordinaires dans le cadre des offres publiques <sup>2)</sup>	(959)	—	—	(1 571)	—	—	(2 530)	—
Bons de souscription exercés	93	—	(31)	—	—	—	62	—
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	—	10	—	—	10	—
Dividendes de base sur les actions ordinaires	—	—	—	—	(682)	—	(682)	—
Dividendes variables sur les actions ordinaires	—	—	—	—	(219)	—	(219)	—
Dividendes sur les actions privilégiées	—	—	—	—	(35)	—	(35)	—
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	1
<b>31 décembre 2022</b>	<b>16 320</b>	<b>519</b>	<b>184</b>	<b>2 691</b>	<b>6 392</b>	<b>1 470</b>	<b>27 576</b>	<b>13</b>
Résultat net	—	—	—	—	4 109	—	4 109	—
Autres éléments du résultat global, après impôt	—	—	—	—	—	(262)	(262)	—
Total du résultat global	—	—	—	—	4 109	(262)	3 847	—
Actions ordinaires émises aux termes des régimes d'options sur actions	58	—	—	(12)	—	—	46	—
Achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique <sup>2)</sup>	(373)	—	—	(688)	—	—	(1 061)	—
Bons de souscription exercés	26	—	(8)	—	—	—	18	—
Bons de souscription achetés et annulés	—	—	(151)	—	(562)	—	(713)	—
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	—	11	—	—	11	—
Dividendes de base sur les actions ordinaires	—	—	—	—	(990)	—	(990)	—
Dividendes sur les actions privilégiées	—	—	—	—	(36)	—	(36)	—
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	1
<b>31 décembre 2023</b>	<b>16 031</b>	<b>519</b>	<b>25</b>	<b>2 002</b>	<b>8 913</b>	<b>1 208</b>	<b>28 698</b>	<b>14</b>

1) Cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG »).

2) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« offre publique »).

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	Notes	2023	2022
<b>Activités d'exploitation</b>			
Résultat net		4 109	6 450
Amortissement et épuisement	11, 19, 20, 22	4 644	4 679
Charge (produit) d'impôt différé	13	(250)	642
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	35	52	(126)
(Profit) perte de change latent	9	(210)	365
(Profit) perte de change réalisé à l'égard d'éléments hors exploitation		98	146
(Profit) perte lié à la réévaluation	5	34	(549)
Réévaluation des paiements conditionnels	26	59	(469)
(Profit) perte à la sortie d'actifs	10	(14)	(269)
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement	27	220	176
Résultat provenant des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	21	(51)	(15)
Distributions reçues des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	21	149	65
Autres		(37)	(117)
Règlement de passifs relatifs au démantèlement	27	(222)	(150)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	37	(1 193)	575
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>7 388</b>	<b>11 403</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions, moins la trésorerie acquise	5	(515)	(397)
Dépenses d'investissement	1	(4 298)	(3 708)
Produit de la sortie d'actifs	10	12	1 514
Paiement à la sortie d'actifs	10	—	(50)
Variation nette des placements et autres		(125)	(211)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	37	(369)	538
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(5 295)</b>	<b>(2 314)</b>
<b>Flux de trésorerie avant les activités de financement, montant net</b>		<b>2 093</b>	<b>9 089</b>
<b>Activités de financement</b>			
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	37	58	34
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	25	(1 346)	(4 149)
Remboursement du capital des contrats de location	20	(288)	(302)
Actions ordinaires émises aux termes des régimes d'options sur actions		46	138
Achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique	30	(1 061)	(2 530)
Versement lié au rachat de bons de souscription	30	(711)	—
Produit de l'exercice de bons de souscription		18	62
Dividendes de base versés sur les actions ordinaires	14	(990)	(682)
Dividendes variables versés sur les actions ordinaires	14	—	(219)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	14	(36)	(26)
Autres		(3)	(2)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(4 313)</b>	<b>(7 676)</b>
<b>Incidence des fluctuations du cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>		<b>(77)</b>	<b>238</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>(2 297)</b>	<b>1 651</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>4 524</b>	<b>2 873</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>2 227</b>	<b>4 524</b>

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

## 1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES

Cenovus Energy Inc. (« Cenovus » ou la « société ») est une société d'énergie intégrée ayant des activités de production de pétrole et de gaz naturel au Canada et dans la région Asie-Pacifique, ainsi que des activités de valorisation, de raffinage et de commercialisation au Canada et aux États-Unis.

Cenovus est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, et ses actions ordinaires et ses bons de souscription d'actions ordinaires sont cotés à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à celle de New York (« NYSE »), alors que ses actions privilégiées rachetables cumulatives de série 1, de série 2, de série 3, de série 5 et de série 7 sont cotées à la TSX. Son siège social et bureau administratif est situé au 4100, 225 6<sup>th</sup> Avenue S.W., Calgary (Alberta) Canada, T2P 1N2. L'information sur la base d'établissement des présents états financiers consolidés se trouve à la note 2.

La direction a établi les secteurs opérationnels en fonction de renseignements examinés périodiquement aux fins de prise de décisions, d'affectation des ressources et d'évaluation de la performance opérationnelle par les principaux décideurs de Cenovus en ce qui a trait aux activités d'exploitation. Les secteurs opérationnels de la société sont regroupés selon leurs emplacements, la nature des activités ou une combinaison de ces facteurs. La société évalue la performance financière de ses secteurs opérationnels principalement en fonction des marges d'exploitation.

Les secteurs à présenter de la société sont les suivants :

### Secteurs en amont

- **Sables bitumineux**, qui se consacre aux activités de mise en valeur et de production de bitume et de pétrole lourd dans le nord de l'Alberta et la Saskatchewan. Les actifs de sables bitumineux de Cenovus comprennent les actifs de Foster Creek, de Christina Lake et de Sunrise ainsi que les actifs de production par méthode thermique et de pétrole lourd classique de Lloydminster. Cenovus détient et exploite conjointement des réseaux de collecte et des terminaux de pipelines par l'intermédiaire d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Husky Midstream Limited Partnership (« HMLP »). Les activités de vente et de transport de la production de Cenovus et de volumes de marchandises de tiers sont gérées et commercialisées grâce à l'accès de la société à la capacité des pipelines et des installations de stockage de tiers au Canada et aux États-Unis, ce qui lui permet d'optimiser les gammes de produits, les points de livraison, les engagements de transport et la diversification de la clientèle.
- **Hydrocarbures classiques**, qui comprend des actifs riches en liquides de gaz naturel (« LGN ») et en gaz naturel dans les zones d'exploitation Elmworth-Wapiti, Kaybob-Edson, Clearwater et Rainbow Lake de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, et des participations dans de nombreuses installations de traitement du gaz naturel. Les LGN et le gaz naturel produits par Cenovus sont commercialisés et transportés avec d'autres volumes de marchandises de tiers grâce à l'accès à la capacité des pipelines, des terminaux d'exportation et des installations de stockage de tiers, ce qui lui procure la souplesse nécessaire pour accéder au marché et optimiser les gammes de produits, les points de livraison, les engagements de transport et la diversification de la clientèle.
- **Production extracôtière**, qui comprend les activités d'exploitation, de prospection et de mise en valeur extracôtières en Chine et sur la côte est du Canada, ainsi que la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans la coentreprise Husky-CNOOC Madura Ltd. (« HCML »), qui exerce des activités de prospection et de production de LGN et de gaz naturel au large des côtes de l'Indonésie.

### Secteurs en aval

- **Raffinage au Canada**, qui comprend le complexe de valorisation et de raffinage d'asphalte de Lloydminster que la société détient et exploite pour la conversion du pétrole lourd et du bitume en pétrole brut synthétique, diesel, asphalte et autres produits connexes. De plus, Cenovus est propriétaire-exploitant du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut de Bruderheim et de deux usines d'éthanol. Les activités liées aux carburants commerciaux de la société au Canada sont également comprises dans ce secteur. Cenovus commercialise sa production et les volumes de marchandises de tiers de manière à utiliser son réseau intégré d'actifs pour maximiser la valeur. La société a remplacé le nom de son secteur Fabrication au Canada par Raffinage au Canada en 2023.
- **Raffinage aux États-Unis**, qui comprend les activités de raffinage du pétrole brut nécessaires à la production d'essence, de carburant diesel, de carburéacteur, d'asphalte et d'autres produits aux raffineries de Lima, de Superior et de Toledo entièrement détenues ainsi qu'aux raffineries de Wood River et de Borger (détenues conjointement avec l'exploitant Phillips 66). Cenovus commercialise certains de ses propres produits raffinés et ceux de tiers, dont l'essence, le diesel, le carburéacteur et l'asphalte. La société a remplacé le nom de son secteur Fabrication aux États-Unis par Raffinage aux États-Unis en 2023.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### Activités non sectorielles et éliminations

- **Activités non sectorielles et éliminations**, qui comprend les coûts engagés à l'échelle de la société à l'égard des frais généraux et frais d'administration, des activités de financement et des profits ou pertes liés à la gestion des risques relativement aux instruments dérivés des activités non sectorielles et au change. Les éliminations comprennent les ajustements au titre de la charge d'alimentation et de la consommation interne intersectorielle de pétrole brut, de gaz naturel, de condensats et d'autres LGN et produits raffinés, les services de transbordement fournis au secteur Sables bitumineux par le terminal de transport ferroviaire de pétrole brut de la société, la vente de condensats extraits du pétrole brut fluidifié produits par le secteur Raffinage au Canada et vendus au secteur Sables bitumineux ainsi que les produits latents sur les stocks. Les éliminations sont constatées en fonction des prix du marché.

### A) Résultats d'exploitation — Informations sectorielles et opérationnelles

Exercices clos les 31 décembre	En amont							
	Sables bitumineux		Hydrocarbures classiques		Production extracôtière		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Produits des activités ordinaires</b>								
Chiffre d'affaires brut <sup>1)</sup>	26 192	34 683	3 273	4 439	1 617	2 020	31 082	41 142
Déduire : Redevances	3 059	4 493	112	298	99	77	3 270	4 868
	23 133	30 190	3 161	4 141	1 518	1 943	27 812	36 274
<b>Charges</b>								
Marchandises achetées <sup>1)</sup>	1 457	4 718	1 695	2 023	—	—	3 152	6 741
Frais de transport et de fluidification <sup>1)</sup>	10 774	12 036	298	250	16	15	11 088	12 301
Charges d'exploitation	2 716	2 930	590	541	384	318	3 690	3 789
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	17	1 527	(5)	92	—	—	12	1 619
<b>Marge d'exploitation</b>	8 169	8 979	583	1 235	1 118	1 610	9 870	11 824
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	15	(68)	(19)	13	—	—	(4)	(55)
Amortissement et épuisement	2 993	2 763	386	370	487	585	3 866	3 718
Coûts de prospection	19	9	6	1	17	91	42	101
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	6	8	—	—	(57)	(23)	(51)	(15)
<b>Résultat sectoriel</b>	5 136	6 267	210	851	671	957	6 017	8 075

Exercices clos les 31 décembre	En aval					
	Raffinage au Canada		Raffinage aux États-Unis		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Produits des activités ordinaires</b>						
Chiffre d'affaires brut <sup>1)</sup>	6 233	7 792	26 393	30 218	32 626	38 010
Déduire : Redevances	—	—	—	—	—	—
	6 233	7 792	26 393	30 218	32 626	38 010
<b>Charges</b>						
Marchandises achetées <sup>1)</sup>	4 919	6 389	23 354	26 020	28 273	32 409
Frais de transport et de fluidification	—	—	—	—	—	—
Charges d'exploitation	639	704	2 562	2 346	3 201	3 050
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	—	—	—	112	—	112
<b>Marge d'exploitation</b>	675	699	477	1 740	1 152	2 439
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	—	—	(17)	18	(17)	18
Amortissement et épuisement	185	208	486	640	671	848
Coûts de prospection	—	—	—	—	—	—
Résultat provenant des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—
<b>Résultat sectoriel</b>	490	491	8	1 082	498	1 573

1) Les données des périodes comparatives reflètent certaines modifications. Voir la note 39.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Exercices clos les 31 décembre	Activités non sectorielles et éliminations		Chiffres consolidés	
	2023	2022	2023	2022
<b>Produits des activités ordinaires</b>				
Chiffre d'affaires brut <sup>1)</sup>	(8 234)	(7 387)	55 474	71 765
Déduire : Redevances	—	—	3 270	4 868
	(8 234)	(7 387)	52 204	66 897
<b>Charges</b>				
Marchandises achetées <sup>1)</sup>	(6 710)	(5 192)	24 715	33 958
Frais de transport et de fluidification <sup>1)</sup>	(947)	(1 175)	10 141	11 126
Charges d'exploitation <sup>1)</sup>	(539)	(1 023)	6 352	5 816
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	(3)	31	9	1 762
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	73	(89)	52	(126)
Amortissement et épuisement	107	113	4 644	4 679
Coûts de prospection	—	—	42	101
Résultat provenant des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	(51)	(15)
<b>Résultat sectoriel</b>	(215)	(52)	6 300	9 596
Frais généraux et frais d'administration	688	865	688	865
Charges financières	671	820	671	820
Produit d'intérêts	(133)	(81)	(133)	(81)
Coûts d'intégration, de transaction et autres coûts	85	106	85	106
(Profit) perte de change, montant net	(67)	343	(67)	343
(Profit) perte lié à la réévaluation	34	(549)	34	(549)
Réévaluation du paiement conditionnel	59	162	59	162
(Profit) perte à la sortie d'actifs	(14)	(269)	(14)	(269)
Autres (produits) charges, montant net	(63)	(532)	(63)	(532)
	1 260	865	1 260	865
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>			5 040	8 731
Charge (produit) d'impôt sur le résultat			931	2 281
<b>Résultat net</b>			4 109	6 450

1) Les données des périodes comparatives reflètent certaines modifications. Voir la note 39.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### B) Produits des activités ordinaires par produit

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
<b>En amont</b>		
Sables bitumineux		
Pétrole brut <sup>1)</sup>	22 550	28 921
LGN <sup>2)</sup>	352	877
Gaz naturel et autres	231	392
Hydrocarbures classiques		
Pétrole brut	589	429
LGN <sup>2)</sup>	799	926
Gaz naturel et autres <sup>1)</sup>	1 773	2 786
Production extracôtière		
Pétrole brut	385	581
LGN	280	354
Gaz naturel	853	1 008
Total par produit en amont	27 812	36 274
<b>En aval</b>		
Raffinage au Canada		
Pétrole brut synthétique	2 124	2 360
Diesel	1 752	2 164
Asphalte	571	620
Essence	522	948
Autres produits et services	1 264	1 700
Raffinage aux États-Unis		
Essence	12 375	14 116
Distillats	9 612	11 453
Asphalte	864	533
Autres produits <sup>1)</sup>	3 542	4 116
Total par produit en aval	32 626	38 010
<b>Activités non sectorielles et éliminations<sup>1)</sup></b>	<b>(8 234)</b>	<b>(7 387)</b>
<b>Résultat consolidé</b>	<b>52 204</b>	<b>66 897</b>

1) Les données des périodes comparatives reflètent certaines modifications. Voir la note 39.

2) Les ventes de condensats de tiers sont comprises dans les chiffres de la production de LGN.

### C) Information géographique

Exercices clos les 31 décembre	Produits des activités ordinaires <sup>1)</sup>	
	2023	2022
Canada <sup>2)</sup>	25 128	33 314
États-Unis <sup>2)</sup>	25 943	32 221
Chine	1 133	1 362
<b>Chiffres consolidés</b>	<b>52 204</b>	<b>66 897</b>

1) Les produits des activités ordinaires par secteur géographique ont été reclassés en fonction de l'endroit où sont exercées les activités.

2) Les données des périodes comparatives reflètent certaines modifications. Voir la note 39.

31 décembre	Actif non courant <sup>1)</sup>	
	2023	2022
Canada	35 876	35 194
États-Unis	5 230	4 824
Chine	1 608	2 064
Indonésie	344	365
<b>Chiffres consolidés</b>	<b>43 058</b>	<b>42 447</b>

1) Rend compte des actifs de prospection et d'évaluation, des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, de l'impôt sur le résultat à recouvrer, des participations dans des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des métaux précieux, des immobilisations incorporelles et du goodwill.

#### Principaux clients

En ce qui a trait à la commercialisation et à la vente du pétrole brut, des LGN, du gaz naturel et des produits raffinés appartenant à Cenovus et achetés par celle-ci, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, Cenovus avait deux clients (deux en 2022) qui, pris individuellement, représentaient plus de 10 % de son chiffre d'affaires brut consolidé. Les ventes effectuées à ces clients, d'importantes sociétés d'énergie de renommée internationale ayant une notation de première qualité, se sont élevées respectivement à environ 18,0 G\$ et 7,1 G\$ (respectivement 16,1 G\$ et 9,1 G\$ en 2022) et sont comptabilisées par tous les secteurs opérationnels de la société.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### D) Actifs par secteur

31 décembre	Actifs de prospection et d'évaluation		Immobilisations corporelles		Actifs au titre de droits d'utilisation	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Sables bitumineux	729	674	24 443	24 657	849	638
Hydrocarbures classiques	—	6	2 209	2 020	1	2
Production extracôtière	9	5	2 798	2 549	102	152
Raffinage au Canada	—	—	2 469	2 466	28	252
Raffinage aux États-Unis	—	—	5 014	4 482	268	329
Activités non sectorielles et éliminations	—	—	317	325	432	472
<b>Chiffres consolidés</b>	<b>738</b>	<b>685</b>	<b>37 250</b>	<b>36 499</b>	<b>1 680</b>	<b>1 845</b>

31 décembre	Goodwill		Total de l'actif	
	2023	2022	2023	2022
Sables bitumineux	2 923	2 923	31 673	32 248
Hydrocarbures classiques	—	—	2 429	2 410
Production extracôtière	—	—	3 511	3 339
Raffinage au Canada	—	—	2 960	3 172
Raffinage aux États-Unis	—	—	8 660	8 324
Activités non sectorielles et éliminations	—	—	4 682	6 376
<b>Chiffres consolidés</b>	<b>2 923</b>	<b>2 923</b>	<b>53 915</b>	<b>55 869</b>

### E) Dépenses d'investissement<sup>1)</sup>

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
<b>Dépenses d'investissement</b>		
Sables bitumineux	2 382	1 792
Hydrocarbures classiques	452	344
Production extracôtière		
Asie-Pacifique	7	8
Atlantique	635	302
Total par produit en amont	3 476	2 446
Raffinage au Canada	145	117
Raffinage aux États-Unis	602	1 059
Total par produit en aval	747	1 176
Activités non sectorielles et éliminations	75	86
	<b>4 298</b>	<b>3 708</b>
<b>Acquisitions (note 5)</b>		
Sables bitumineux <sup>2)</sup>	37	1 609
Hydrocarbures classiques	5	12
Raffinage aux États-Unis <sup>3)</sup>	385	—
	<b>427</b>	<b>1 621</b>
<b>Dépenses d'investissement totales</b>	<b>4 725</b>	<b>5 329</b>

- 1) Comprennent les dépenses consacrées aux immobilisations corporelles et aux actifs de prospection et d'évaluation, ainsi que les intérêts capitalisés. Compte non tenu des dépenses en immobilisations liées à la coentreprise HCML.
- 2) En 2022, Cenovus est présumée avoir sorti sa participation antérieure dans Sunrise Oil Sands Partnership (« SOSOP ») et l'avoir acquise de nouveau à la juste valeur selon la Norme internationale d'information financière 3, Regroupements d'entreprises (« IFRS 3 »). L'acquisition ci-dessus ne rend pas compte de la juste valeur de la participation antérieure dans SOSOP de 1,6 G\$.
- 3) En 2023, Cenovus est présumée avoir sorti sa participation antérieure dans BP-Husky Refining LLC (« Toledo ») et l'avoir acquise de nouveau à la juste valeur selon IFRS 3. L'acquisition ci-dessus ne rend pas compte de la juste valeur de la participation antérieure dans Toledo de 368 M\$.

## 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Dans les présents états financiers consolidés, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les symboles « \$ CA » et « \$ » désignent le dollar canadien et le symbole « \$ US » désigne le dollar américain.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et aux interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee.

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon la base du coût historique, exception faite de ce qui est mentionné dans les méthodes comptables de la société présentées à la note 3.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 14 février 2024.

## 3. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES

### A) Périmètres de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de Cenovus et de ses filiales. Les filiales sont des entités à l'égard desquelles la société a le contrôle. Les filiales sont consolidées à partir de la date de prise de contrôle et restent consolidées jusqu'au moment de la perte de contrôle. Toutes les opérations intersociétés, les soldes ainsi que les profits et les pertes latents découlant d'opérations intersociétés sont éliminés à la consolidation.

Les participations dans des partenariats sont classées comme des entreprises communes ou des coentreprises en fonction des droits et des obligations des parties à l'accord. Une entreprise commune est un accord en vertu duquel la société a des droits sur les actifs et des obligations à l'égard des passifs relatifs à l'accord. Les comptes de la société reflètent sa quote-part des actifs, passifs, produits et charges relativement aux activités qu'elle exerce par le truchement d'entreprises communes. Une partie des activités de la société a trait à des coentreprises, qui sont comptabilisées à l'aide de la méthode de la mise en équivalence.

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas ou ne contrôle pas conjointement. Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour tenir compte de la quote-part revenant à la société du résultat net et des autres éléments du résultat global (« AERG ») de l'entreprise associée.

### B) Écart de conversion

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société sont le dollar canadien. Les actifs et les passifs des établissements de la société à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de la société sont convertis dans la monnaie de présentation de la société aux cours de clôture de la période, tandis que les produits et les charges le sont aux cours moyens de la période. Les profits et pertes de change se rapportant aux établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les AERG, à titre d'écart de conversion.

Lorsque la société cède la totalité d'une participation dans un établissement à l'étranger ou qu'elle en perd le contrôle ou le contrôle conjoint ou que son influence n'est plus significative, les profits ou les pertes de change découlant de la participation et cumulés dans les autres éléments du résultat global sont constatés en résultat net. Lorsque la société cède une partie d'une participation dans un établissement à l'étranger qui demeure toutefois une filiale, un montant proportionnel des profits et des pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global est réparti entre les participations qui donnent le contrôle et celles qui ne le donnent pas.

Les opérations en monnaies étrangères sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives aux cours du change en vigueur à la date de chacune des opérations. Les actifs et passifs monétaires de Cenovus qui sont libellés en monnaies étrangères sont convertis dans sa monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Tout profit ou perte est porté aux états consolidés des résultats.

### C) Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués selon la contrepartie précisée dans un contrat conclu avec un client et ils ne tiennent pas compte des montants recouverts au nom de tiers. Cenovus comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'elle cède le contrôle du produit ou du service à un client, soit habituellement lorsque le titre passe de la société à son client.

Les transactions d'achat et de vente de marchandises auprès d'une même partie conclues en considération l'une de l'autre sont comptabilisées à leur montant net. Les produits liés aux services offerts dans le cadre desquels Cenovus agit comme mandataire sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Cenovus comptabilise les produits des activités ordinaires provenant des principaux produits et services suivants :

- Vente de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel.
- Vente de produits pétroliers et de produits raffinés.
- Services de traitement du pétrole brut et du gaz naturel.
- Transport par pipeline, fluidification du pétrole brut et stockage du pétrole brut, des diluants et du gaz naturel.
- Droits liés aux services de transbordement d'hydrocarbures.
- Services de construction.

La société respecte ses obligations de fournir une prestation déterminées dans les contrats avec les clients à la livraison du pétrole brut, des LGN, du gaz naturel et des produits pétroliers et raffinés, soit normalement à un moment précis. Les obligations de fournir une prestation liées aux produits tirés du traitement du pétrole brut et du gaz naturel, aux services de transport et aux services de transbordement sont respectées progressivement à mesure que le service est fourni. Cenovus vend habituellement sa production de pétrole brut, de LGN, de gaz naturel et de produits pétroliers et raffinés en vertu de contrats à prix variables. Le prix de transaction dans le cadre de contrats à prix variable repose sur le prix des marchandises, ajusté au titre de la qualité, de l'emplacement et d'autres facteurs. Les produits associés à la production de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel sont comptabilisés après déduction des redevances. Les produits associés au traitement du gaz naturel, aux services de transport et aux services de transbordement sont généralement fondés sur des contrats à prix fixe.

Les produits tirés des services de construction sont comptabilisés à l'égard des services d'entrepreneur général que la société fournit à HMLP aux termes de contrats à prix fixe et de contrats à régie. Les produits découlant de contrats de construction à prix fixe sont comptabilisés à mesure que les obligations de prestation sont satisfaites alors que les produits découlant de contrats à régie sont comptabilisés à mesure que sont exécutés les services.

La société conclut des contrats d'achat ferme dans le cadre desquels elle s'engage à fournir des produits à long terme et les acheteurs s'engagent à verser une somme minimale, qu'ils prennent livraison ou non des produits concernés. Si un acheteur a le droit de reporter une livraison à une date ultérieure, l'obligation de prestation n'est pas satisfaite et le produit est reporté pour n'être comptabilisé que lorsque le produit est livré ou que la clause de report cesse de s'appliquer.

Les transactions génératrices de produits de Cenovus ne contiennent aucune composante financement importante et les paiements sont habituellement exigibles dans les 30 jours suivant la comptabilisation des produits des activités ordinaires. La société n'ajuste pas les prix de transaction visant à rendre compte de la composante financement importante lorsque la période entre le transfert des biens ou des services promis aux clients et le paiement du client est inférieure à un an. La société ne présente ni ne mesure d'information sur les obligations de prestation qui restent à remplir dont la durée initiale prévue est de un an ou moins, et elle n'a aucun contrat à long terme à l'exception de certains contrats de construction avec HMLP et des contrats d'achat ferme dont les obligations de prestation n'ont pas été satisfaites.

### D) Marchandises achetées

Les coûts de raffinage de la charge d'alimentation, du pétrole brut et des diluants acquis aux fins des activités d'optimisation ainsi que les coûts associés au transport des produits raffinés vers les marchés sont inscrits à titre de produits achetés.

### E) Frais de transport et de fluidification

Les frais liés au transport de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel dans le cadre des activités en amont, y compris le coût des diluants utilisés pour la fluidification, sont constatés lorsque le produit est vendu.

### F) Coûts de prospection

Les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux de prospecter (les coûts préalables à la prospection) sont comptabilisés en charges à titre de coûts de prospection au cours de la période durant laquelle ils sont engagés.

Certains coûts engagés après l'obtention des droits légaux de prospecter sont initialement incorporés à l'actif. S'il est établi que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du champ, du projet ou de la zone sont impossibles ou si la société décide d'interrompre les activités de prospection et d'évaluation, les coûts cumulés non recouvrables sont comptabilisés en charges à titre de coûts de prospection.

### G) Régimes d'avantages du personnel

La société offre à ses salariés un régime de retraite qui comprend une composante de cotisations définies et une composante de prestations définies.

D'autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE ») sont offerts aux employés admissibles. Dans certains cas, les avantages sont fournis par le truchement de régimes de soins de santé auxquels cotise la société, les employés, les employés à la retraite et les membres de la famille couverts. Certains régimes ne prévoient aucun financement des avantages avant la retraite.

La charge de retraite du régime à cotisations définies est inscrite lorsque les prestations sont gagnées.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Le montant comptabilisé dans les autres passifs des états consolidés de la situation financière au titre des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur des actifs des régimes. Tout excédent résultant de ce calcul ne peut être supérieur à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements par les régimes ou sous forme de diminutions des cotisations futures aux régimes.

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies découlant des coûts des services, des intérêts nets et des réévaluations sont comptabilisées comme suit :

- Les coûts des services, notamment les coûts des services rendus au cours de l'exercice, les coûts des services passés et les profits et pertes sur réduction ou liquidation, sont constatés à même le coût des prestations de retraite.
- Les intérêts nets sont obtenus par application du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies évalué. La charge d'intérêts et le produit d'intérêts sur le montant net des passifs et des actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés à même le coût des prestations de retraite dans les charges d'exploitation, les frais généraux et frais d'administration ainsi que les immobilisations corporelles et les actifs de prospection et d'évaluation.
- Les réévaluations, c'est-à-dire les écarts actuariels, l'incidence des variations du plafond de l'actif (exclusion faite des intérêts) et le rendement des actifs des régimes (exclusion faite du produit d'intérêts), sont passées en charges ou créditées aux capitaux propres dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont effectuées. Les réévaluations ne sont pas reclassées en résultat net au cours de périodes ultérieures.

Les charges au titre des prestations de retraite sont comptabilisées dans les charges d'exploitation, les frais généraux et frais d'administration, les immobilisations corporelles ou les actifs de prospection et d'évaluation, selon le poste où sont comptabilisés les salaires des employés rendant les services.

### H) Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les subventions seront reçues et que l'ensemble des conditions attachées aux subventions sont respectées. Lorsqu'une subvention est reçue, mais que l'on n'est pas raisonnablement certain quant au respect des conditions, la subvention est comptabilisée comme un passif différé jusqu'à ce que les conditions soient respectées. Les subventions liées à des actifs sont déduites de la valeur comptable des actifs concernés et amorties sur la durée d'utilité de ces actifs. Les sommes demandées aux termes de programmes gouvernementaux de subventions liées au résultat sont comptabilisées dans les autres produits pendant la période au cours de laquelle les dépenses admissibles ont été engagées ou lorsque les services ont été rendus.

### I) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé sur une base non actualisée aux montants qui devraient être versés selon les taux et les législations adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture des états consolidés de la situation financière.

Cenovus utilise la méthode du report variable pour comptabiliser son impôt sur le résultat. Selon cette méthode, la société constate l'impôt différé pour tenir compte de l'incidence de toute différence temporelle entre la valeur comptable et la base fiscale d'un actif ou d'un passif, au moyen des taux d'imposition quasi adoptés dont l'application est attendue lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les soldes d'impôt différé sont ajustés pour tenir compte des changements des taux d'imposition qui sont quasi adoptés, l'ajustement étant comptabilisé en résultat net au cours de la période où le changement se produit, sauf s'il se rapporte à des éléments qui sont passés en charges ou crédités directement aux capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas l'impôt différé est également comptabilisé dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, respectivement.

Un impôt différé est comptabilisé pour tenir compte des différences temporelles générées par des participations dans des filiales, sauf quand la société exerce le contrôle sur le moment du renversement de la différence temporelle et qu'il est probable que celle-ci ne s'inversera pas dans un avenir prévisible, ou lorsque des distributions peuvent être versées sans donner lieu à un impôt sur le résultat

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera réalisé à l'avenir et qu'il pourra être compensé par les différences temporelles. Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont compensés que s'ils sont générés par la même entité et dans le même territoire de compétence fiscale. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans l'actif non courant ou le passif non courant.

### J) Transactions entre parties liées

La société conclut des transactions et des ententes dans le cours normal de ses activités avec des parties liées, partenariats et entreprises associées. Le produit tiré de la sortie d'actifs à des parties liées est comptabilisé à la juste valeur. Il se peut que les services d'experts indépendants soient retenus pour confirmer la juste valeur estimative du produit.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### K) Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat net dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution potentielle qui surviendrait si les options sur actions ou autres contrats d'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires. Pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions et des autres instruments dilutifs, la société a recours à la méthode du rachat d'actions. Conformément à cette méthode, il est présumé que le produit de l'exercice d'options sur actions dans le cours et d'autres instruments ayant un effet dilutif est affecté à l'achat d'actions ordinaires au cours du marché moyen. Pour les contrats qui peuvent être réglés en trésorerie ou en actions au gré du porteur, l'option de règlement qui a l'effet dilutif le plus grand est employée pour calculer le résultat net dilué par action.

### L) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme, tels que des dépôts du marché monétaire ou des instruments de type similaire, dont l'échéance est d'au plus trois mois au moment de leur achat.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne peuvent être affectés sont classés à titre de trésorerie soumise à restrictions. Lorsqu'il n'est pas prévu que la trésorerie soumise à restrictions soit affectée dans les douze mois, elle est classée à titre d'actif non courant.

### M) Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au plus faible du coût, selon la méthode du premier entré, premier sorti ou celle du coût moyen pondéré, ou à la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend tous les coûts engagés dans le cours normal des activités relativement à la fabrication et à l'emplacement actuel de la marchandise. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, moins les frais de vente attendus. Si la valeur comptable dépasse la valeur nette de réalisation, une dépréciation est constatée, celle-ci pouvant être reprise dans une période ultérieure si les circonstances y ayant donné lieu n'existent plus et que les stocks sont encore disponibles.

### N) Actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation se composent des projets de prospection liés au pétrole brut, au gaz naturel et aux LGN dont les réserves prouvées n'ont pas encore été établies. Certains coûts engagés après l'obtention du droit légal de prospecter une zone et avant l'établissement de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale du champ, du projet ou de la zone sont incorporés dans les actifs de prospection et d'évaluation. Les actifs de prospection et d'évaluation font l'objet d'un report prospectif jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du champ, du projet ou de la zone soient établies, que les actifs soient considérés comme ayant subi une perte de valeur ou que la valeur économique future ait diminué. Les actifs de prospection et d'évaluation font périodiquement l'objet d'examen de nature technique et commerciale, et la direction les passe en revue afin de confirmer l'intention de mettre en valeur les ressources concernées.

Les actifs classés comme des actifs de prospection et d'évaluation peuvent comprendre des ventes de pétrole brut, de LGN ou de gaz naturel avant le reclassement dans les immobilisations corporelles. Ces résultats d'exploitation sont comptabilisés aux états consolidés des résultats. Une charge d'épuisement est comptabilisée au poste Charge d'amortissement et d'épuisement selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement d'après des réserves prouvées estimées déterminées en utilisant les prix et les coûts à terme et en tenant compte des coûts futurs estimatifs à engager pour la mise en valeur des réserves prouvées. Les réserves de gaz naturel sont converties selon une valeur d'énergie équivalente.

Les actifs non productifs classés comme des actifs de prospection et d'évaluation ne sont pas amortis pour épuisement.

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale ont été établies, la valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation. La valeur comptable, déduction faite de toute perte de valeur, est alors reclassée dans les immobilisations corporelles.

Les profits et les pertes découlant de la sortie des actifs de prospection et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net.

### O) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, moins le cumul de l'amortissement et de l'épuisement, et ajustées pour tenir compte des pertes de valeur et des reprises de pertes de valeur.

Les dépenses relatives aux remplacements ou aux améliorations qui accroissent la capacité de production ou prolongent la durée d'utilité d'un actif sont incorporées au coût de cet actif. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les terrains ne sont pas amortis.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### Biens de pétrole brut et de gaz naturel

Les actifs de mise en valeur et de production sont incorporés à l'actif zone par zone et comprennent tous les coûts liés à la mise en valeur et à la production des biens de pétrole brut et de gaz naturel, et des installations d'infrastructures connexes ainsi que les dépenses de prospection et d'évaluation engagées pour repérer des réserves de pétrole brut, de LGN ou de gaz naturel transférées des actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts incorporés à l'actif comprennent les coûts internes directement attribuables, les coûts de démantèlement et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, à la prospection et à la mise en valeur des réserves de pétrole brut et de gaz naturel.

Dans le cas des actifs intracôtiers, qui comprennent les actifs des secteurs Sables bitumineux et Hydrocarbures classiques, les coûts cumulés de chacune des zones sont amortis pour épuisement selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves prouvées estimatives au moyen des prix et coûts à terme. La charge d'épuisement des actifs extracôtiers est calculée selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves exploitées et mises en valeur prouvées estimatives ou des réserves prouvées et probables à l'aide des prix et coûts à terme. Aux fins de ces calculs, le gaz naturel est converti en pétrole brut selon une valeur d'énergie équivalente. Le mode des unités d'œuvre en fonction des réserves prouvées ou des réserves prouvées et probables tient compte de tout coût engagé et à engager à l'avenir en vue de la mise en valeur de ces réserves.

Les échanges d'actifs de mise en valeur et de production sont évalués à la juste valeur sauf si l'opération manque de substance commerciale ou s'il n'est pas possible d'évaluer de manière fiable la juste valeur des biens échangés. Lorsque la juste valeur n'est pas utilisée, la valeur comptable de l'actif cédé correspond au coût de l'actif acquis.

Les biens de pétrole brut et de gaz naturel comprennent les actifs de technologie de l'information servant à soutenir les activités en amont et sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, soit trois ans.

### Actifs de raffinage

Les coûts initiaux des immobilisations corporelles de raffinage et de valorisation sont incorporés à l'actif lorsqu'ils sont engagés. Ces coûts comprennent le coût de construction ou d'acquisition du matériel ou des installations, le coût d'installation des actifs et de préparation en vue de leur utilisation attendue, les coûts de démantèlement connexes et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt.

Les actifs de raffinage et de valorisation sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de chacune des composantes de la raffinerie. Les principales composantes sont amorties comme suit :

- Aménagement des terrains et bâtiments : 15 à 40 ans
- Aménagement des bureaux et bâtiments : 3 à 15 ans
- Matériel de raffinage : 10 à 60 ans

Les actifs de raffinage comprennent également les actifs de technologie de l'information servant à soutenir les activités en aval et sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, soit trois ans. La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chaque composante sont examinés chaque année et ajustés, au besoin, de manière prospective.

### Actifs de traitement, de transport et de stockage, activités liées aux carburants commerciaux et autres

L'amortissement de la quasi-totalité des autres immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative des actifs, qui varie de 3 à 60 ans. La durée d'utilité est estimée en fonction de la période durant laquelle la société s'attend à utiliser l'actif visé.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de l'actif sont examinés chaque année et ajustés, au besoin, de manière prospective.

### P) Dépréciation et reprise de perte de valeur des actifs non financiers

Les immobilisations corporelles, les actifs de prospection et d'évaluation et les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués séparément chaque trimestre, ou lorsque les événements et les circonstances indiquent que leur valeur comptable peut être supérieure à leur valeur recouvrable, en vue de déterminer s'il y a des indications de dépréciation. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an.

S'il y a des indications de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») correspond à la valeur d'utilité de l'actif ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie, selon le montant le plus élevé. La valeur d'utilité est estimée être la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui devraient découler de l'utilisation continue de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui serait réalisé de la cession d'un actif ou d'une UGT dans le cadre d'une opération conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Pour les actifs en amont de Cenovus, la juste valeur diminuée des coûts de sortie est estimée selon les flux de trésorerie actualisés après impôt des réserves au moyen des prix à terme, des coûts de mise en valeur et des charges d'exploitation conformément

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

aux estimations effectuées par les évaluateurs de réserves indépendants agréés de Cenovus, et peut prendre en compte une évaluation de transactions portant sur des actifs comparables. Pour les actifs en aval de Cenovus, la juste valeur diminuée des coûts de sortie est estimée selon les flux de trésorerie actualisés après impôt de la production de produits raffinés au moyen des prix à terme du pétrole brut, des marges de craquage à terme, des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement futures.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs de prospection et d'évaluation sont affectés à une UGT connexe comportant des actifs de mise en valeur et de production. Les actifs au titre de droits d'utilisation peuvent être testés comme la partie d'une UGT, comme une UGT distincte ou comme un actif individuel. Le goodwill est attribué aux UGT pour lesquelles il contribue aux flux de trésorerie futurs.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est constatée. Une perte de valeur est inscrite d'abord pour réduire la valeur comptable du goodwill attribué à l'UGT et, ensuite, pour réduire la valeur comptable des autres actifs de cette UGT. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises.

Les pertes de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation sont constatées aux états consolidés des résultats à titre d'amortissement et d'épuisement et d'actifs de prospection et d'évaluation supplémentaires ou des réductions de valeur sont constatées à titre de charges de prospection.

Les pertes de valeur constatées au cours de périodes antérieures, hormis les pertes de valeur du goodwill, sont évaluées à chaque date de clôture en vue de déterminer si elles existent toujours ou si elles ont diminué. Si une perte de valeur fait l'objet d'une reprise, la valeur comptable de l'actif est ramenée à l'estimation révisée correspondant à sa valeur recouvrable, mais uniquement si la valeur comptable ne dépasse pas le montant qui aurait été établi si aucune perte de valeur n'avait été constatée à l'égard de l'actif au cours de périodes antérieures. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

### Q) Contrats de location

La société évalue si un contrat est un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif sous-jacent pour un certain temps moyennant une contrepartie. La société répartit la contrepartie prévue au contrat entre chaque composante locative selon son prix distinct relatif. Par contre, pour les contrats de location visant les réservoirs de stockage, la société a choisi de ne pas distinguer les composantes non locatives.

#### En tant que preneur

Les contrats de location sont comptabilisés comme actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes à la date à laquelle les actifs loués sont prêts à être utilisés par la société. Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement à leur valeur actuelle. Les obligations locatives comprennent la valeur actuelle nette des paiements fixes, des coûts de remise en état et de retrait, des paiements de loyers variables qui reposent sur un indice ou un taux, des garanties de valeur résiduelle estimatives, des options d'achat dont l'exercice est prévu et des paiements de pénalités moins toute incitation à la prise à bail à recevoir. Ces paiements sont actualisés selon le taux d'emprunt marginal de la société lorsque le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être obtenu facilement. La société applique un seul taux d'actualisation à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques raisonnablement similaires.

Les paiements de loyers sont répartis entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont portées au résultat net sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti par application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée à la survenance d'un changement des paiements de loyers futurs découlant d'une variation d'un indice ou d'un taux, d'un changement d'une garantie de valeur résiduelle attendue ou si la société change son évaluation à savoir si elle exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation à l'égard de laquelle la société a un contrôle.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation ou est comptabilisé aux états consolidés des résultats si la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduite à zéro.

L'actif au titre de droit d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial du passif lié au contrat de location ajusté pour tout coût direct initial et une estimation des coûts de démantèlement et de retrait de l'actif sous-jacent ou de restauration de l'actif ou du site sur lequel est situé l'actif moins tout paiement de loyers effectué au plus tard à la date d'entrée en vigueur.

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon le mode linéaire sur sa durée d'utilité estimative ou sur la durée du contrat de location si elle est inférieure.

Les contrats de location dont la durée à court terme est inférieure à douze mois ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés de manière systématique sur la durée du contrat de location aux états consolidés des résultats à titre de charge d'exploitation, de transport ou de frais généraux et frais d'administration.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Une modification à un contrat de location sera comptabilisée à titre de contrat de location distinct si la modification élargit l'étendue du contrat de location et si la contrepartie prévue au contrat de location augmente d'un montant proportionné au prix distinct du droit d'utilisation ajouté. Dans le cas où la modification de contrat de location n'est pas traitée comme un contrat de location distinct ou lorsque la contrepartie n'augmente pas d'un montant proportionné, à la date d'entrée en vigueur de la modification, la société réévaluera l'obligation locative en utilisant son taux d'emprunt marginal, si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être obtenu facilement, en apportant un ajustement correspondant à l'actif au titre de droits d'utilisation. Une modification qui réduit l'étendue du contrat de location sera comptabilisée en réduisant la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation et en constatant un profit ou une perte dans le résultat net qui rend compte de la diminution proportionnelle de l'étendue.

### En tant que bailleur

Les contrats de location selon lesquels la société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sous-jacent sont classés comme contrats de location-financement. Aux termes d'un contrat de location-financement, la société comptabilise des débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel correspond à la valeur actuelle des paiements de loyers à recevoir du preneur. Si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ne sont pas transférés, le contrat de location est classé à titre de contrat de location simple. La société comptabilise en produits les paiements de loyers reçus aux termes de contrats de location simple selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location à titre d'autres produits.

Lorsque la société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle comptabilise de manière distincte son droit dans le contrat de location principal et le contrat de sous-location. Elle évalue le classement d'un contrat de sous-location d'après l'actif au titre du droit d'utilisation relativement au contrat de location principal et non d'après les actifs sous-jacents. Si le contrat de location principal correspond à un contrat à court terme à l'égard duquel la société applique l'exception concernant la comptabilisation des contrats de location, le contrat de sous-location est classé à titre de contrat de location simple.

### R) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement au coût. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins tout amortissement cumulé et toutes les pertes de valeur accumulées. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont amorties sur la durée d'utilité et soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La charge d'amortissement sur les immobilisations incorporelles est constatée aux états consolidés des résultats, dans la catégorie des charges, conformément à la fonction de l'immobilisation incorporelle. Les pertes de valeur sont inscrites aux états consolidés des résultats à titre d'amortissement et d'épuisement.

### S) Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs identifiables acquis, les passifs pris en charge et toute participation ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, exception faite de l'impôt sur le résultat, de la rémunération fondée sur des actions, des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. Tout excédent du coût d'acquisition majoré de toute participation ne donnant pas le contrôle sur la valeur des actifs nets acquis est comptabilisé à titre de goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la valeur des actifs nets acquis, le déficit est crédité au résultat net. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

À l'acquisition, le goodwill est affecté à l'UGT à laquelle il se rapporte. L'évaluation ultérieure du goodwill est faite au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Un paiement conditionnel cédé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évalué à la juste valeur à la date d'acquisition et classé à titre de passif financier ou de capitaux propres selon les modalités de l'entente. Un paiement conditionnel classé à titre de passif est réévalué à la juste valeur à chaque date de clôture, les variations de la juste valeur étant inscrites en résultat net. Les paiements sont classés à titre de trésorerie affectée aux activités d'investissement jusqu'à ce que le cumul des paiements excède la juste valeur du passif à la date d'acquisition. Le cumul des paiements en excédant de la juste valeur à la date d'acquisition est classé à titre de trésorerie affectée aux activités d'exploitation. Les paiements conditionnels classés à titre de capitaux propres ne sont pas réévalués et les règlements sont comptabilisés dans les capitaux propres

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la société réévalue la valeur comptable de sa participation déjà détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise l'éventuel profit ou perte en résultat net.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### T) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'une estimation fiable de son montant peut être établie et qu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources soit requise pour la régler. Au besoin, les provisions sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt ajusté en fonction de la qualité de crédit qui tient compte de l'évaluation courante du marché à l'égard de la valeur temporelle de l'argent et des risques propres à ce passif. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est portée aux charges financières dans les états consolidés des résultats.

#### Passifs relatifs au démantèlement

Les passifs relatifs au démantèlement comprennent les obligations légales ou implicites en vertu desquelles la société sera tenue de mettre hors service des immobilisations corporelles à long terme, telles que des sites de puits en production, des installations de traitement en amont, des immobilisations corporelles terrestres et sous-marines, des installations de raffinage et le terminal de transport ferroviaire de pétrole brut. La société comptabilise des passifs relatifs au démantèlement à la survenance de perturbations. Le montant comptabilisé correspond à la valeur actuelle des dépenses futures estimatives qui devront être engagées pour régler le passif à un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit. Un actif correspondant à l'estimation initiale du passif est incorporé au coût de l'actif à long terme connexe. Les variations des passifs estimatifs découlant de révisions de l'échéancier prévu ou des coûts de démantèlement futurs sont comptabilisées à titre de variation du passif relatif au démantèlement et de l'actif à long terme connexe. Le montant incorporé aux immobilisations corporelles est amorti sur la durée d'utilité de l'actif connexe.

Les dépenses réelles engagées sont déduites de l'obligation cumulée.

#### Provisions au titre de contrat déficitaires

Les provisions au titre de contrats déficitaires sont comptabilisées lorsque les coûts inévitables engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques découlant du contrat. La provision au titre de contrats déficitaires est évaluée à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents aux obligations diminuée des recouvrements estimatifs, actualisés au taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit. Les variations des hypothèses sous-jacentes sont comptabilisées aux états consolidés des résultats.

#### Obligations liées aux carburants renouvelables

Les activités de raffinage de la société aux États-Unis ont contracté une obligation de volume renouvelable (« OVR ») que la société règle annuellement au moyen de numéros d'identification renouvelables. Compte tenu des numéros d'identification renouvelables détenus, l'OVR est évaluée d'après le prix du marché prévu ou au titre du cours de change prévu par contrat, le cas échéant, des numéros d'identification renouvelables supplémentaires requis afin de se conformer à l'obligation. Les numéros d'identification renouvelables acquis avec du biocarburant sont évalués d'après le prix moyen du marché en vigueur dans le mois de l'achat. Les numéros d'identification renouvelables acquis sur un marché secondaire sont évalués au coût. Les numéros d'identification renouvelables ne sont pas amortis. Une position nette au titre des numéros d'identification renouvelables est présentée dans les autres actifs et une position nette au titre de l'OVR est prise en compte dans les autres passifs.

### U) Capital social et bons de souscription

Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres. Les actions privilégiées peuvent être annulées et sont rachetables uniquement au gré de la société. Les dividendes sur actions ordinaires se composent de dividendes de base et de dividendes variables. Les dividendes variables sont passés en revue tous les trimestres et ils sont versés si certaines mesures de rendement sont satisfaites à la fin de la période applicable. Les dividendes sur actions ordinaires et sur actions privilégiées sont discrétionnaires et versés uniquement si le conseil d'administration de Cenovus décide d'en déclarer. Si un dividende sur toute action privilégiée n'est pas versé en totalité à n'importe quelle date de versement des dividendes, une restriction en matière de dividendes sur les actions ordinaires s'appliquera alors. Les dividendes sur actions privilégiées sont cumulatifs.

Les coûts de transaction directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'actions privilégiées sont portés en diminution des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat. Les dividendes sur les actions ordinaires et les actions privilégiées sont comptabilisés dans les capitaux propres. Lorsqu'elles sont achetées, les actions ordinaires sont diminuées de la valeur comptable moyenne, l'excédent du coût d'acquisition étant constaté en diminution du surplus d'apport de Cenovus. Les actions ordinaires sont annulées après l'achat.

Les bons de souscription émis dans le cadre de la transaction visant le regroupement de Cenovus et de Husky Energy Inc. (l'« arrangement avec Husky ») sont des instruments financiers classés dans les capitaux propres et ils ont été évalués à la juste valeur à leur émission. À l'exercice, la contrepartie en trésorerie que reçoit la société et la valeur comptable connexe des bons de souscription sont comptabilisées dans le capital social.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### V) Rémunération fondée sur des actions

Cenovus offre un certain nombre de régimes de rémunération fondée sur des actions qui comprennent des options sur actions assorties de droits de règlement net (« DRN »), des options sur actions de remplacement de Cenovus, des unités d'actions liées au rendement (« UAR »), des unités d'actions de négociation restreinte (« UANR ») et des unités d'actions différées (« UAD »). Les coûts de la rémunération fondée sur des actions sont inscrits dans les frais généraux et frais d'administration.

#### Options sur actions assorties de droits de règlement net

Les DRN sont comptabilisés dans les instruments de capitaux propres. Ces instruments sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle de Black-Scholes-Merton et ne sont pas réévalués à chaque date de clôture. La juste valeur est constatée dans la rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition, une augmentation correspondante étant inscrite dans les capitaux propres en tant que surplus d'apport. À l'exercice des options, la contrepartie reçue en trésorerie par la société et le surplus d'apport connexe sont comptabilisés dans le capital social.

#### Options sur actions de remplacement de Cenovus

Les options sur actions de remplacement de Cenovus sont comptabilisées dans les instruments de passif et sont évaluées à la juste valeur à chaque clôture de période selon le modèle de Black-Scholes-Merton. La juste valeur est constatée dans la rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition. Lorsque les options sur actions sont réglées en trésorerie, le passif est réduit du règlement en trésorerie versé. Lorsque les options sur actions sont réglées en actions ordinaires, la contrepartie en trésorerie reçue par la société et le passif lié à l'option sur actions déjà comptabilisé sont portés au capital social.

#### Unités d'actions liées au rendement, unités d'actions de négociation restreinte et unités d'actions différées

Les UAR, les UANR et les UAD sont comptabilisées dans les instruments de passif et sont évaluées à la juste valeur en fonction de la valeur marchande des actions ordinaires de Cenovus à la date de clôture. La juste valeur est constatée dans la rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition. Les fluctuations de la juste valeur sont constatées dans la rémunération fondée sur des actions au cours de la période où elles se produisent. Cenovus a mis en place certains régimes d'UAR et d'UANR qui peuvent être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires, et certains autres régimes qui sont réglés en trésorerie.

### W) Instruments financiers

Les actifs financiers de la société se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs et produits à recevoir, de la trésorerie soumise à restrictions, des actifs liés à la gestion des risques, de l'investissement net dans des contrats de location-financement, des placements dans des titres de sociétés et des créances à long terme. Les passifs financiers de la société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, les emprunts à court terme, les obligations locatives, les paiements conditionnels, les passifs liés à la gestion des risques et la dette à long terme.

Les instruments financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés seulement lorsque la société possède le droit établi de le faire et qu'elle a l'intention de les régler sur une base nette ou de régler l'actif et le passif en même temps.

La société établit ses évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux en fonction du caractère observable des données d'entrée comme suit :

- les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des cours cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

#### Classement et évaluation des actifs financiers

Le classement initial d'un actif financier dépend du modèle économique de la société appliqué pour la gestion des actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie. La société a classé ses actifs financiers selon trois catégories d'évaluation :

- **Coût amorti** : Comprend les actifs détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et les modalités contractuelles de l'actif financier prévoient, à des dates précises, des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements en capital et intérêts.
- **JVAERG** : Comprend les actifs détenus selon un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, et en vertu duquel les modalités contractuelles de l'actif financier prévoient, à des dates précises, des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements en capital et intérêts.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

- Juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») : Comprend les actifs qui ne répondent pas aux critères de l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG et qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces actifs comprennent tous les actifs financiers dérivés.

À la comptabilisation initiale, la société peut désigner irrévocablement un actif financier répondant aux critères de l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG comme étant évalué à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans la comptabilisation. La société peut faire le choix irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement en instruments de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction. La société ne reclasse pas en résultat net les variations de juste valeur lorsqu'elle décomptabilise les placements. Par contre, les dividendes générés par le rendement des placements sont toujours portés en résultat net. Ce choix est appliqué pour chaque placement distinct.

À la comptabilisation initiale, la société évalue un actif financier à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas classé comme étant à la JVRN, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de l'actif financier. Les coûts de transaction attribuables à des actifs financiers comptabilisés à la JVRN sont passés en charges au résultat net.

Les actifs financiers sont reclassés après leur comptabilisation initiale uniquement si des changements sont apportés au modèle économique appliqué pour la gestion de ces actifs financiers. Les actifs financiers concernés seront reclassés le premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement apporté au modèle économique.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie tirés des actifs ont expiré ou qu'ils sont transférés, et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

### Dépréciation des actifs financiers

La société comptabilise les corrections de valeur au titre des pertes de crédit attendues à l'égard de ses actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. En raison de la nature de ses actifs financiers, Cenovus évalue les corrections de valeur à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie prévue. Les pertes de crédit attendues sur la durée de vie correspondent aux pertes de crédit attendues devant découler de tous les cas de défaut envisageables sur la durée de vie prévue d'un actif financier. Les pertes de crédit attendues représentent une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les pertes de crédit sont évaluées à la valeur actuelle des insuffisances de la trésorerie (soit l'écart entre les flux de trésorerie contractuels à payer à l'entité et les flux de trésorerie que la société prévoit recevoir). Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier connexe. La société ne détient aucun actif financier assorti d'une composante financement.

### Classement et évaluation des passifs financiers

Un passif financier est initialement classé comme étant évalué au coût amorti ou à la JVRN. Un passif financier est classé comme étant évalué à la JVRN s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il est désigné à la JVRN à la comptabilisation initiale. Le classement d'un passif financier est irrévocable.

Les passifs financiers à la JVRN (autres que les passifs financiers désignés à la JVRN) sont évalués à la juste valeur, les variations de celle-ci ainsi que la charge d'intérêts étant inscrites en résultat net. Les autres passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, après déduction des coûts de transaction directement attribuables, et sont ensuite comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat net. Les profits et les pertes, le cas échéant, à la décomptabilisation sont également inscrits en résultat net.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre avec la même contrepartie selon des conditions substantiellement différentes, ou lorsque les conditions d'un passif existant sont modifiées de façon substantielle, cet échange ou cette modification est traité comme une décomptabilisation du passif initial, et un nouveau passif financier doit être comptabilisé. Lorsque les conditions d'un passif financier existant sont modifiées, mais que les changements ne sont pas considérés comme importants, cet événement est comptabilisé comme une modification au passif financier existant. Si un passif a fait l'objet de changements importants, il est considéré comme éteint, et un profit ou une perte est inscrit en résultat net en fonction de l'écart entre la valeur comptable du passif décomptabilisé et la juste valeur du passif révisé. Si un passif a fait l'objet de changements peu importants, le coût amorti du passif est réévalué en fonction des nouveaux flux de trésorerie, et un profit ou une perte est inscrit en résultat net.

### Dérivés

La société a recours aux instruments financiers dérivés surtout pour gérer l'exposition économique aux risques de marché liés aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt. Elle a mis en place des politiques et des procédures en ce qui concerne la documentation et les approbations requises quant à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Lorsqu'un instrument financier particulier est acquis, la société détermine, tant au moment de l'acquisition que par la suite, si l'instrument qui est utilisé à l'égard d'une opération donnée permet ou non de compenser efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de la transaction.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la JVRN sauf s'ils sont désignés pour la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés qui ne sont pas des couvertures admissibles ou qui ne sont pas désignés comme étant des couvertures sont comptabilisés à la valeur du marché dans les états consolidés de la situation financière à titre d'actif ou de passif, les variations de la juste valeur étant constatées en résultat net en tant que profit ou perte lié à la gestion des risques. La juste valeur estimative de tous les instruments dérivés repose sur des prix cotés sur les marchés ou, en l'absence de tels prix, sur des indications et des prévisions des marchés provenant de tiers.

#### X) Prises de position comptables récentes

##### Adoption à venir de nouvelles normes et interprétations comptables

De nouvelles normes comptables et interprétations ou des modifications de normes comptables entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et n'ont donc pas été appliquées au moment de la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces normes et interprétations ne devraient pas avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la société ni sur ses activités.

## 4. JUGEMENTS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE ET PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS

Pour établir en temps opportun les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et utiliser son jugement à l'égard des montants présentés au titre des actifs et des passifs, ainsi que des informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et à l'égard des montants présentés au titre des produits et des charges de la période. Ces estimations portent principalement sur des transactions qui n'ont pas été réglées et sur des événements en cours à la date des états financiers consolidés. La juste valeur estimative des actifs financiers et des passifs financiers, de par leur nature, fait l'objet d'une certaine incertitude relative à la mesure. En conséquence, les résultats réels pourraient différer des montants estimatifs lorsque des événements se concrétiseront.

#### A) Jugements d'importance critique intervenant dans l'application de méthodes comptables

Les jugements d'importance critique sont ceux que la direction doit poser au moment de l'application des méthodes comptables qui ont le plus d'effet sur les montants inscrits par la société dans les états financiers consolidés.

##### Partenariats

Le classement de ces partenariats, qui sont détenus dans un véhicule distinct, à titre d'entreprise commune ou de coentreprise exige le recours au jugement.

Cenovus détient une participation de 50 % dans WRB Refining LP (« WRB »), une entité contrôlée conjointement. Le partenariat répond à la définition d'une entreprise commune selon IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »); par conséquent, la part de la société dans les actifs, les passifs, les produits et les charges est comptabilisée dans les états financiers consolidés.

Avant le 28 février 2023, Cenovus détenait une participation de 50 % dans Toledo, entité contrôlée conjointement avec BP Products North America Inc. (« bp ») et qui répondait à la définition d'entreprise commune en vertu d'IFRS 11. Par conséquent, Cenovus a inscrit sa participation dans les actifs, les passifs, les produits et les charges dans son résultat consolidé. Depuis le 28 février 2023, Cenovus est l'actionnaire majoritaire de Toledo, au sens donné à cette expression dans IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »). Par conséquent, Toledo a été consolidée.

Avant le 31 août 2022, Cenovus détenait une participation de 50 % dans SOSIP, entité contrôlée conjointement avec BP Canada Energy Group ULC (« bp Canada ») et qui répondait à la définition d'entreprise commune en vertu d'IFRS 11. Par conséquent, Cenovus a inscrit sa part dans les actifs, les passifs, les produits et les charges dans son résultat consolidé. Depuis le 31 août 2022, Cenovus contrôle SOSIP, tel qu'il est stipulé dans IFRS 10; par conséquent, SOSIP a été consolidée.

Pour déterminer le classement adéquat de ses partenariats conformément à IFRS 11, la société a pris en compte les facteurs suivants :

- Les partenariats avaient pour objectif initial la mise sur pied d'une coentreprise intégrée d'exploitation du pétrole lourd en Amérique du Nord. Les partenariats sont des entités intermédiaires.
- Les accords exigent des partenaires qu'ils fassent des apports si les fonds sont insuffisants pour que la société et les partenariats s'acquittent de leurs obligations ou règlent leurs passifs. L'expansion passée de Toledo et de SOSIP et l'expansion passée et future de WRB sont tributaires du financement consenti par les partenaires au moyen d'engagements d'apports de capital, d'effets à payer et de prêts.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

- WRB a contracté des facilités d'emprunt consenties par des tiers afin de satisfaire les besoins en fonds de roulement à court terme. SOSP avait une facilité d'emprunt consentie par un tiers.
- En tant qu'exploitant de WRB, Phillips 66, directement ou par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, assure la commercialisation, achète les charges d'alimentation nécessaires et s'occupe du transport et du stockage pour le compte des partenaires, car les accords interdisent aux partenaires d'effectuer eux-mêmes ces tâches. En outre, le partenariat n'a pas d'employés et, de ce fait, ne pourrait pas s'en acquitter.
- En tant qu'exploitant de Toledo jusqu'au 28 février 2023, bp, directement ou par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, achetait les charges d'alimentation nécessaires et s'occupait du transport et du stockage pour le compte des partenaires. SOSP était exploitée comme dans la majorité des relations de participation directe dans l'ouest du Canada, c'est-à-dire que le partenaire est l'exploitant et extrait les produits au nom de l'ensemble des participants conformément à l'accord de partenariat.
- Dans chacun des partenariats, la production revient aux partenaires, ce qui indique que les partenaires ont des droits sur les avantages économiques découlant des actifs et l'obligation de financer les passifs des partenariats.

### Actifs de prospection et d'évaluation

L'application de la méthode comptable de la société aux dépenses de prospection et d'évaluation exige de poser un jugement pour déterminer si un avantage économique futur est probable lorsque les activités n'ont pas atteint un stade où la faisabilité technique et la viabilité commerciale peuvent être établies de façon raisonnable. Divers facteurs sont pris en compte, tels que les résultats des travaux de forage, les programmes d'investissement à venir, les charges d'exploitation futures ainsi que les réserves et les ressources estimatives. En outre, la direction fait appel au jugement pour déterminer à quel moment les actifs de prospection et d'évaluation doivent être reclassés dans les immobilisations corporelles. Pour déterminer ce moment, divers facteurs sont pris en compte, notamment l'existence de réserves, ainsi que le fait de savoir si les approbations appropriées ont été reçues des organismes de réglementation et dans le cadre du mécanisme d'approbation interne de la société.

### Délimitation des unités génératrices de trésorerie

Une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») s'entend du niveau le plus bas d'actifs intégrés générant des entrées de trésorerie séparément identifiables qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le classement des actifs et la répartition des actifs communs entre les UGT font considérablement appel au jugement et à l'interprétation. Les facteurs pris en compte dans le classement sont notamment l'intégration entre les actifs, le partage des infrastructures, l'existence de points de vente communs, la région géographique concernée, la structure géologique des actifs et la façon dont la direction fait le suivi de ses activités et prend des décisions à leur sujet. L'évaluation du caractère récupérable des actifs en amont, des actifs de raffinage, des actifs de transport ferroviaire de pétrole brut, des wagons, des réservoirs de stockage et des actifs communs se fait au niveau des UGT. C'est pourquoi la délimitation des UGT pourrait avoir une incidence importante sur les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur.

### Évaluation des indices de dépréciation ou reprises de pertes de valeur

Les immobilisations corporelles, les actifs de prospection et d'évaluation et les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués séparément chaque trimestre, ou lorsque les événements et les circonstances indiquent que leur valeur comptable peut être supérieure à leur valeur recouvrable, en vue de déterminer s'il y a des indices de dépréciation. Les pertes de valeur constatées au cours de périodes antérieures, hormis les pertes de valeur du goodwill, sont évaluées à chaque date de clôture en vue de déterminer si elles existent toujours ou si elles ont diminué. L'identification d'indices de dépréciation ou de reprises de pertes de valeur exige une part importante de jugement.

### B) Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Les estimations comptables d'importance critique sont celles qui font en sorte que la direction doit poser des jugements particulièrement subjectifs ou complexes sur des sujets par nature incertains. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées périodiquement, et toute révision des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée.

L'évolution de la demande mondiale d'énergie et la progression mondiale des sources d'énergie de remplacement qui ne proviennent pas des combustibles fossiles pourraient entraîner une modification des hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et des actifs de prospection et d'évaluation de la société et avoir une incidence sur la valeur comptable de ces actifs et pourraient avoir une incidence sur la mise en valeur ou la viabilité de zones de prospection prometteuses, pourraient nuire aux durées d'utilité estimées des actifs pétroliers et gaziers, ce qui aurait ainsi pour effet d'accélérer la dotation aux amortissements, voire les obligations au titre du démantèlement, augmentant la valeur actuelle des provisions connexes. Le moment auquel les marchés mondiaux de l'énergie feront la transition des sources d'énergie à base de carbone aux énergies de remplacement est très incertain. Les estimations tiennent compte des enjeux environnementaux par le recours à des hypothèses clés dans la détermination de la juste valeur, notamment les prix à terme des marchandises, les marges de craquage à terme et les taux d'actualisation. La transition des sources d'énergie pourrait avoir une incidence sur les prix futurs des marchandises. Les hypothèses relatives à l'établissement des prix utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables tiennent compte des attentes du marché et de la demande accrue à l'échelle mondiale pour l'énergie.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Des changements aux hypothèses pourraient entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice. Sont présentées ci-après les hypothèses clés quant à l'avenir et les autres sources d'estimation à la fin de la période de présentation de l'information qui, si elles étaient modifiées, pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs de l'exercice à venir.

### Réserves de pétrole brut et de gaz naturel

L'estimation des réserves de pétrole brut et de gaz naturel comporte en soi un certain nombre d'incertitudes. L'estimation des réserves repose sur plusieurs variables, notamment les volumes de production future prévus, les coûts de mise en valeur futurs et les charges d'exploitation futures, les prix à terme des marchandises, l'estimation des paiements de redevances et les impôts. Toute variation de ces variables pourrait avoir une incidence considérable sur les estimations des réserves, ce qui se répercuterait sur la valeur recouvrable des tests de dépréciation, et la charge d'amortissement et d'épuisement relatifs aux actifs de pétrole brut et de gaz naturel de la société dans les secteurs Sables bitumineux, Hydrocarbures classiques et Production extracôtière. Les réserves de la société sont établies chaque année par des évaluateurs de réserves indépendants agréés qui les transmettent à la société.

### Valeur recouvrable

Le calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif donné exige l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, qui sont susceptibles d'être modifiées lorsque de nouvelles informations sont disponibles. Dans le cas des actifs en amont de la société, ces estimations portent notamment sur la quantité de réserves, les volumes de production prévus, les coûts de mise en valeur et les charges d'exploitation futurs, les prix à terme des marchandises et les taux d'actualisation. La valeur recouvrable des actifs en aval de la société repose sur des hypothèses telles que la production de produits raffinés, les prix à terme du pétrole brut, les marges de craquage à terme, les charges d'exploitation et les dépenses d'investissement futures et les taux d'actualisation. Toute modification apportée aux hypothèses entrant dans la détermination de la valeur recouvrable pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable des actifs visés.

### Coûts de démantèlement

Des provisions sont comptabilisées à l'égard des futures activités de démantèlement et de remise en état visant les actifs en amont de la société, ses actifs de raffinage et son terminal de transport ferroviaire de pétrole brut, au terme de leur durée économique. La direction a recours au jugement pour évaluer l'existence d'un passif futur et en estimer le montant. Le coût réel de démantèlement et de remise en état des lieux est incertain et les estimations de coûts peuvent changer en fonction de nombreux facteurs, dont les modifications des exigences prévues par la loi, les avancements technologiques, l'inflation et le moment prévu pour le démantèlement et la remise en état des lieux. De plus, la direction établit le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Ce taux d'actualisation, ajusté en fonction de la qualité de crédit, sert à établir la valeur actuelle des sorties de trésorerie futures estimatives requises pour régler l'obligation et peut changer en fonction de nombreux facteurs du marché.

### Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

La juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et des actifs dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, notamment le paiement conditionnel et le goodwill, est établie selon l'information disponible à la date d'acquisition. Diverses techniques d'évaluation sont appliquées afin d'évaluer la juste valeur, notamment des transactions comparables du marché et les flux de trésorerie actualisés. Dans le cas des actifs en amont de la société, les principales hypothèses retenues dans les modèles de flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur portent notamment sur les prix à terme des marchandises, les volumes de production prévus, le volume des réserves, les taux d'actualisation, les coûts de mise en valeur futurs et les charges d'exploitation. Les volumes de production et le volume des réserves prévus pour les biens pétroliers et gaziers acquis ont été déterminés par des géologues et des ingénieurs professionnels de la société et des évaluateurs de réserves agréés indépendants. En ce qui a trait aux actifs en aval, les principales hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur portent sur la production de produits raffinés, les prix à terme du pétrole brut, les marges de craquage à terme, les taux d'actualisation, les charges d'exploitation et les dépenses d'investissement futures. Toute variation de ces variables pourrait avoir une incidence significative sur la valeur comptable des actifs nets acquis.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### Charge d'impôt sur le résultat

Le calcul des passifs d'impôt sur le résultat et des autres passifs fiscaux nécessite l'interprétation de lois et de règlements complexes faisant souvent intervenir plusieurs administrations fiscales. Un certain nombre de questions d'ordre fiscal est généralement à l'étude. L'impôt sur le résultat fait par conséquent l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

Des actifs d'impôt différé sont constatés dans la mesure où il est probable que les différences temporelles déductibles seront recouvrées au cours des périodes à venir. L'évaluation de la recouvrabilité se fonde sur de nombreuses estimations, dont une évaluation du moment où les différences temporelles seront renversées, une analyse du montant du bénéfice imposable futur, l'accessibilité à des flux de trésorerie pour compenser les actifs d'impôt lorsque la reprise aura lieu et l'application des législations fiscales. À l'égard de certaines transactions, la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La modification des hypothèses utilisées pour évaluer la recouvrabilité pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés dans les périodes à venir.

## 5. ACQUISITIONS

### A) BP-Husky Refining LLC

#### i) Résumé de l'acquisition

Le 28 février 2023, Cenovus a acquis la participation résiduelle de 50 % dans Toledo auprès de bp (l'« acquisition de Toledo »). Cette acquisition confère à Cenovus la pleine propriété et l'exploitation de la raffinerie et lui permet d'intégrer davantage les capacités de production et de raffinage de pétrole lourd. La contrepartie totale relative à l'acquisition de Toledo correspond à 378 M\$ US (514 M\$ CA) en trésorerie et comprend le fonds de roulement.

L'acquisition de Toledo a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. Selon cette méthode, les actifs et les passifs sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition et la contrepartie totale est répartie entre les actifs acquis et les passifs repris. L'excédent de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs nets acquis, le cas échéant, est comptabilisé à titre de goodwill.

#### ii) Actifs identifiables acquis et passifs identifiables repris

La répartition définitive du coût d'acquisition reposait sur les estimations les plus appropriées de la direction relativement à la juste valeur, et elle a été ajustée de manière rétrospective afin de rendre compte des nouvelles informations relativement aux éléments repérés obtenues entre le 28 février 2023 et le 31 décembre 2023 concernant les conditions qui existaient à la date d'acquisition. Parmi les changements aux actifs identifiables acquis et aux passifs identifiables repris, on compte une hausse de 96 M\$ des immobilisations corporelles, contrebalancée en partie par des baisses de 66 M\$ des stocks, de 3 M\$ des autres passifs et de 1 M\$ des comptes créditeurs et charges à payer. L'incidence sur l'amortissement et l'épuisement de ces ajustements concernant la période d'évaluation a été négligeable, et les données des trimestres précédents n'ont pas été retraitées pour prendre en compte l'incidence des ajustements concernant la période d'évaluation.

Le tableau qui suit présente un sommaire des montants comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	28 février 2023
<b>100 % des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris</b>	
Trésorerie	69
Comptes débiteurs et produits à recevoir	3
Stocks	387
Immobilisations corporelles	770
Actifs au titre de droits d'utilisation	33
Autres actifs	10
Comptes créditeurs et charges à payer	(139)
Obligations locatives	(33)
Passifs relatifs au démantèlement	(5)
Autres passifs	(73)
<b>Total de l'actif net identifiable</b>	<b>1 022</b>

La juste valeur et le solde contractuel brut des créances clients et des produits à recevoir acquis se sont élevés à 3 M\$, dont la totalité a été recouvrée.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### iii) Goodwill

	28 février 2023
Coût d'acquisition total	514
Juste valeur de la participation antérieure de 50 % dans Toledo	508
Juste valeur de l'actif net identifiable	(1 022)
<b>Goodwill</b>	<b>—</b>

#### Juste valeur de la participation antérieure de 50 % dans BP-Husky Refining LLC

Avant l'acquisition de Toledo, celle-ci était contrôlée conjointement avec bp et elle répondait à la définition d'entreprise commune en vertu d'IFRS 11. Depuis l'acquisition de Toledo, Cenovus contrôle celle-ci, comme il est défini dans IFRS 10, et Toledo a donc été consolidée. Comme l'exige IFRS 3, lorsqu'un acquéreur obtient le contrôle par étapes, la participation détenue antérieurement est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et tout profit ou perte est comptabilisé en résultat net.

La juste valeur à la date d'acquisition de la participation antérieure a été estimée à 508 M\$, et la valeur comptable nette des actifs de Toledo, à 554 M\$. Cenovus a comptabilisé une perte liée à la réévaluation hors trésorerie de 34 M\$ (23 M\$ après impôt) au titre de la réévaluation à la juste valeur de sa participation antérieure dans Toledo, déduction faite d'un montant de 12 M\$ au titre des écarts de change cumulatifs connexes.

#### iv) Coûts de transaction

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, des coûts de transaction de 11 M\$ (9 M\$ en 2022) ont été inscrits dans les états consolidés des résultats.

#### v) Produits des activités ordinaires et apport au résultat

L'entreprise acquise a généré des produits des activités ordinaires de 4,1 G\$ et une perte nette de 85 M\$ pour la période du 28 février 2023 au 31 décembre 2023. Le 20 septembre 2022, un incident est survenu à la raffinerie de Toledo entraînant sa fermeture. En juin 2023, la raffinerie de Toledo était pleinement opérationnelle. Si la clôture de l'acquisition de Toledo avait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les produits des activités ordinaires et le résultat net pro forma consolidés de Cenovus pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 auraient été respectivement de 52,2 G\$ et de 4,0 G\$. Ces montants ont été calculés au moyen des résultats de l'entreprise acquise, ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

- La charge d'amortissement et d'épuisement supplémentaire, si les ajustements de la juste valeur des immobilisations corporelles avaient été appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- La charge de désactualisation supplémentaire sur les passifs relatifs au démantèlement s'ils avaient été repris le 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- Les incidences fiscales pertinentes.

Cette information pro forma n'est pas nécessairement représentative des résultats qui auraient été obtenus si l'acquisition de Toledo avait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## B) Sunrise Oil Sands Partnership

### i) Résumé de l'acquisition

Le 31 août 2022, Cenovus a conclu avec bp Canada une transaction visant l'achat de la participation restante de 50 % dans SOSF, dans le nord de l'Alberta (l'« acquisition de Sunrise »). Cette acquisition a conféré à Cenovus la pleine propriété de Sunrise tout en renforçant sa présence dans le secteur des sables bitumineux. L'acquisition de Sunrise a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3.

Le tableau suivant présente la ventilation de la juste valeur de la contrepartie totale.

	31 août 2022
Trésorerie, déduction faite des ajustements de clôture	394
Bay Du Nord	40
Paiement variable	600
<b>Contrepartie totale</b>	<b>1 034</b>

Cenovus a convenu de verser des paiements trimestriels variables à bp Canada pour une période maximale de deux ans suivant le 31 août 2022, si les prix du pétrole brut dépassent un seuil donné. Le cumul des paiements variables maximal s'élève à 600 M\$.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### ii) Actifs identifiables acquis et passifs identifiables repris

	31 août 2022
<b>100 % des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris</b>	
Trésorerie	9
Comptes débiteurs et produits à recevoir	164
Stocks	88
Immobilisations corporelles	3 218
Comptes créditeurs et charges à payer	(313)
Impôt sur le résultat à payer	(39)
Passifs relatifs au démantèlement	(48)
Passifs d'impôt différé	(486)
<b>Total de l'actif net identifiable</b>	<b>2 593</b>

### iii) Goodwill

	31 août 2022
Coût d'acquisition total	1 034
Juste valeur de la participation antérieure de 50 % dans SOSP	1 559
Juste valeur de l'actif net identifiable	(2 593)
<b>Goodwill</b>	<b>—</b>

#### *Juste valeur de la participation antérieure de 50 % dans Sunrise Oil Sands Partnership*

Avant l'acquisition de Sunrise, Cenovus détenait une participation de 50 % dans SOSP, entité contrôlée conjointement avec bp Canada et qui répondait à la définition d'entreprise commune en vertu d'IFRS 11. Depuis l'acquisition de Sunrise, Cenovus est l'actionnaire majoritaire de SOSP, au sens donné à cette expression dans IFRS 10, et SOSP a donc été consolidée. La juste valeur à la date d'acquisition de la participation antérieure a été estimée à 1,6 G\$. La valeur comptable nette des actifs de SOSP était de 960 M\$, compte tenu du goodwill comptabilisé antérieurement (voir la note 23). Par conséquent, Cenovus a comptabilisé un profit de réévaluation hors trésorerie de 599 M\$ (457 M\$ après impôt) lors de la réévaluation à la juste valeur de sa participation antérieure dans SOSP.

### iv) Coûts de transaction

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, des coûts de transaction de 2 M\$ ont été inscrits dans les états consolidés des résultats.

## 6. FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Charges de personnel	249	204
Frais d'administration et autres	342	297
Charge (recouvrement) de rémunération fondée sur des actions (note 32)	97	373
Charge (recouvrement) d'autres incitatifs	—	(9)
	<b>688</b>	<b>865</b>

## 7. CHARGES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Charge d'intérêts – Emprunts à court terme et dette à long terme	362	478
Prime nette (escompte net) au remboursement de titres d'emprunt à long terme <sup>1)</sup>	(84)	(29)
Charge d'intérêts – Obligations locatives (note 20)	161	163
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement (note 27)	220	176
Autres	32	37
	<b>691</b>	<b>825</b>
Intérêts inscrits à l'actif	(20)	(5)
	<b>671</b>	<b>820</b>

1) Rend compte de la prime ou de l'escompte au remboursement, déduction faite des coûts de transaction et de l'amortissement associés aux ajustements de la juste valeur.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### 8. COÛTS D'INTÉGRATION, DE TRANSACTION ET AUTRES COÛTS

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Coûts d'intégration <sup>1)</sup>	46	95
Coûts de transaction (note 5)	11	11
Autres <sup>2)</sup>	28	—
	<b>85</b>	<b>106</b>

1) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les coûts d'intégration comprennent un montant de 46 M\$ lié à l'acquisition de Toledo (5 M\$ liés à l'acquisition de Toledo et 90 M\$ lié à l'arrangement avec Husky en 2022).

2) Ce poste comprend les coûts liés à la mise à niveau et au remplacement de certains systèmes de technologie de l'information, à l'optimisation des processus d'affaires et à la normalisation des données dans l'ensemble de la société.

### 9. (PROFIT) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
(Profit) perte de change latent à la conversion des éléments suivants :		
Titres d'emprunt libellés en dollars US et émis au Canada	(231)	365
Autres	21	—
<b>(Profit) perte de change latent</b>	<b>(210)</b>	<b>365</b>
<b>(Profit) perte de change réalisé</b>	<b>143</b>	<b>(22)</b>
	<b>(67)</b>	<b>343</b>

### 10. SORTIES

#### A) Sorties d'actifs en 2023

Aucune sortie importante n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

#### B) Sorties d'actifs en 2022

Le 31 janvier 2022, la société a conclu la vente de ses actifs de Tucker du secteur Sables bitumineux pour un produit net de 730 M\$ et inscrit un profit avant impôt de 165 M\$ (profit après impôt de 126 M\$).

Le 28 février 2022, la société a conclu la vente de ses actifs de Wembley du secteur Hydrocarbures classiques pour un produit net de 221 M\$ et inscrit un profit avant impôt de 76 M\$ (profit après impôt de 58 M\$).

Le 31 mai 2022, la société a mené à terme le transfert de 12,5 % de la participation directe de Cenovus dans le champ de White Rose et ses extensions satellites dans la région de l'Atlantique. Cenovus a versé 50 M\$ dans le cadre du transfert de sa participation directe, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 62 M\$ (profit après impôt de 47 M\$).

Le 8 juin 2022, la société a vendu sa participation dans Headwater Exploration Inc. pour un produit de 110 M\$, et aucun profit ni aucune perte n'a été comptabilisé, la participation ayant été comptabilisée à sa juste valeur avant la vente.

Le 13 septembre 2022, la société a conclu la vente de 337 stations-service des activités de vente de carburant au détail, situées dans l'Ouest du Canada et en Ontario, pour un produit net en trésorerie de 404 M\$ et a inscrit une perte avant impôt de 74 M\$ (perte après impôt de 56 M\$).

### 11. CHARGES DE DÉPRÉCIATION ET REPRISES DE PERTES DE VALEUR

La société évalue ses UGT afin de déceler des indices de perte de valeur à chaque date de clôture ou lorsque des faits ou circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur constatées au cours de périodes antérieures, hormis les pertes de valeur du goodwill, sont évaluées à chaque date de clôture en vue de déterminer si elles existent toujours ou si elles ont diminué. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à l'UGT à laquelle il se rapporte.

#### A) Unités génératrices de trésorerie en amont

##### i) Charges de dépréciation et reprises pour 2023

La société a soumis les UGT et le goodwill connexe à un test de dépréciation au 31 décembre 2023 et elle a établi qu'aucune dépréciation n'était requise. Aucun indice de dépréciation n'a été constaté pour les autres UGT.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### Principales hypothèses

Les valeurs recouvrables (niveau 3) des UGT du secteur Sables bitumineux de Cenovus et le goodwill connexe qui ont été soumises à un test de dépréciation ont été évaluées à la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer le montant net des flux de trésorerie futurs tirés des réserves sont les volumes de production attendus, la quantité de réserves, les prix futurs des marchandises, les coûts futurs de mise en valeur de l'exploitation, toutes conformes aux estimations des évaluateurs de réserves indépendants agréés de la société, et les taux d'actualisation. La juste valeur des actifs productifs a été calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt qui seraient tirés des réserves prouvées et probables au moyen des prix à terme et des coûts estimatifs au 31 décembre 2023. Toutes les réserves ont été évaluées au 31 décembre 2023 par des évaluateurs de réserves indépendants agréés de la société.

### Prix du pétrole brut, des LGN et du gaz naturel

Les prix à terme des marchandises au 31 décembre 2023 utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs générés par les réserves de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel sont les suivants :

	2024	2025	2026	2027	2028	Hausse annuelle moyenne par la suite
West Texas Intermediate (« WTI ») (\$ US/b) <sup>1)</sup>	73,67	74,98	76,14	77,66	79,22	2,00 %
Western Canadian Select à Hardisty <sup>2)</sup> (\$ CA/b)	76,74	79,77	81,12	82,88	85,04	2,00 %
Condensats à Edmonton (\$ CA/b)	96,79	98,75	100,71	102,72	104,78	2,00 %
Gaz naturel de l'Alberta Energy Company (\$ CA/kpi <sup>3)</sup> ) <sup>3)</sup>	2,20	3,37	4,05	4,13	4,21	2,00 %

1) Baril (« b »).

2) Western Canadian Select à Hardisty (« WCS »).

3) Mille pieds cubes (« kpi<sup>3</sup> »).

### Taux d'actualisation

Les flux de trésorerie futurs actualisés ont été établis par l'application d'un taux d'actualisation de 14 %.

### Sensibilité

Une hausse de un pour cent du taux d'actualisation et une baisse de cinq pour cent des estimations du prix à terme des marchandises n'auraient pas eu d'incidence sur les résultats du test de dépréciation auxquels sont soumis les UGT et le goodwill connexe.

### ii) Charges de dépréciation pour 2022

La société a soumis les UGT et le goodwill connexe à un test de dépréciation au 31 décembre 2022 et elle a établi qu'aucune dépréciation n'était requise. La société a soumis l'UGT de Sunrise à un test de dépréciation en raison d'une baisse des prix à terme à court terme entre la date d'acquisition de Sunrise et le 31 décembre 2022. La valeur recouvrable de l'UGT de Sunrise excédant sa valeur comptable, aucune dépréciation n'a été constatée.

### Principales hypothèses

Les valeurs recouvrables (niveau 3) des UGT du secteur Sables bitumineux de Cenovus qui ont été soumises à un test de dépréciation étaient approximatives et elles ont été évaluées à la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer le montant net des flux de trésorerie futurs étaient conformes à celles dont il a été question plus haut pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Toutes les réserves ont été évaluées au 31 décembre 2022 par des évaluateurs de réserves indépendants agréés de la société.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### Prix du pétrole brut, des LGN et du gaz naturel

Les prix à terme des marchandises au 31 décembre 2022 utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs générés par les réserves de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel sont les suivants :

	2023	2024	2025	2026	2027	Hausse annuelle moyenne par la suite
WTI (\$ US/b)	80,33	78,50	76,95	77,61	79,16	2,00 %
WCS (\$ CA/b)	76,54	77,75	77,55	80,07	81,89	2,00 %
Condensats à Edmonton (\$ CA/b)	106,22	101,35	98,94	100,19	101,74	2,00 %
Gaz naturel de l'Alberta Energy Company (\$ CA/kpi <sup>3</sup> )	4,23	4,40	4,21	4,27	4,34	2,00 %

### Taux d'actualisation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés sont faites selon un taux d'actualisation entre 14 % et 15 % en fonction des caractéristiques individuelles des UGT considérées et d'autres facteurs économiques et opérationnels.

### Sensibilité

En ce qui concerne l'UGT de Sunrise, une hausse de un pour cent du taux d'actualisation aurait donné lieu à une perte de valeur de 69 M\$ et une baisse de cinq pour cent des estimations du prix à terme des marchandises aurait donné lieu à une perte de valeur de 226 M\$. Une hausse de un pour cent du taux d'actualisation et une baisse de cinq pour cent des estimations du prix à terme n'auraient pas eu d'incidence sur le résultat du test de dépréciation auxquels sont soumis les UGT et le goodwill connexe.

## B) Unités génératrices de trésorerie en aval

### i) Charges de dépréciation et reprises pour 2023

Au 31 décembre 2023, aucun indice de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur n'a été déterminé pour les UGT en aval de la société.

### ii) Charges de dépréciation et reprises pour 2022

Au 31 décembre 2022, la société a déterminé des indices de dépréciation pour l'UGT de Toledo en raison de l'acquisition imminente de la participation restante de 50 % auprès de bp et d'un incident à la raffinerie de Toledo. Des indices de dépréciation ont également été déterminés pour l'UGT de Superior découlant de la remise en service de l'actif. La valeur comptable totale des UGT de Toledo et de Superior excédait leur valeur recouvrable. Une charge de dépréciation de 1,5 G\$ a été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires dans le secteur Raffinage aux États-Unis.

Au 31 décembre 2022, la société a également déterminé des indices de dépréciation pour les UGT de Borger, de Wood River et de Lima en raison d'une hausse des marges de craquage à terme, donnant lieu à une hausse des marges des produits raffinés. Une évaluation a indiqué que la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable des UGT visées. Au 31 décembre 2022, la société a repris les pertes de valeur de 1,2 G\$, déduction faite de la charge d'amortissement et d'épuisement qui auraient été comptabilisées si aucune dépréciation n'avait été inscrite.

Au 31 décembre 2022, la valeur recouvrable globale des UGT du secteur Raffinage aux États-Unis a été évaluée à 5,4 G\$.

### Principales hypothèses

La valeur recouvrable (niveau 3) des UGT du secteur Raffinage aux États-Unis a été calculée à partir de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt à l'aide des prix à terme et coûts estimatifs. Les principales hypothèses entrant dans la détermination des flux de trésorerie futurs sont notamment la production de produits raffinés, les prix à terme du pétrole brut, les marges de craquage à terme, les dépenses d'investissement futures, les charges d'exploitation futures et les taux d'actualisation. Les marges de craquage à terme ont été établies en fonction des prévisions moyennes d'un tiers consultant.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### Pétrole brut et marges de craquage

Les prix à terme reposent sur l'estimation la plus appropriée de la direction et sont corroborés par des données de tiers. Au 31 décembre 2022, les prix à terme utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs étaient les suivants :

(\$ US/b)	2023	2024	2025	2026	2027
WTI	80,33	78,50	76,95	77,61	79,16
Écart WTI/WTS <sup>1)</sup>	(0,56)	(0,56)	(0,56)	(0,56)	(0,56)
Écart WTI/WCS	(23,32)	(19,09)	(17,42)	(15,87)	(15,74)
Chicago – marges de craquage 3-2-1	29,37	24,10	22,12	21,70	21,67

1) West Texas Sour (« WTS »).

Les prix ultérieurs ayant servi à déterminer les flux de trésorerie futurs jusqu'en 2032 ont été extrapolés selon un taux de croissance de 2 %.

### Taux d'actualisation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés sont faites selon un taux d'actualisation entre 15 % et 18 % en fonction des caractéristiques individuelles des UGT considérées et d'autres facteurs économiques et opérationnels.

### Sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-après indique l'incidence qu'un changement de taux d'actualisation ou de prix à terme du pétrole brut et des marges de craquage aurait sur le montant de la perte de valeur et de la reprise d'une perte de valeur au 31 décembre 2022 des UGT du secteur Raffinage aux États-Unis.

	Hausse de 1 % du taux d'actualisation	Baisse de 1 % du taux d'actualisation	Hausse de 5 % des estimations du prix à terme	Baisse de 5 % des estimations du prix à terme
Augmentation (diminution) du montant de la perte de valeur	69	(65)	(268)	268
Augmentation (diminution) du montant de la reprise de perte de valeur	(72)	14	168	(342)

## 12. AUTRES PRODUITS (CHARGES), MONTANT NET

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a comptabilisé d'autres produits d'un montant de 63 M\$ (532 M\$ en 2022).

En 2022, les autres produits comprenaient un montant de 328 M\$ au titre d'un produit d'assurance, relativement aux incidents survenus en 2018 à la raffinerie de Superior et dans la région de l'Atlantique, et un montant de 65 M\$ en vertu du programme de remise en état des sites du gouvernement de l'Alberta, qui offre du financement aux entités admissibles au titre de l'abandon et de la remise en état de sites pétroliers et gaziers. Aucun montant similaire n'a été comptabilisé en 2023.

## 13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

### A) Charge (produit) d'impôt sur le résultat

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Impôt exigible		
Canada	1 041	1 252
États-Unis	(109)	104
Asie-Pacifique	224	262
Autres pays	25	21
<b>Total de la charge (du produit) d'impôt exigible</b>	<b>1 181</b>	<b>1 639</b>
<b>Charge (produit) d'impôt différé</b>	<b>(250)</b>	<b>642</b>
	<b>931</b>	<b>2 281</b>

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développements économiques (« OCDE ») a publié un modèle de règles en vue de l'établissement d'un nouveau cadre régissant l'impôt minimum mondial (le « Pilier Deux »). En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat* (« IAS 12 ») portant sur le Pilier Deux, qui donnent des précisions sur les incidences du Pilier Deux et les obligations supplémentaires en matière d'informations à fournir lorsque la législation sera quasi adoptée. Cenovus a appliqué l'exemption temporaire obligatoire d'IAS 12 et, de ce fait, n'a pas tenu compte des incidences du Pilier Deux dans le calcul de l'impôt différé. La société ne prévoit pas que le Pilier Deux aura une incidence importante.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a comptabilisé une charge d'impôt exigible ayant principalement trait au résultat imposable au Canada et dans la région de l'Asie-Pacifique. La diminution par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une baisse du résultat par rapport à 2022 et à un produit d'impôt différé aux États-Unis, dont une tranche 115 M\$ liée à une augmentation de la base fiscale américaine de l'acquisition de Toledo.

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé au taux prévu par la loi au Canada et de l'impôt sur le résultat comptabilisé.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>5 040</b>	8 731
Taux prévu par la loi au Canada (en pourcentage)	<b>23,7</b>	23,7
<b>Charge (produit) d'impôt prévue</b>	<b>1 194</b>	2 069
Incidence des éléments suivants sur l'impôt :		
Différences au titre des taux prévus par la loi et autres taux	<b>(38)</b>	17
(Gains) pertes en capital non imposables	<b>(15)</b>	84
(Gains) pertes en capital non comptabilisés	<b>(30)</b>	84
Ajustements découlant de déclarations antérieures	<b>(16)</b>	15
Comptabilisation de la base fiscale aux États-Unis	<b>(115)</b>	—
Autres	<b>(49)</b>	12
<b>Total de la charge (produit) d'impôt</b>	<b>931</b>	2 281
<b>Taux d'imposition effectif (en pourcentage)</b>	<b>18,5</b>	26,1

### B) Actifs et passifs d'impôt différé

Les détails des actifs et des passifs d'impôt différé, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à une même administration fiscale, sont les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
<b>Actifs d'impôt différé</b>		
Actifs d'impôt différé à recouvrer en deçà de 12 mois	<b>(315)</b>	(31)
Actifs d'impôt différé à recouvrer dans plus de 12 mois	<b>(1 174)</b>	(747)
	<b>(1 489)</b>	(778)
<b>Passifs d'impôt différé</b>		
Passifs d'impôt différé à régler en deçà de 12 mois	<b>138</b>	55
Passifs d'impôt différé à régler dans plus de 12 mois	<b>4 843</b>	4 460
	<b>4 981</b>	4 515
<b>Passif d'impôt différé, montant net</b>	<b>3 492</b>	3 737

Les actifs d'impôt différé à recouvrer et les passifs d'impôt différé à régler en deçà de 12 mois correspondent à l'estimation que fait la direction du moment de la reprise des différences temporelles et peuvent ne pas correspondre à la charge d'impôt exigible de l'année suivante.

La variation des actifs et des passifs d'impôt différé, compte non tenu de la compensation des soldes dans une même administration fiscale, se présente de la façon suivante :

	Pertes fiscales non utilisées	Gestion des risques	Autres	Total
<b>Actifs d'impôt différé</b>				
31 décembre 2021	(655)	(11)	(788)	(1 454)
Imputés (crédités) au résultat	490	11	158	659
Imputés (crédités) aux autres éléments du résultat global	9	—	8	17
31 décembre 2022	<b>(156)</b>	—	<b>(622)</b>	<b>(778)</b>
Imputés (crédités) au résultat	<b>(777)</b>	—	<b>54</b>	<b>(723)</b>
Imputés (crédités) aux autres éléments du résultat global	<b>19</b>	—	<b>(7)</b>	<b>12</b>
<b>31 décembre 2023</b>	<b>(914)</b>	—	<b>(575)</b>	<b>(1 489)</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>				
31 décembre 2021	3 949	—	97	4 046
Imputés (crédités) au résultat	25	11	(53)	(17)
Imputés (crédités) à la répartition du coût d'acquisition visant Sunrise	486	—	—	486
31 décembre 2022	<b>4 460</b>	<b>11</b>	<b>44</b>	<b>4 515</b>
Imputés (crédités) au résultat	<b>495</b>	<b>(8)</b>	<b>(14)</b>	<b>473</b>
Imputés (crédités) aux autres éléments du résultat global	<b>(7)</b>	—	—	<b>(7)</b>
<b>31 décembre 2023</b>	<b>4 948</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>4 981</b>

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Passifs d'impôt différé, montant net	Total
<b>31 décembre 2021</b>	<b>2 592</b>
Imputés (crédités) au résultat	642
Imputés (crédités) à la répartition du coût d'acquisition visant Sunrise	486
Imputés (crédités) aux autres éléments du résultat global	17
<b>31 décembre 2022</b>	<b>3 737</b>
Imputés (crédités) au résultat	(250)
Imputés (crédités) aux autres éléments du résultat global	5
<b>31 décembre 2023</b>	<b>3 492</b>

Les actifs d'impôt différé de 696 M\$ au 31 décembre 2023 (546 M\$ au 31 décembre 2022) représentent les différences temporaires déductibles nettes des territoires américains qui ont été intégralement comptabilisées, étant donné que la probabilité qu'elles soient réalisées est prévue puisque la réalisation d'un résultat imposable est prévue. Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé aux 31 décembre 2023 et 2022 à l'égard de différences temporelles liées aux participations dans des filiales et des partenariats dont la société peut contrôler le moment où elles s'inverseront et dont il est peu probable qu'elles s'inverseront dans un avenir prévisible.

### C) Comptes fiscaux

Les montants approximatifs des comptes fiscaux, y compris des pertes fiscales, s'établissent comme suit :

31 décembre	2023	2022
Canada	8 547	8 505
États-Unis	8 058	6 477
Asie-Pacifique	347	457
	<b>16 952</b>	<b>15 439</b>

Au 31 décembre 2023, les comptes fiscaux ci-dessus comprenaient des pertes autres qu'en capital au Canada de 126 M\$ (115 M\$ au 31 décembre 2022) et des pertes d'exploitation nettes aux États-Unis de 3,7 G\$ (468 M\$ au 31 décembre 2022). Ces pertes expirent au plus tôt en 2038.

Au 31 décembre 2023, la société disposait de pertes en capital nettes au Canada de 59 M\$ (28 M\$ au 31 décembre 2022) qui pouvaient être reportées en avant pour réduire les futurs gains en capital. La société n'a pas comptabilisé une tranche de 141 M\$ (504 M\$ au 31 décembre 2022) des différences temporaires déductibles associées aux pertes de change latentes sur sa dette libellée en dollars américains.

## 14. MONTANTS PAR ACTION

### A) Résultat net par action ordinaire – de base et dilué

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
<b>Résultat net</b>	<b>4 109</b>	6 450
Incidence des dividendes cumulatifs sur les actions privilégiées	(36)	(35)
<b>Résultat net – de base et dilué</b>	<b>4 073</b>	6 415
<b>Nombre moyen pondéré d'actions, de base</b> (en milliers)	<b>1 895 487</b>	1 951 262
Effet dilutif des bons de souscription	22 223	44 845
Effet dilutif des droits de règlement net	7 150	10 045
Effet dilutif des options sur actions de remplacement de Cenovus	580	—
<b>Nombre moyen pondéré d'actions, après dilution</b> (en milliers)	<b>1 925 440</b>	2 006 152
<b>Résultat net par action ordinaire – de base</b> (\$)	<b>2,15</b>	3,29
<b>Résultat net par action ordinaire – après dilution</b> <sup>1), 2)</sup> (\$)	<b>2,12</b>	3,20

1) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ont été exclus du calcul du résultat net par action dilutif un résultat net de néant (52 M\$ en 2022) et aucune action ordinaire (1,6 million d'actions ordinaires en 2022) ayant trait à l'exercice hypothétique des options sur actions de remplacement de Cenovus en raison de leur effet antidilutif.

2) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, 1,5 million de DRN (52 000 en 2022) ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré d'actions après dilution en raison de leur effet antidilutif.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### B) Dividendes sur actions ordinaires

Exercices clos les 31 décembre	2023		2022	
	Par action	Montant	Par action	Montant
Dividendes de base	0,525	990	0,350	682
Dividendes variables	—	—	0,114	219
<b>Total des dividendes déclarés et versés sur les actions ordinaires</b>	<b>0,525</b>	<b>990</b>	<b>0,464</b>	<b>901</b>

La déclaration d'un dividende sur les actions ordinaires est à l'entière discrétion du conseil d'administration de la société et est réexaminée tous les trimestres.

Le 14 février 2024, le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende de base au premier trimestre de 0,140 \$ par action ordinaire, payable le 28 mars 2024 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 15 mars 2024.

### C) Dividendes sur actions privilégiées

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Actions privilégiées de premier rang de série 1	7	7
Actions privilégiées de premier rang de série 2	2	1
Actions privilégiées de premier rang de série 3	12	12
Actions privilégiées de premier rang de série 5	9	9
Actions privilégiées de premier rang de série 7	6	6
<b>Total des dividendes déclarés sur les actions privilégiées</b>	<b>36</b>	<b>35</b>

La déclaration d'un dividende sur les actions privilégiées est à l'entière discrétion du conseil d'administration de la société et est réexaminée tous les trimestres.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a versé des dividendes de 36 M\$ sur les actions privilégiées (26 M\$ au 31 décembre 2022).

Le 2 janvier 2024, la société a versé des dividendes sur les actions privilégiées de 9 M\$, tels qu'ils ont été déclarés le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Le 3 janvier 2023, la société a versé des dividendes sur les actions privilégiées de 9 M\$, tels qu'ils ont été déclarés le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Le 14 février 2024, le conseil d'administration de la société a déclaré des dividendes au premier trimestre d'un montant de 9 M\$, payables le 1<sup>er</sup> avril 2024 aux détenteurs d'actions privilégiées inscrits le 15 mars 2024.

## 15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

31 décembre	2023	2022
Trésorerie	2 109	3 195
Placements à court terme	118	1 329
	<b>2 227</b>	<b>4 524</b>

## 16. COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR

31 décembre	2023	2022
Fournisseurs et charges à payer	2 722	2 962
Charges payées d'avance et acomptes	242	402
Montants à recevoir d'entreprises communes	49	51
Autres	22	58
	<b>3 035</b>	<b>3 473</b>

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### 17. STOCKS

31 décembre	2023	2022
<b>Produits</b>		
Pétrole brut	2 084	2 424
Diluant	379	366
Gaz naturel et LGN	68	50
Produits raffinés	1 073	1 169
<b>Total des produits</b>	<b>3 604</b>	<b>4 009</b>
<b>Pièces et fournitures</b>	<b>426</b>	<b>303</b>
	<b>4 030</b>	<b>4 312</b>

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une somme d'environ 39,1 G\$ de stocks produits et achetés a été passée en charges (environ 49,1 G\$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, la société a comptabilisé des réductions de valeur hors trésorerie des stocks de respectivement 86 M\$ et 3 M\$ au titre des produits raffinés et des stocks de pétrole brut. Les réductions de valeur hors trésorerie des stocks ont été inscrites dans les charges liées aux produits achetés.

### 18. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION, MONTANT NET

	Total
31 décembre 2021	720
Entrées d'actifs	37
Pertes de valeur <sup>1)</sup>	(64)
Variation des passifs relatifs au démantèlement	(12)
Variation des cours de change et autres	4
31 décembre 2022	<b>685</b>
Acquisition	<b>31</b>
Entrées d'actifs	<b>84</b>
Transfert aux immobilisations corporelles (note 19)	<b>(60)</b>
Pertes de valeur <sup>1)</sup>	<b>(29)</b>
Variation des passifs relatifs au démantèlement	<b>28</b>
Variation des cours de change et autres	<b>(1)</b>
<b>31 décembre 2023</b>	<b>738</b>

1) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, des coûts de prospection et d'évaluation de respectivement 14 M\$, de 6 M\$ et de 9 M\$, qui étaient auparavant incorporés, ont été radiés dans le secteur Sables bitumineux, le secteur Hydrocarbures classiques et le secteur Production extracôtière (respectivement 2 M\$ et 62 M\$ dans le secteur Sables bitumineux et le secteur Production extracôtière en 2022), la valeur comptable n'étant plus jugée recouvrable.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### 19. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET

	Biens de pétrole brut et de gaz naturel	Actifs de traitement, de transport et de stockage	Actifs de raffinage	Autres actifs <sup>1)</sup>	Total
<b>COÛT</b>					
31 décembre 2021	38 443	228	10 495	1 735	50 901
Acquisitions (note 5) <sup>2)</sup>	3 230	—	—	—	3 230
Entrées d'actifs	2 409	11	1 143	108	3 671
Variation des passifs relatifs au démantèlement	(186)	(6)	(29)	(32)	(253)
Sorties d'actifs (notes 5 et 10) <sup>2)</sup>	(557)	—	—	—	(557)
Variation des cours de change et autres	189	21	523	14	747
<b>31 décembre 2022</b>	<b>43 528</b>	<b>254</b>	<b>12 132</b>	<b>1 825</b>	<b>57 739</b>
Acquisitions (note 5) <sup>3)</sup>	11	—	770	—	781
Entrées d'actifs	3 392	14	719	89	4 214
Transfert des actifs de prospection et d'évaluation (note 18)	60	—	—	—	60
Variation des passifs relatifs au démantèlement	542	—	21	18	581
Sorties d'actifs (note 5) <sup>3)</sup>	(17)	—	(633)	(17)	(667)
Variation des cours de change et autres	(91)	4	(239)	(7)	(333)
<b>31 décembre 2023</b>	<b>47 425</b>	<b>272</b>	<b>12 770</b>	<b>1 908</b>	<b>62 375</b>
<b>CUMUL DE L'AMORTISSEMENT ET DE L'ÉPUISEMENT</b>					
31 décembre 2021	10 912	53	4 572	1 139	16 676
Amortissements et épuisement <sup>4)</sup>	3 461	37	466	103	4 067
Charges de dépréciation (note 11)	—	—	1 499	—	1 499
Reprises de pertes de valeur (note 11)	—	—	(1 233)	—	(1 233)
Sorties d'actifs (notes 5 et 10) <sup>2)</sup>	(84)	—	—	—	(84)
Variation des cours de change et autres	13	16	243	43	315
<b>31 décembre 2022</b>	<b>14 302</b>	<b>106</b>	<b>5 547</b>	<b>1 285</b>	<b>21 240</b>
Amortissement et épuisement <sup>4)</sup>	3 692	19	554	86	4 351
Sorties d'actifs (note 5) <sup>3)</sup>	(8)	—	(299)	(12)	(319)
Variation des cours de change et autres	(11)	4	(135)	(5)	(147)
<b>31 décembre 2023</b>	<b>17 975</b>	<b>129</b>	<b>5 667</b>	<b>1 354</b>	<b>25 125</b>
<b>VALEUR COMPTABLE</b>					
31 décembre 2022	29 226	148	6 585	540	36 499
<b>31 décembre 2023</b>	<b>29 450</b>	<b>143</b>	<b>7 103</b>	<b>554</b>	<b>37 250</b>

1) Comprend les actifs des activités liées aux carburants commerciaux, le mobilier de bureau, les agencements, les améliorations locatives, les technologies de l'information et les aéronefs.

2) Dans le cadre de l'acquisition de Sunrise, Cenovus était présumée avoir cédé sa participation antérieure et l'avoir acquise de nouveau à sa juste valeur conformément à IFRS 3. Au 31 août 2022, la valeur comptable de la participation antérieure dans les immobilisations corporelles de SOSIP était de 454 M\$.

3) Dans le cadre de l'acquisition de Toledo, Cenovus était présumée avoir cédé sa participation antérieure et l'avoir acquise de nouveau à sa juste valeur conformément à IFRS 3. Au 28 février 2023, la valeur comptable de la participation antérieure dans les immobilisations corporelles de Toledo était de 334 M\$.

4) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'amortissement et l'épuisement tiennent compte de pertes de valeur d'actifs de respectivement 20 M\$, de 12 M\$ et de 38 M\$ dans le secteur Sables bitumineux, le secteur Raffinage au Canada et le secteur Raffinage aux États-Unis (respectivement 26 M\$ et 25 M\$ dans le secteur Production extracôtière et le secteur Raffinage au Canada en 2022).

#### Actifs en construction

Les immobilisations corporelles comprennent les montants suivants à l'égard des actifs en construction qui ne sont pas assujettis à l'amortissement et à l'épuisement :

31 décembre	2023	2022
Biens de pétrole brut et de gaz naturel	2 507	2 142
Actifs de raffinage	243	137
	<b>2 750</b>	<b>2 279</b>

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### 20. CONTRATS DE LOCATION

#### A) Actifs au titre de droits d'utilisation, montant net

	Immobilier	Actifs de transport et de stockage <sup>1)</sup>	Actifs de raffinage	Autres actifs <sup>2)</sup>	Total
<b>COÛT</b>					
31 décembre 2021	592	1 841	161	62	2 656
Entrées d'actifs	—	22	1	2	25
Variation des cours de change et autres	7	(23)	12	10	6
31 décembre 2022	599	1 840	174	74	2 687
Acquisitions (note 5) <sup>3)</sup>	1	24	8	—	33
Entrées d'actifs	1	56	—	—	57
Sorties d'actifs (note 5) <sup>3)</sup>	—	—	(19)	—	(19)
Variation des cours de change et autres	(13)	44	(2)	(4)	25
31 décembre 2023	588	1 964	161	70	2 783
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
31 décembre 2021	92	520	33	1	646
Amortissement	36	226	21	14	297
Variation des cours de change et autres	(1)	(101)	4	(3)	(101)
31 décembre 2022	127	645	58	12	842
Amortissement	36	223	22	12	293
Sorties d'actifs (note 5) <sup>3)</sup>	—	—	(12)	—	(12)
Variation des cours de change et autres	(7)	(5)	(3)	(5)	(20)
31 décembre 2023	156	863	65	19	1 103
<b>VALEUR COMPTABLE</b>					
31 décembre 2022	472	1 195	116	62	1 845
31 décembre 2023	432	1 101	96	51	1 680

1) Comprend les wagons, les barges, les navires, les pipelines, les cavités et les réservoirs.

2) Comprend les actifs liés aux carburants commerciaux, à la flotte de véhicules et à d'autre matériel.

3) Dans le cadre de l'acquisition de Toledo, Cenovus était présumée avoir cédé sa participation antérieure et l'avoir acquise de nouveau à sa juste valeur conformément à IFRS 3. Au 28 février 2023, la valeur comptable de la participation antérieure dans les actifs au titre de droits d'utilisation de Toledo était de 7 M\$.

#### B) Obligations locatives

	2023	2022
Obligations locatives à l'ouverture de l'exercice	2 836	2 957
Acquisitions (note 5) <sup>1)</sup>	33	—
Entrées d'actifs	57	25
Charge d'intérêts (note 7)	161	163
Paievements de loyers	(449)	(465)
Sorties d'actifs (note 5) <sup>1)</sup>	(11)	—
Variation des cours de change et autres	31	156
<b>Obligations locatives à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 658</b>	<b>2 836</b>
Déduire : Partie courante	299	308
Partie non courante	2 359	2 528

1) Dans le cadre de l'acquisition de Toledo, Cenovus était présumée avoir cédé sa participation antérieure et l'avoir acquise de nouveau à sa juste valeur conformément à IFRS 3. Au 28 février 2023, la valeur comptable de la participation antérieure dans les obligations locatives de Toledo était de 11 M\$.

La durée des contrats de location est négociée pour chaque contrat et est assortie d'un large éventail de modalités. La société a des paiements de loyers variables liés à des impôts fonciers visant des contrats liés à des biens immobiliers.

La société tient compte des options de prolongation dans le calcul des obligations locatives lorsqu'elle a le droit de prolonger la durée d'un contrat de location, à son gré, et qu'elle est raisonnablement certaine d'exercer l'option de prolongation. La société n'a prévu aucune option de résiliation significative et les montants résiduels ne sont pas importants.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### 21. PARTENARIATS

#### A) Entreprises communes

Cenovus a des participations dans des entreprises communes au sein de ses secteurs en amont. Au 31 décembre 2023, la société détenait également une participation de 50 % dans WRB du secteur Raffinage aux États-Unis. Phillips 66, qui détient la participation résiduelle de 50 %, exploite la raffinerie de Wood River dans l'Illinois et la raffinerie de Borger au Texas.

Avant le 28 février 2023, Cenovus détenait une participation de 50 % dans Toledo, entité qui était contrôlée conjointement avec bp. Avant le 31 août 2022, Cenovus détenait une participation de 50 % dans SOSF, entité qui était contrôlée conjointement avec bp Canada. Depuis ces dates, ces deux entreprises communes sont entièrement contrôlées par Cenovus et elles ont été consolidées (se reporter à la note 5 pour en apprendre davantage sur ces transactions).

#### B) Coentreprises

##### Husky-CNOOC Madura Ltd.

La société détient une participation de 40 % dans l'entité contrôlée conjointement HCML. La quote-part revenant à la société du résultat lié à la coentreprise, des distributions reçues et des apports versés est inscrite dans le résultat provenant des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les tableaux ci-dessous présentent l'information financière comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence pour HCML.

##### Résultats d'exploitation

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Produits des activités ordinaires	615	383
Charges	545	350
<b>Résultat net</b>	<b>70</b>	<b>33</b>

##### État de la situation financière

31 décembre	2023	2022
Actif courant <sup>1)</sup>	334	247
Actif non courant	1 751	1 926
Passif courant	140	160
Passif non courant	1 188	1 293
<b>Actif net</b>	<b>757</b>	<b>720</b>

1) Comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 111 M\$ (64 M\$ au 31 décembre 2022).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la quote-part du résultat de l'entreprise liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence revenant à la société s'établissait à 57 M\$ (23 M\$ en 2022). Au 31 décembre 2023, la valeur comptable de la quote-part de l'actif net revenant à la société se chiffrait à 344 M\$ (365 M\$ au 31 décembre 2022). Ces montants ne représentent pas le contrôle conjoint de 40 % des produits des activités ordinaires, des charges et de l'actif net de HCML en raison des différences que présentent les valeurs attribuées à la participation ainsi que les méthodes comptables de la coentreprise et de la société.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a reçu des distributions totalisant 93 M\$ de la part de HCML (42 M\$ en 2022) et a versé des apports de 35 M\$ (54 M\$ en 2022).

##### Husky Midstream Limited Partnership

La société détient partiellement HMLP et en est l'exploitant. La société détient une participation de 35 % dans HMLP à l'égard de laquelle elle applique la méthode de la mise en équivalence. La quote-part revenant à la société du résultat lié à la coentreprise, en excédant du cumul des pertes non comptabilisées, des distributions reçues et des apports versés, est inscrite dans le résultat provenant des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Exercice clos les 31 décembre	2023	2022
Résultat net de HMLP	231	190
Quote-part revenant à Cenovus du résultat net de HMLP <sup>1)</sup>	(1)	(23)
Quote-part revenant à Cenovus des autres éléments du résultat global de HMLP <sup>1)</sup>	(2)	8
Distributions reçues	56	23
Apports versés	62	31

1) Cenovus ne reçoit pas 35 % du résultat net et des autres éléments du résultat global de HMLP en raison de la nature de l'entente de partage des profits.

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable de la participation de la société dans HMLP s'établissait à néant (néant au 31 décembre 2022), car les pertes étaient supérieures à la quote-part revenant à la société du résultat lié à la coentreprise. Cenovus avait cumulé des pertes liées au résultat et aux autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt, de 31 M\$ au 31 décembre 2023 (28 M\$ au 31 décembre 2022).

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### 22. AUTRES ACTIFS

31 décembre	2023	2022
Placements privés en titres de capitaux propres (note 35)	131	55
Métaux précieux	76	86
Investissement net dans des contrats de location-financement	61	62
Créances à long terme et montants payés d'avance	50	120
Immobilisations incorporelles <sup>1)</sup>	—	19
	<b>318</b>	<b>342</b>

1) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, 49 M\$ de coûts des immobilisations incorporelles déjà incorporés ont été radiés à titre de charge d'amortissement et épuisement du secteur Sables bitumineux, car il a été établi que la valeur comptable n'était pas recouvrable.

### 23. GOODWILL

	2023	2022
Valeur comptable à l'ouverture de l'exercice	2 923	3 473
Goodwill cédé (note 5)	—	(550)
<b>Valeur comptable à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 923</b>	<b>2 923</b>

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

31 décembre	2023	2022
Primrose (Foster Creek)	1 171	1 171
Christina Lake	1 101	1 101
Actifs de production par méthode thermique de Lloydminster	651	651
	<b>2 923</b>	<b>2 923</b>

### 24. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

31 décembre	2023	2022
Charges à payer	3 931	3 412
Fournisseurs	1 075	2 331
Incitatif à long terme à l'intention des employés	284	162
Intérêts	69	80
Montants à payer à des entreprises communes	75	66
Gestion des risques	19	39
Provisions au titre de contrats déficitaires et défavorables	18	25
Autres	9	9
	<b>5 480</b>	<b>6 124</b>

### 25. DETTE ET STRUCTURE FINANCIÈRE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le taux d'intérêt moyen pondéré annualisé sur l'encours de la dette, y compris la quote-part de la société dans les emprunts à court terme, s'est établi à 4,7 % (4,7 % en 2022).

#### A) Emprunts à court terme

31 décembre	Notes	2023	2022
Facilités remboursables à vue non engagées	i	—	—
Facilités remboursables à vue non engagées de WRB	ii	179	115
<b>Capital total de la dette</b>		<b>179</b>	<b>115</b>

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### i) Facilités remboursables à vue non engagées

Au 31 décembre 2023, la société disposait de facilités remboursables à vue non engagées totalisant 1,7 G\$ (1,9 G\$ au 31 décembre 2022), dont une tranche de 1,4 G\$ pouvait être utilisée à des fins générales, la totalité du montant pouvant servir à l'émission de lettres de crédit. Au 31 décembre 2023, des lettres de crédit en cours totalisant 364 M\$ (490 M\$ au 31 décembre 2022) étaient émises; aucun emprunt direct n'avait été prélevé.

### ii) Facilités remboursables à vue non engagées de WRB

WRB dispose de facilités remboursables à vue non engagées de 450 M\$ US, dont la quote-part de Cenovus est de 50 %, pouvant servir à combler ses besoins en fonds de roulement à court terme. Au 31 décembre 2023, 270 M\$ US avaient été prélevés sur ces facilités, et la quote-part de ce montant revenant à Cenovus s'établissait à 135 M\$ US (179 M\$ CA). Au 31 décembre 2022, la quote-part de la capacité revenant à Cenovus se chiffrait à 225 M\$ US, et un montant de 85 M\$ US (115 M\$ CA) sur cette capacité avait été prélevé.

## B) Dette à long terme

31 décembre	Notes	2023	2022
Facilité de crédit engagée <sup>1)</sup>	i	—	—
Billets non garantis libellés en dollars américains	ii	5 028	6 537
Billets non garantis libellés en dollars canadiens	ii	2 000	2 000
<b>Capital total de la dette</b>		<b>7 028</b>	<b>8 537</b>
Primes nettes (escomptes nets) sur la dette et coûts de transaction		80	154
<b>Dette à long terme</b>		<b>7 108</b>	<b>8 691</b>

1) La facilité de crédit engagée peut comprendre des acceptations bancaires, des emprunts au taux garanti à un jour, des emprunts au taux préférentiel et des emprunts au taux de base américain.

### i) Facilité de crédit engagée

Au 31 décembre 2023, la société disposait d'une facilité de crédit engagée dont une tranche de 1,8 G\$ vient à échéance le 10 novembre 2025 et une tranche de 3,7 G\$, le 10 novembre 2026. Au 31 décembre 2023, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit (néant au 31 décembre 2022).

### ii) Billets non garantis libellés en dollars américains et en dollars canadiens

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a acheté une tranche de l'encours de 1,0 G\$ US (des tranches de l'encours de 2,6 G\$ US et de 750 M\$ CA en 2022) du capital des billets non garantis.

Le capital des billets non garantis en circulation de la société s'établissait comme suit :

31 décembre	2023		2022	
	Capital en \$ US	Capital en \$ CA et équivalent	Capital en \$ US	Capital en \$ CA et équivalent
<b>Billets non garantis libellés en dollars américains</b>				
5,38 %, échéant le 15 juillet 2025	133	176	133	181
4,25 %, échéant le 15 avril 2027	373	493	373	505
4,40 %, échéant le 15 avril 2029	183	241	240	324
2,65 %, échéant le 15 janvier 2032	500	661	500	677
5,25 %, échéant le 15 juin 2037	333	441	583	790
6,80 %, échéant le 15 septembre 2037	191	253	387	524
6,75 %, échéant le 15 novembre 2039	652	862	935	1 267
4,45 %, échéant le 15 septembre 2042	91	121	97	131
5,20 %, échéant le 15 septembre 2043	27	36	29	39
5,40 %, échéant le 15 juin 2047	569	752	800	1 083
3,75 %, échéant le 15 février 2052	750	992	750	1 016
	<b>3 802</b>	<b>5 028</b>	<b>4 827</b>	<b>6 537</b>
<b>Billets non garantis libellés en dollars canadiens</b>				
3,60 %, échéant le 10 mars 2027		750		750
3,50 %, échéant le 7 février 2028		1 250		1 250
		<b>2 000</b>		<b>2 000</b>
<b>Total des billets non garantis</b>		<b>7 028</b>		<b>8 537</b>

Au 31 décembre 2023, la société respectait toutes les conditions de ses conventions d'emprunt. Aux termes de la facilité de crédit engagée de Cenovus, la société est tenue de conserver un ratio dette totale/capitaux permanents, tel qu'il est défini dans sa convention, ne dépassant pas 65 %. Le ratio de la société est nettement en deçà de cette limite.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### C) Paiements obligatoires au titre de la dette

31 décembre 2023	Billets non garantis libellés en dollars américains		Billets non garantis libellés en dollars canadiens	Total
	Capital en \$ US	Capital en \$ CA et équivalent	Capital en \$ CA	Capital en \$ CA et équivalent
2024	—	—	—	—
2025	133	176	—	176
2026	—	—	—	—
2027	373	493	750	1 243
2028	—	—	1 250	1 250
Par la suite	3 296	4 359	—	4 359
	<b>3 802</b>	<b>5 028</b>	<b>2 000</b>	<b>7 028</b>

### D) Structure financière

La structure financière de Cenovus se compose des capitaux propres et de la dette nette. La dette nette comprend les emprunts à court terme et la partie courante et la partie non courante de la dette à long terme de la société, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de placements à court terme. La société a recours à la dette nette aux fins de la gestion de sa structure financière. Les objectifs de la société en matière de gestion de sa structure financière visent à maintenir une souplesse financière, à préserver son accès aux marchés des capitaux, à s'assurer d'être en mesure de financer la croissance générée en interne et à financer les acquisitions potentielles tout en maintenant sa capacité à remplir ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Pour assurer sa résilience financière, Cenovus peut, entre autres initiatives, ajuster le montant de ses dépenses d'investissement et de ses charges d'exploitation, effectuer des prélèvements sur ses facilités de crédit ou rembourser des emprunts en cours, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, acheter des actions ordinaires ou des actions privilégiées de la société aux fins d'annulation, émettre de nouveaux titres d'emprunt ou de nouvelles actions.

Cenovus surveille sa structure financière et ses besoins de financement à l'aide notamment du total de la dette, du ratio dette nette/bénéfice ajusté avant intérêts, de l'impôt et la dotation à l'amortissement et à l'épuisement (« BAIIA ajusté »), du ratio dette nette/fonds provenant de l'exploitation ajustés et du ratio dette nette/capitaux permanents. Ces ratios sont des mesures de la santé financière générale de la société et sont utilisés pour gérer son endettement global.

Cenovus vise un ratio dette nette/BAIIA ajusté et un ratio dette nette/fonds provenant de l'exploitation ajustés d'environ 1,0 x et une dette nette inférieure ou égale à 4 G\$ à long terme au cours du WTI de 45,00 \$ US par baril. Ces mesures peuvent varier de temps à autre en dehors de ces intervalles en raison de facteurs comme la faiblesse ou la vigueur persistante des prix des marchandises.

Le 3 novembre 2023, Cenovus a déposé un prospectus préalable de base qui lui permet d'émettre à l'occasion, au Canada, aux États-Unis ou ailleurs, là où la loi l'autorise, des titres d'emprunt, des actions ordinaires, des actions privilégiées, des reçus de souscription, des bons de souscription, des contrats d'achat d'actions et des unités. Le prospectus préalable de base vient à échéance en décembre 2025. Les placements aux termes du prospectus préalable de base sont assujettis aux conditions du marché définies dans un ou plusieurs suppléments de prospectus.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### Ratio dette nette/BAIIA ajusté

31 décembre	2023	2022
Emprunts à court terme	179	115
Partie courante de la dette à long terme	—	—
Partie non courante de la dette à long terme	7 108	8 691
Total de la dette	7 287	8 806
Déduire : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 227)	(4 524)
Dette nette	5 060	4 282
Résultat net	4 109	6 450
Ajouter (déduire) :		
Charges financières	671	820
Produit d'intérêts	(133)	(81)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	931	2 281
Amortissement et épuisement	4 644	4 679
Réduction de valeur des actifs de prospection et d'évaluation	29	64
Résultat provenant des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(51)	(15)
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	52	(126)
(Profit) perte de change, montant net	(67)	343
(Profit) perte lié à la réévaluation	34	(549)
Réévaluation des paiements conditionnels	59	162
(Profit) perte à la sortie d'actifs	(14)	(269)
Autres (produits) charges, montant net	(63)	(532)
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	10 201	13 227
<b>Ratio dette nette/BAIIA ajusté (fois)</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>

1) Calculé sur les douze derniers mois.

### Ratio dette nette/ fonds provenant de l'exploitation ajustés

31 décembre	2023	2022
Dette nette	5 060	4 282
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 388	11 403
(Ajouter) déduire :		
Règlement de passifs relatifs au démantèlement	(222)	(150)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	(1 193)	575
Fonds provenant de l'exploitation ajustés <sup>1)</sup>	8 803	10 978
<b>Ratio dette nette/fonds provenant de l'exploitation ajustés (fois)</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>

1) Calculé sur les douze derniers mois.

### Ratio dette nette/capitaux permanents

31 décembre	2023	2022
Dette nette	5 060	4 282
Capitaux propres	28 698	27 576
Capitaux permanents	33 758	31 858
<b>Ratio dette nette/capitaux permanents (en pourcentage)</b>	<b>15</b>	<b>13</b>

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### 26. PAIEMENTS CONDITIONNELS

#### A) Sunrise Oil Sands Partnership

Dans le cadre de l'acquisition de Sunrise, Cenovus a convenu d'effectuer des paiements trimestriels variables pouvant atteindre 600 M\$ relatifs à SOSP à bp Canada pendant une période d'au plus huit trimestres suivant le 31 août 2022 lorsque le prix moyen du WCS d'un trimestre dépasse 52,00 \$ le baril. Le paiement trimestriel est calculé comme suit : 2,8 M\$ plus la différence entre le prix moyen du WCS moins 53,00 \$ multipliée par 2,8 M\$, pour chacun des huit trimestres au cours duquel le prix moyen du WCS est égal ou supérieur à 52,00 \$ le baril. Si le prix moyen du WCS est inférieur à 52,00 \$ le baril, aucun paiement ne sera effectué pour ce trimestre. Le paiement maximal sur la durée résiduelle du contrat est de 194 M\$.

Le paiement variable sera réévalué à la juste valeur à chaque date de clôture, et la variation de sa juste valeur sera comptabilisée au titre de la réévaluation des paiements conditionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les paiements ont totalisé 299 M\$ pour les trimestres clos le 30 novembre 2022, le 28 février 2023, le 31 mai 2023 et le 31 août 2023.

	2023	2022
Paiements conditionnels à l'ouverture de l'exercice	419	—
Comptabilisation initiale	—	600
Obligations réglées ou à payer	(314)	(92)
Réévaluation	59	(89)
<b>Paiements conditionnels à la clôture de l'exercice</b>	<b>164</b>	<b>419</b>
Déduire : Partie courante	164	263
Partie non courante	—	156

#### B) FCCL Partnership

L'obligation au titre du paiement conditionnel lié à l'acquisition d'une participation de 50 % dans FCCL Partnership auprès de ConocoPhillips Company et de certaines de ses filiales a pris fin le 17 mai 2022. Le dernier paiement de 177 M\$ a été versé en juillet 2022.

	2022
Paiements conditionnels à l'ouverture de l'exercice	236
Réévaluation	251
Obligations réglées	(487)
<b>Paiements conditionnels à la clôture de l'exercice</b>	<b>—</b>

### 27. PASSIFS RELATIFS AU DÉMANTÈLEMENT

	2023	2022
Passifs relatifs au démantèlement à l'ouverture de l'exercice	3 559	3 906
Obligations prises en charge	14	22
Passifs acquis (note 5) <sup>1), 2)</sup>	5	48
Obligations réglées	(221)	(215)
Passifs cédés (note 5) <sup>1), 2)</sup>	(5)	(89)
Variation des flux de trésorerie futurs estimatifs	330	693
Variation des taux d'actualisation	265	(980)
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement (note 7)	220	176
Variation des cours de change et autres	(12)	(2)
<b>Passifs relatifs au démantèlement à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 155</b>	<b>3 559</b>

1) Dans le cadre de l'acquisition de Toledo, Cenovus était présumée avoir cédé sa participation antérieure et l'avoir acquise de nouveau à sa juste valeur conformément à IFRS 3. Au 28 février 2023, la valeur comptable de la participation antérieure dans les passifs au titre du démantèlement de Toledo était de 2 M\$.

2) Dans le cadre de l'acquisition de Sunrise, Cenovus était présumée avoir cédé sa participation antérieure et l'avoir acquise de nouveau à sa juste valeur conformément à IFRS 3. Au 31 août 2022, la valeur comptable de la participation antérieure dans les passifs relatifs au démantèlement de SOSP était de 11 M\$.

Au 31 décembre 2023, le montant non actualisé des flux de trésorerie futurs estimatifs requis pour régler l'obligation s'établissait à 15,0 G\$ (14,2 G\$ au 31 décembre 2022). Il est prévu que la majorité de ces obligations ne seront pas réglées avant plusieurs années, voire décennies, et qu'elles seront financées au moyen des ressources générales à ce moment-là. La société prévoit régler des passifs liés au démantèlement d'environ 259 M\$ au cours du prochain exercice. La révision des flux de trésorerie futurs estimatifs fait suite à la variation du calendrier des passifs relatifs au démantèlement sur la durée de vie estimative des réserves et à une augmentation des estimations de coûts. Ces obligations ont été actualisées au moyen d'un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 5,5 % (6,1 % au 31 décembre 2022) et d'un taux d'inflation présumé de 2 % (2 % au 31 décembre 2022).

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

La société dépose de la trésorerie dans des comptes avec restrictions qui sera affectée aux passifs relatifs au démantèlement au large des côtes de la Chine, conformément à la réglementation de la République populaire de Chine. Au 31 décembre 2023, la trésorerie soumise à restrictions de la société s'élevait à 211 M\$ (209 M\$ au 31 décembre 2022).

### Sensibilité

Des variations du taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit ou du taux d'inflation auraient l'incidence suivante sur les passifs relatifs au démantèlement :

31 décembre	Fourchette de sensibilité	2023		2022	
		Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit	± 1 %	(387)	515	(319)	419
Taux d'inflation	± 1 %	519	(392)	419	(320)

## 28. AUTRES PASSIFS

31 décembre	2023	2022
Obligation de volume renouvelable, montant net <sup>1)</sup>	397	101
Régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	276	201
Provision au titre du projet d'expansion de West White Rose <sup>2)</sup>	156	204
Provisions au titre de contrats déficitaires et défavorables	72	95
Incitatif à long terme à l'intention des employés	100	245
Provisions au titre des activités de forage	25	31
Produits différés	—	45
Autres	157	120
	<b>1 183</b>	<b>1 042</b>

1) Le montant brut relatif à l'OVR et aux numéros d'identification renouvelables s'est établi respectivement à 785 M\$ et 388 M\$ (respectivement 1,1 G\$ et 1,0 G\$ au 31 décembre 2022).

2) Cenovus prévoit réduire la provision de 73 M\$ au cours des 12 prochains mois.

## 29. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La société offre à la majorité des salariés un régime de retraite à cotisations définies (« régime de retraite CD »). La société offre également d'autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE ») aux salariés à la retraite, et elle offre des régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis (collectivement, le « régime de retraite PD »).

Le régime de retraite PD procure des prestations aux salariés à la retraite établies en fonction des années de service et des gains moyens de fin de carrière. Au Canada, l'adhésion est limitée aux salariés admissibles qui peuvent délaissier la composante de cotisations définies pour une composante de prestations définies pour leurs années de service à venir. Aux États-Unis, le régime de retraite PD n'est pas offert aux nouveaux employés. Les régimes d'AAPE de la société procurent à certains salariés à la retraite des prestations de soins de santé et de soins dentaires.

La société est tenue de déposer régulièrement des évaluations actuarielles de son régime de retraite à prestations définies enregistré auprès des autorités de réglementation. La dernière évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations définies au Canada qui a été déposée est datée du 31 décembre 2022, et la prochaine requise sera établie au 31 décembre 2025. La dernière évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations définies aux États-Unis qui a été déposée est datée du 1<sup>er</sup> janvier 2023, et la prochaine évaluation actuarielle requise sera établie au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### A) Obligation au titre des prestations, actifs du régime et situation de capitalisation

	Régime de retraite PD		Régimes d'AAPE	
	2023	2022	2023	2022
<b>Obligation au titre des prestations définies</b>				
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	172	220	174	225
Coût des services rendus au cours de l'exercice	10	16	14	8
Coûts des services passés – réductions et modifications au régime	—	—	10	—
Coût financier <sup>1)</sup>	9	7	10	7
Prestations versées	(8)	(12)	(9)	(8)
Cotisations des participants	3	2	—	—
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	4	1	1	(2)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	13	(64)	50	(57)
Variation des cours de change et autres	(1)	2	(1)	1
<b>Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice</b>	<b>202</b>	<b>172</b>	<b>249</b>	<b>174</b>
<b>Actifs du régime</b>				
Juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice	147	159	—	—
Cotisations de l'employeur	18	16	9	8
Cotisations des participants	3	2	—	—
Prestations versées	(7)	(10)	(9)	(8)
Produit d'intérêts <sup>1)</sup>	8	4	—	—
Réévaluations :				
Rendement des actifs du régime (à l'exclusion du produit d'intérêts)	10	(26)	—	—
Variation des cours de change et autres	(1)	2	—	—
<b>Juste valeur des actifs du régime à la clôture de l'exercice</b>	<b>178</b>	<b>147</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Actif (passif) au titre des régimes de retraite PD et d'AAPE<sup>2)</sup></b>	<b>(24)</b>	<b>(25)</b>	<b>(249)</b>	<b>(174)</b>

1) Fondé sur le taux d'actualisation appliqué à l'obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice.

2) Le passif au titre des régimes de retraite PD et d'AAPE est inscrit dans les autres passifs.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des régimes de retraite PD et d'AAPE est de respectivement 15 ans et 14 ans.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### B) Coûts

31 décembre	Régime de retraite PD et régime de retraite CD		Régimes d'AAPE	
	2023	2022	2023	2022
<b>Coût de la composante de prestations définies</b>				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	10	16	14	8
Coûts des services passés – réductions et modifications au régime	—	—	10	—
Coût financier, montant net	1	3	10	7
Réévaluations :				
Rendement des actifs du régime (à l'exclusion du produit d'intérêts)	(10)	26	—	—
Écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	4	1	1	(2)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	—	—	—	—
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	13	(64)	50	(57)
<b>Coût (profit) de la composante de prestations définies</b>	<b>18</b>	<b>(18)</b>	<b>85</b>	<b>(44)</b>
<b>Coût de la composante de cotisations définies<sup>1)</sup></b>	<b>99</b>	<b>72</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Coût total du régime</b>	<b>117</b>	<b>54</b>	<b>85</b>	<b>(44)</b>

1) Comprend les régimes à cotisations définies et régimes de retraite 401(k) américains.

### C) Objectifs de placement et juste valeur des actifs du régime

L'objectif de la répartition des actifs consiste à gérer la situation de capitalisation du régime de retraite PD tout en respectant un degré de risque acceptable, compte tenu de la sécurité des actifs et de la volatilité éventuelle des rendements ainsi que des répercussions de ces facteurs sur la charge de retraite et les besoins en matière de prestations. Le rendement à long terme est censé atteindre ou dépasser le rendement d'un indice mixte composé de placements passifs dans des indices du marché appropriés. La répartition des actifs est assujettie à des exigences et à des contraintes en matière de diversification qui réduisent le risque en limitant l'exposition à un placement boursier donné et à des catégories précises de cotes de crédit.

La répartition des actifs entre les divers types de fonds de placement est validée périodiquement et rééquilibrée au besoin. Le régime de retraite à prestations définies au Canada et le régime de retraite à prestations définies aux États-Unis sont gérés de manière distincte et, par conséquent, la répartition cible des actifs rend compte de chacun de leur profil des passifs. La société n'a pas recours à des instruments dérivés pour gérer les risques auxquels sont exposés les actifs du régime. Par rapport aux périodes précédentes, aucun changement n'a été apporté au processus qu'utilise la société pour gérer ces risques.

La juste valeur des actifs du régime de retraite PD, telle qu'elle est présentée dans la hiérarchie de la juste valeur, s'établit comme suit :

31 décembre	2023	2022
Niveau 1 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	7
Niveau 2 – Fonds d'actions et de titres à revenu fixe	161	130
Niveau 3 – Fonds de titres immobiliers et autres	12	10
	<b>178</b>	<b>147</b>

Le régime de retraite PD ne détient aucune participation directe dans les actions ordinaires ou les actions privilégiées de Cenovus.

### D) Capitalisation

Le régime de retraite PD est capitalisé conformément à la législation applicable en matière de pension. Les cotisations sont versées à une fiducie administrée par des fiduciaires indépendants. Les cotisations de la société au régime de retraite PD sont établies en fonction de la dernière évaluation actuarielle et des directives des comités de retraite de la direction et du comité des ressources humaines et de la rémunération du conseil d'administration.

Les employés qui participent au régime de retraite à prestations définies au Canada sont tenus d'y verser 4 % de leur revenu admissible, jusqu'à un maximum annuel, et la société fournit le reste du financement nécessaire pour faire en sorte que les prestations soient entièrement capitalisées au moment de la retraite. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la société prévoit cotiser 11 M\$ au régime de retraite PD.

Les régimes d'AAPE sont capitalisés en fonction des besoins. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la société prévoit cotiser 13 M\$ aux régimes d'AAPE.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### E) Hypothèses actuarielles et sensibilité

#### Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses moyennes pondérées retenues pour établir les obligations au titre des prestations sont les suivantes :

Exercices clos les 31 décembre	Régime à prestation définies		Régime d'AAPE	
	2023	2022	2023	2022
Taux d'actualisation (en pourcentage)	4,58	5,12	4,65	5,13
Taux de croissance future des salaires (en pourcentage)	4,00	4,05	S. O.	S. O.
Longévité moyenne (en années)	88,4	88,4	88,4	88,4
Taux tendanciel des coûts des soins de santé (en pourcentage)	S. O.	S. O.	5,24	5,24

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction des rendements du marché des instruments d'emprunt de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond à celle des obligations au titre des prestations.

#### Sensibilité

La sensibilité des obligations au titre des régimes de retraite PD et d'AAPE à une variation de 1 % du taux de croissance future des salaires, du taux tendanciel des coûts des soins de santé, ou à une variation de un an du taux de mortalité futur est négligeable. Une variation de 1 % du taux d'actualisation, alors que toutes les autres hypothèses demeurent constantes, entraînerait une sensibilité aux changements qui se présente comme suit :

31 décembre	2023		2022	
	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
Taux d'actualisation	(54)	66	(43)	51

L'expérience réelle peut donner lieu à des changements simultanés d'un certain nombre d'hypothèses, et les changements à certaines hypothèses peuvent avoir des répercussions sur d'autres hypothèses. Au moment de déterminer la sensibilité des obligations au titre des régimes de retraite PD et d'AAPE à l'égard d'hypothèses actuarielles importantes, la méthodologie utilisée est la même que celle qui a été appliquée pour évaluer les obligations devant être inscrites dans les états consolidés de la situation financière.

## 30. CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION

### A) Autorisé

Cenovus est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre d'actions privilégiées de premier et de second rang ne dépassant pas, au total, 20 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Les actions privilégiées de premier et de second rang peuvent être émises en une ou plusieurs séries et être assorties de droits et conditions établis par le conseil d'administration avant leur émission, sous réserve des statuts de la société.

### B) Nombre d'actions ordinaires émises et en circulation

	2023		2022	
	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant
En circulation à l'ouverture de l'exercice	1 909 190	16 320	2 001 211	17 016
Émises à l'exercice de bons de souscription	2 610	26	9 399	93
Émises aux termes des régimes d'options sur actions	3 679	58	11 069	170
Achat d'actions ordinaires dans le cadre des offres publiques	(43 611)	(373)	(112 489)	(959)
<b>En cours à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 871 868</b>	<b>16 031</b>	<b>1 909 190</b>	<b>16 320</b>

Au 31 décembre 2023, 45,5 millions d'actions ordinaires (43,1 millions au 31 décembre 2022) pouvaient être émises ultérieurement aux termes du régime d'options sur actions.

### C) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 7 novembre 2023, la société a obtenu l'approbation de la TSX en vue de renouveler le programme d'offres publiques dans le but de racheter jusqu'à 133,2 millions d'actions ordinaires durant la période allant du 9 novembre 2023 au 8 novembre 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a racheté et annulé 43,6 millions d'actions ordinaires (112,5 millions en 2022) dans le cadre de son offre publique. Les actions ont été rachetées au cours moyen pondéré en fonction du volume de négociation de 24,32 \$ par action ordinaire (22,49 \$ en 2022), au coût total de 1,1 G\$ (2,5 G\$ en 2022). Le surplus d'apport a été réduit de 688 M\$ (1,6 G\$ en 2022), soit l'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le 12 février 2024, la société a acheté une autre tranche de 4,3 millions d'actions ordinaires au coût de 92 M\$. En date du 12 février 2024, la société pouvait racheter jusqu'à 118,3 millions d'actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'offre publique.

### D) Actions privilégiées émises et en circulation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune action privilégiée n'a été émise. Au 31 décembre 2023, 36 millions d'actions privilégiées étaient en circulation (36 millions au 31 décembre 2022), d'une valeur comptable de 519 M\$ (519 M\$ au 31 décembre 2022).

	Date d'ajustement du dividende	Taux de dividende (en pourcentage)	Nombre d'actions privilégiées (en milliers)
31 décembre 2023			
Actions privilégiées de premier rang de série 1	31 mars 2026	2,58	10 740
Actions privilégiées de premier rang de série 2 <sup>1)</sup>	Trimestrielle	6,77	1 260
Actions privilégiées de premier rang de série 3	31 décembre 2024	4,69	10 000
Actions privilégiées de premier rang de série 5	31 mars 2025	4,59	8 000
Actions privilégiées de premier rang de série 7	30 juin 2025	3,94	6 000

1) Le dividende à taux variable pour la période allant du 31 décembre 2022 au 30 mars 2023 s'est établi à 5,86 % (1,86 % pour la période allant du 31 décembre 2021 au 30 mars 2022), à 6,29 % pour la période allant du 31 mars 2023 au 29 juin 2023 (2,35 % pour la période allant du 31 mars 2022 au 29 juin 2022), à 6,29 % pour la période allant du 30 juin 2023 au 29 septembre 2023 (3,21 % pour la période allant du 30 juin 2022 au 29 septembre 2022) et à 6,89 % pour la période allant du 30 septembre 2023 au 30 décembre 2023 (5,05 % pour la période allant du 30 septembre 2022 au 30 décembre 2022).

Tous les cinq ans, sous réserve de certaines conditions, les porteurs d'actions privilégiées de premier rang auront le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en une série définie d'actions privilégiées de premier rang. Le 31 mars 2026 et le 31 mars durant cinq ans par la suite, les porteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 1 et de série 2 auront le choix de convertir leurs actions en actions d'autres séries. Le 31 décembre 2024 et le 31 décembre durant cinq ans par la suite, les porteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 3 et de série 4 auront le choix de convertir leurs actions en actions d'autres séries. Le 31 mars 2025 et le 31 mars durant cinq ans par la suite, les porteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 5 et de série 6 auront le choix de convertir leurs actions en actions d'autres séries. Le 30 juin 2025 et le 30 juin durant cinq ans par la suite, les porteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 7 et de série 8 auront le choix de convertir leurs actions en actions d'autres séries.

Chaque série d'actions privilégiées de premier en rang en circulation donne droit de recevoir un dividende trimestriel cumulatif, payable le dernier jour de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année, s'il est déclaré par le conseil d'administration de Cenovus. Pour les actions privilégiées de premier rang de série 1, de série 3, de série 5 et de série 7, ce taux de dividende sera déterminé de nouveau tous les cinq ans à un taux correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans à la date de calcul applicable, majoré de 1,73 % pour la série 1, de 3,13 % pour la série 3, de 3,57 % pour la série 5 et de 3,52 % pour la série 7. Pour les actions privilégiées de premier rang de série 2, de série 4, de série 6 et de série 8, ce taux de dividende sera déterminé de nouveau tous les trimestres à un taux correspondant au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur 90 jours à la date de calcul applicable, majoré de 1,73 % pour la série 2, de 3,13 % pour la série 4, de 3,57 % pour la série 6 et de 3,52 % pour la série 8.

Tous les cinq ans, sous réserve de certaines conditions, Cenovus peut, à son gré, à la date de conversion applicable, racheter la totalité ou une partie des actions privilégiées de premier rang de toute série alors en circulation en contrepartie du paiement d'un montant en espèces pour chaque action visée par le rachat correspondant à 25,00 \$. En outre, sous réserve de certaines conditions, Cenovus peut, à son gré, à toute autre date, racheter la totalité ou une partie des actions privilégiées de premier rang de série 2, de série 4, de série 6 et de série 8 alors en circulation en contrepartie du paiement d'un montant en espèces pour chaque action visée par le rachat correspondant à 25,50 \$. Dans chaque cas, ce paiement doit également comprendre tous les dividendes courus et impayés connexes, mais compte non tenu de la date fixée pour le rachat (moins tout impôt ou autre montant devant être déduit et retenu).

### Actions privilégiées de second rang

Aucune action privilégiée de second rang n'était en circulation au 31 décembre 2023 (aucune au 31 décembre 2022).

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### E) Bons de souscription émis et en circulation

	2023		2022	
	Nombre de bons de souscription (en milliers)	Montant	Nombre de bons de souscription (en milliers)	Montant
En circulation à l'ouverture de l'exercice	55 720	184	65 119	215
Exercés	(2 610)	(8)	(9 399)	(31)
Rachetés et annulés	(45 485)	(151)	—	—
<b>En circulation à la clôture de l'exercice</b>	<b>7 625</b>	<b>25</b>	<b>55 720</b>	<b>184</b>

Le prix d'exercice des bons de souscription de Cenovus est de 6,54 \$ par action.

Le 14 juin 2023, Cenovus a racheté et annulé 45,5 millions de bons de souscription. Le prix de chaque bon de souscription acheté représentait un prix de 22,18 \$ par action ordinaire, moins le prix d'exercice des bons de souscription de 6,54 \$ par action ordinaire, pour un total de 711 M\$. Les résultats non distribués ont été réduits de 560 M\$, ce qui représente l'excédent du prix d'achat des bons de souscription sur leur valeur comptable moyenne et des coûts de transaction de 2 M\$.

Le rachat des bons de souscription était entièrement réglé au 31 décembre 2023.

### F) Surplus d'apport

Le surplus d'apport de Cenovus correspond aux résultats non distribués de la société avant la scission d'avec Encana Corporation, maintenant connue sous le nom d'Ovintiv Inc. (« Ovintiv ») dans le cadre du plan d'arrangement en vue de constituer deux sociétés d'énergie indépendantes, soit Ovintiv et Cenovus. En outre, le surplus d'apport comprend l'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne pour les actions achetées aux termes de l'offre publique et la charge de rémunération fondée sur des actions relative aux DRN de la société comme il est indiqué à la note 32.

	Résultats non distribués avant la scission d'avec Ovintiv	Rémunération fondée sur des actions	Total
31 décembre 2021	3 966	318	4 284
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	10	10
Achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique	(1 571)	—	(1 571)
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options sur actions	—	(32)	(32)
31 décembre 2022	2 395	296	2 691
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	11	11
Achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique	(688)	—	(688)
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options sur actions	—	(12)	(12)
<b>31 décembre 2023</b>	<b>1 707</b>	<b>295</b>	<b>2 002</b>

## 31. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	Instruments de capitaux propres de sociétés fermées	Écart de change	Total
31 décembre 2021	28	27	629	684
Autres éléments du résultat global, avant impôt	96	2	713	811
(Charge) produit d'impôt sur le résultat	(25)	—	—	(25)
31 décembre 2022	99	29	1 342	1 470
Autres éléments du résultat global, avant impôt	(58)	63	(286)	(281)
Reclassement à la sortie d'actifs (note 5)	—	—	12	12
(Charge) produit d'impôt sur le résultat	14	(7)	—	7
<b>31 décembre 2023</b>	<b>55</b>	<b>85</b>	<b>1 068</b>	<b>1 208</b>

**32. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**

Cenovus offre un certain nombre de régimes de rémunération fondée sur des actions qui comprennent des DRN, des options sur actions de remplacement de Cenovus, des UAR, des UANR et des UAD.

Le 27 février 2023, Cenovus a attribué des UAR et des UANR à certains employés au terme de son nouveau régime d'unités d'actions liées au rendement destiné aux employés de la région de l'Asie-Pacifique et au terme de son régime d'unités d'actions de négociation restreinte destinée aux employés de la région de l'Asie-Pacifique. Les UAR sont des unités d'actions entières à acquisition graduelle qui permettent aux employés de recevoir un paiement en trésorerie égal à la valeur d'une action ordinaire de Cenovus. Le nombre d'unités admissibles à l'acquisition est établi par un coefficient qui va de 0 % à 200 % et repose sur l'atteinte par la société de mesures de rendement clés préétablies. Les UANR sont des unités d'actions entières qui permettent aux employés de recevoir, à l'acquisition des droits, un paiement en trésorerie égal à la valeur d'une action ordinaire de Cenovus.

**A) Options sur actions destinées aux employés**

Cenovus offre à ses employés un régime d'options sur actions qui leur permet d'exercer une option d'achat d'une action ordinaire de la société. Le prix d'exercice des options avoisine le cours du marché des actions ordinaires à la date d'attribution des options. Après un an, 30 % des options attribuées peuvent être exercées; une autre tranche de 30 % des options attribuées peut être exercée après deux ans, et toutes les options peuvent être exercées après trois ans. Les options expirent après sept ans.

Les options émises par la société sont assorties de DRN. Au lieu d'exercer les options, les porteurs de DRN peuvent ainsi recevoir le nombre d'actions ordinaires qui pourraient être acquises avec l'excédent du prix du marché des actions ordinaires de Cenovus sur le prix d'exercice de l'option à la date d'exercice. Par ailleurs, le porteur peut choisir d'exercer l'option et de recevoir un paiement en trésorerie net égal à l'excédent du produit de la vente des actions ordinaires sur le marché sur le prix d'exercice de l'option.

Les DRN s'acquèrent et viennent à échéance selon les mêmes conditions que les options sous-jacentes.

**Options sur actions assorties de droits de règlement net**

La juste valeur unitaire moyenne pondérée des DRN attribués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établie à 7,41 \$, avant prise en considération des droits perdus, lesquels sont pris en considération dans la détermination du coût total pour la période. La juste valeur de chaque DRN a été estimée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes-Merton et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque (en pourcentage)	3,42
Rendement de l'action prévu (en pourcentage)	1,78
Volatilité prévue <sup>1)</sup> (en pourcentage)	31,95
Durée prévue (en années)	5,45

1) La volatilité prévue a été évaluée selon la volatilité historique de l'action de la société.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Nombre d'options sur actions assorties de droits de règlement net (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)
En cours à l'ouverture de l'exercice	14 349	12,38
Attribuées	1 571	24,34
Exercés	(3 839)	13,08
Confisquées	(128)	15,78
Expirées	(58)	19,89
<b>En cours à la clôture de l'exercice</b>	<b>11 895</b>	<b>13,66</b>

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

31 décembre 2023	En cours			Options exerçables	
	Nombre d'options sur actions assorties de droits de règlement net (en milliers)	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)	Nombre d'options sur actions assorties de droits de règlement net (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)
<b>Fourchette de prix d'exercice (\$)</b>					
5,00 à 9,99	4 303	3,83	8,77	2 218	8,85
10,00 à 14,99	4 163	2,92	11,93	3 894	11,94
15,00 à 19,99	1 851	5,13	19,88	536	19,88
20,00 à 24,99	1 561	6,17	24,25	10	22,75
25,00 à 29,99	17	6,70	27,71	—	—
	<b>11 895</b>	<b>4,03</b>	<b>13,66</b>	<b>6 658</b>	<b>11,56</b>

### Ça va bOptions sur actions de remplacement de Cenovus

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, 2,1 millions d'options sur actions de remplacement de Cenovus, d'un prix d'exercice moyen pondéré de 9,98 \$, ont été exercées et réglées contre trésorerie et 3 000 options sur actions de remplacement de Cenovus, d'un prix d'exercice moyen pondéré de 3,54 \$, ont été exercées et réglées contre 2 000 actions ordinaires.

La société a comptabilisé un passif de 12 M\$ au 31 décembre 2023 (42 M\$ au 31 décembre 2022) au titre des options sur actions de remplacement de Cenovus selon la juste valeur à la clôture de l'exercice au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes-Merton.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Nombre d'options sur actions de remplacement de Cenovus (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)
En cours à l'ouverture de l'exercice	3 467	9,99
Exercées	(2 113)	9,97
Confisquées	(23)	6,58
Expirées	(326)	21,09
<b>En cours à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 005</b>	<b>6,49</b>

31 décembre 2023	En cours			Exerçables	
	Nombre d'options sur actions de remplacement de Cenovus (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)	Nombre d'options sur actions de remplacement de Cenovus (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)
<b>Fourchette de prix d'exercice (\$)</b>					
3,00 à 4,99	782	1,22	3,54	782	3,54
5,00 à 9,99	28	0,42	6,19	28	6,19
10,00 à 14,99	—	—	—	—	—
15,00 à 19,99	195	0,18	18,35	195	18,35
	<b>1 005</b>	<b>0,99</b>	<b>6,49</b>	<b>1 005</b>	<b>6,49</b>

### B) Unités d'actions liées au rendement

Outre le régime d'unités d'actions liées au rendement destiné aux employés de la région de l'Asie-Pacifique, Cenovus a attribué des UAR à certains employés aux termes de son régime d'unités d'actions liées au rendement destiné aux employés. Les UAR sont des unités d'actions entières à acquisition graduelle qui permettent aux employés de recevoir, à l'acquisition des droits, une action ordinaire de Cenovus ou un paiement en trésorerie égal à la valeur d'une action ordinaire de Cenovus.

Le nombre d'UAR admissibles à l'acquisition est établi par un coefficient qui va de 0 % à 200 % et repose sur l'atteinte par la société de mesures de rendement clés préétablies. Les droits afférents aux UAR sont acquis après trois ans.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

La société a comptabilisé un passif de 238 M\$ au 31 décembre 2023 (216 M\$ au 31 décembre 2022) au titre des UAR, selon la valeur marchande de ses actions ordinaires à la clôture de l'exercice. Les UAR sont payées à l'acquisition des droits et, par conséquent, leur valeur intrinsèque était de néant au 31 décembre 2023.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Nombre d'unités d'actions liées au rendement (en milliers)
En cours à l'ouverture de l'exercice	8 678
Attribuées	2 539
Acquises et payées	(972)
Annulées	(231)
Unités au lieu de dividendes	229
<b>En cours à la clôture de l'exercice</b>	<b>10 243</b>

### C) Unités d'actions de négociation restreinte

Outre le régime d'unités d'actions de négociation restreinte destiné aux employés de la région de l'Asie-Pacifique, Cenovus a attribué des UANR à certains employés aux termes de son régime d'unités d'actions de négociation restreinte destiné aux employés. Les UANR sont des unités d'actions entières qui permettent aux employés de recevoir, à l'acquisition des droits, une action ordinaire de Cenovus ou un paiement en trésorerie égal à la valeur d'une action ordinaire de Cenovus. Les droits afférents aux UANR sont généralement acquis après trois ans.

La société a comptabilisé un passif de 97 M\$ au 31 décembre 2023 (109 M\$ au 31 décembre 2022) au titre des UANR, selon la valeur marchande de ses actions ordinaires à la clôture de l'exercice. Puisque les UANR sont payées à l'acquisition des droits, la valeur intrinsèque des UANR acquises était de néant au 31 décembre 2023.

Exercice clos le 31 décembre 2023 (en milliers)	Nombre d'unités d'actions de négociation restreinte (en milliers)
En cours à l'ouverture de l'exercice	6 655
Attribuées	2 961
Acquises et payées	(2 300)
Annulées	(243)
Unités au lieu de dividendes	161
<b>En cours à la clôture de l'exercice</b>	<b>7 234</b>

### D) Unités d'actions différées

Aux termes de deux régimes d'unités d'actions différées, les administrateurs, les dirigeants et certains employés de Cenovus peuvent recevoir des UAD dont chacune est l'équivalent d'une action ordinaire de la société. Les employés admissibles ont la possibilité de convertir en UAD 0 %, 25 %, 50 %, 75 % ou 100 % de leur prime annuelle. Les UAD s'acquièrent sur-le-champ, sont réglées en trésorerie et rachetées selon les conditions de l'entente, et elles expirent le 15 décembre de l'année civile qui suit la cessation du mandat d'administrateur ou la cessation de l'emploi.

La société a comptabilisé un passif de 37 M\$ au 31 décembre 2023 (40 M\$ au 31 décembre 2022) au titre des UAD, selon la valeur marchande de ses actions ordinaires à la clôture de l'exercice. La valeur intrinsèque des UAD acquises égale leur valeur comptable puisque les UAD s'acquièrent au moment de l'attribution.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Nombre d'unités d'actions différées (en milliers)
En cours à l'ouverture de l'exercice	1 506
Attribuées aux administrateurs	126
Attribuées	59
Unités au lieu de dividendes	37
Rachetées	(37)
<b>En cours à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 691</b>

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### E) Total de la rémunération fondée sur des actions

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Options sur actions assorties de droits de règlement net	11	15
Options sur actions de remplacement de Cenovus	(5)	53
Unités d'actions liées au rendement	47	183
Unités d'actions de négociation restreinte	46	100
Unités d'actions différées	(2)	22
<b>Total de la charge (du recouvrement) de rémunération fondée sur des actions</b>	<b>97</b>	<b>373</b>

## 33. CHARGES DE PERSONNEL

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Salaires, primes et autres avantages à court terme	1 344	1 246
Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	125	92
Rémunération fondée sur des actions (note 32)	97	373
Charge (recouvrement) d'autres incitatifs	—	(9)
Indemnités de cessation d'emploi	14	27
	<b>1 580</b>	<b>1 729</b>

## 34. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### A) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants et non dirigeants), les cadres dirigeants, les vice-présidents directeurs et les vice-présidents. La rémunération payée ou à payer s'établit comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Salaires, jetons de présence et autres avantages à court terme	40	40
Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	3	4
Rémunération fondée sur des actions	40	140
Indemnités de cessation d'emploi	—	3
	<b>83</b>	<b>187</b>

### B) Autres transactions entre parties liées

Les transactions avec HMLP sont des transactions entre parties liées étant donné que la société détient une participation de 35 % dans HMLP (voir la note 21). En tant qu'exploitant des actifs que détient HMLP, Cenovus fournit des services de gestion à l'égard desquels elle recouvre des coûts au titre de services partagés.

La société fait également office de maître d'œuvre pour HMLP dans le cadre de projets de construction aux termes de contrats à prix fixe ou de structures de recouvrement des coûts assortis de certaines restrictions. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a facturé 160 M\$ (188 M\$ en 2022) à HMLP au titre de coûts de services de construction et de gestion.

La société verse des droits d'accès à HMLP au titre de ses réseaux pipeliniers aux fins des activités de fluidification de Cenovus. Cenovus verse également à HMLP des frais de services de transport et de stockage. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a engagé des coûts de 295 M\$ (263 M\$ en 2022) au titre de l'utilisation des réseaux pipeliniers de HMLP, ainsi que de frais de services de transport et de stockage.

## 35. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers de Cenovus comprennent la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, la trésorerie soumise à restrictions, les actifs et passifs liés à la gestion des risques, les comptes créditeurs et charges à payer, les emprunts à court terme, les obligations locatives, les paiements conditionnels, la dette à long terme et certaines tranches des autres actifs et des autres passifs. Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques découlent de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

### A) Juste valeur des instruments financiers non dérivés

En raison de leur échéance à court terme, la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et les emprunts à court terme ont une juste valeur qui avoisine leur valeur comptable.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

La juste valeur de la trésorerie soumise à restrictions et de certaines tranches des autres actifs et des autres passifs se rapproche de leur valeur comptable en raison du caractère non négociable de ces instruments.

La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti. La juste valeur estimative de la dette à long terme a été établie en fonction des cours des titres d'emprunt à long terme sur le marché secondaire à la clôture de la période (niveau 2). Au 31 décembre 2023, la valeur comptable de la dette à long terme de Cenovus s'établissait à 7,1 G\$, et sa juste valeur, à 6,6 G\$ (valeur comptable de 8,7 G\$ et juste valeur de 7,8 G\$ au 31 décembre 2022).

La société classe certains instruments de capitaux propres dans des sociétés fermées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), car ils ne sont pas détenus à des fins de transaction et que les variations de la juste valeur ne rendent pas compte des activités de la société. Ces actifs sont comptabilisés à la juste valeur à titre d'autres actifs. La juste valeur est établie en fonction de transactions récentes visant des titres de sociétés fermées (niveau 3), s'il y a eu de telles transactions.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres de sociétés fermées classés à la JVAERG.

	2023	2022
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	55	53
Acquisition	13	—
Variations de la juste valeur	63	2
<b>Juste valeur à la clôture de l'exercice</b>	<b>131</b>	<b>55</b>

### B) Juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques sont inscrits à la juste valeur dans les comptes débiteurs et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer (pour les positions à court terme) et d'autres passifs et actifs (pour les positions à long terme). Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans (le profit) la perte lié à la gestion des risques.

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques de la société comprennent des contrats à terme de gré à gré sur le pétrole brut, les condensats, le gaz naturel et les produits raffinés ainsi que des contrats sur l'énergie renouvelable, l'électricité et les taux de change. La société peut également conclure des swaps, des contrats à terme et des options en vue de gérer l'exposition aux prix des marchandises, au change et aux taux d'intérêt.

Les contrats de pétrole brut, de gaz naturel, de condensats, de produits raffinés et d'électricité sont comptabilisés à leur juste valeur estimative établie en fonction de la différence entre le prix prévu par contrat et le prix à terme à la clôture de la période pour la même marchandise, selon des prix cotés sur les marchés ou le prix à terme à la clôture de la période pour la même marchandise, extrapolé pour la durée du contrat (niveau 2). La juste valeur des contrats de change est calculée à l'aide de modèles d'évaluation externes qui intègrent des données observables sur le marché et les courbes des cours de change (niveau 2).

La juste valeur des contrats d'énergie renouvelable est calculée à l'aide de modèles d'évaluation internes qui intègrent des prix établis par les courtiers pour des marchés pertinents, certains cours observables et les cours extrapolés en fonction d'hypothèses liées à l'inflation (niveau 3). La juste valeur des contrats d'énergie renouvelable a été établie par l'équipe d'évaluation interne de Cenovus composée de personnes compétentes qui possèdent une expérience des techniques d'évaluation de la juste valeur.

### Résumé des positions de gestion des risques

31 décembre	2023			2022		
	Gestion des risques			Gestion des risques		
	Actif	Passif	Montant net	Actif	Passif	Montant net
Pétrole brut, gaz naturel, condensat et produits raffinés	11	19	(8)	2	40	(38)
Swaps sur l'électricité	2	—	2	1	7	(6)
Contrats d'énergie renouvelable	18	—	18	90	—	90
	<b>31</b>	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>93</b>	<b>47</b>	<b>46</b>

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des justes valeurs de la société s'appliquant aux actifs et aux passifs liés à la gestion des risques comptabilisés à la juste valeur.

31 décembre	2023	2022
Niveau 2 - Prix tirés de données observables ou confirmés dans le marché	(6)	(44)
Niveau 3 - Prix tirés de données partiellement non observables	18	90
	<b>12</b>	<b>46</b>

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques.

	2023	2022
Juste valeur des contrats à l'ouverture de l'exercice	46	(68)
Variation de la juste valeur des contrats en vigueur à l'ouverture de l'exercice	—	(5)
Variation de la juste valeur des contrats conclus pendant l'exercice	(45)	(1 641)
Juste valeur des contrats conclus durant l'exercice	9	1 762
Profit (perte) de change latent sur les contrats libellés en dollars américains	2	(2)
<b>Juste valeur des contrats à la clôture de l'exercice</b>	<b>12</b>	<b>46</b>

### Compensation des actifs financiers et passifs financiers

Cenovus compense les actifs et les passifs liés à la gestion des risques lorsque la contrepartie, la devise et le moment du règlement sont les mêmes.

31 décembre	2023			2022		
	Gestion des risques			Gestion des risques		
	Actif	Passif	Montant net	Actif	Passif	Montant net
<b>Positions de gestion des risques comptabilisées</b>						
Montant brut	71	59	12	153	107	46
Montant compensé	(40)	(40)	—	(60)	(60)	—
<b>Montant net</b>	<b>31</b>	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>93</b>	<b>47</b>	<b>46</b>

Les passifs dérivés ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit. Grâce aux pratiques en matière de crédit qui limitent les opérations selon la cote de solvabilité des contreparties, les variations de la juste valeur par le biais du résultat net attribuables aux fluctuations du risque de crédit des passifs financiers sont négligeables.

Cenovus donne une garantie en trésorerie relativement à certains de ses contrats de gestion des risques, qui n'est pas compensée par le passif financier correspondant. Le montant de la garantie en trésorerie nécessaire varie quotidiennement sur la durée des contrats de gestion des risques en question en fonction des fluctuations des prix des marchandises. Au 31 décembre 2023, 47 M\$ étaient donnés comme garantie de trésorerie (211 M\$ au 31 décembre 2022).

### C) Incidence sur le résultat des (profits) pertes sur les positions de gestion des risques

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
(Profit) perte réalisé	9	1 762
(Profit) perte latent	52	(126)
<b>(Profit) perte lié à la gestion des risques</b>	<b>61</b>	<b>1 636</b>

Les profits et pertes réalisés et latents liés à la gestion des risques sont comptabilisés dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé.

### D) Juste valeur des paiements conditionnels

Le paiement variable (niveau 3) associé à l'acquisition de Sunrise est inscrit à la juste valeur à titre de paiement conditionnel. La juste valeur est estimée en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus au moyen d'un modèle d'évaluation des options, qui repose sur l'hypothèse que la distribution de probabilité pour le WCS est fondée sur la volatilité des options sur le WTI, la volatilité des options sur le cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain et les prix des contrats à terme sur le WCS et le WTI qui étaient actualisés au moyen d'un taux sans risque ajusté en fonction du crédit. La juste valeur du paiement variable a été calculée par l'équipe d'évaluation interne de Cenovus, composée de personnes ayant des connaissances étendues et de l'expérience concernant les techniques liées à la juste valeur. Au 31 décembre 2023, la juste valeur du paiement variable a été estimée à 164 M\$ en appliquant un taux sans risque ajusté en fonction du crédit de 5,6 %.

Au 31 décembre 2023, le prix à terme moyen du WCS pour la durée restante du paiement variable était d'environ 71,86 \$ le baril. La volatilité moyenne des options sur le WTI et le cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain se sont établis respectivement à 39,4 % et 5,8 %.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la variation des prix à terme du WCS, les fluctuations de toutes les autres variables demeurant constantes, aurait eu l'incidence suivante sur le résultat avant impôt sur le résultat :

31 décembre 2022	Fourchette de sensibilité	2023		2022	
		Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
Prix à terme du WCS	± 10,00 \$ le baril	(21)	45	(68)	157

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux 31 décembre 2023 et 2022, une hausse ou une baisse de 10 % de la volatilité du prix de l'option sur le WTI, ou une hausse ou une baisse de 5 % de la volatilité de l'option sur le cours de change entre le dollar américain et le dollar canadien, aurait eu une incidence négligeable sur le résultat avant impôt sur le résultat.

### 36. GESTION DES RISQUES

Cenovus est exposée à des risques financiers, notamment le risque lié aux prix des marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque des prix de l'électricité ainsi que le risque de crédit et le risque de liquidité.

Pour gérer son exposition aux fluctuations des prix de marchandises entre le moment où les produits sont fabriqués ou achetés et celui où ils sont vendus au client ou utilisés par Cenovus, la société peut de temps à autre prendre des positions financières dans le cadre de ses activités courantes pour la commercialisation de sa production et de ses volumes de pétrole brut, de gaz naturel, de condensats, de produits raffinés et de ses coûts de consommation d'électricité. La société peut également conclure des ententes, notamment des contrats d'énergie renouvelable et des swaps sur l'électricité, visant à gérer l'exposition aux coûts de conformité futurs en matière d'émissions de carbone, aux prix de l'électricité, aux coûts de l'énergie associés à la production, au transport et au raffinage de pétrole brut, ou à compenser certaines émissions de carbone.

Pour gérer le risque lié à la volatilité des taux d'intérêt, la société peut conclure des swaps de taux d'intérêt. Pour atténuer le risque lié aux variations des cours de change, la société conclut régulièrement des contrats de change. Pour gérer la charge d'intérêts sur ses emprunts à court terme, la société conclut parfois des swaps de devises et de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2023, la juste valeur des positions liées à la gestion des risques correspondait à un actif net de 12 M\$ (voir la note 35). Au 31 décembre 2023, aucun contrat de change, swap de taux d'intérêt ou de cours du change ou de devises n'était en cours. Au 31 décembre 2022, des contrats de change à terme assortis d'un notionnel de 168 M\$ US étaient en cours, et aucun contrat de swap de taux d'intérêt, de cours du change ou de devises n'était en cours.

#### Juste valeur nette des positions de gestion des risques

31 décembre 2023	Volumes notionnels <sup>1)2)</sup>	Durée <sup>3)</sup>	Prix d'exercice moyen pondéré <sup>1)2)</sup>	Juste valeur de l'actif (du passif)
Contrats à terme liés à la fluidification <sup>4)</sup>				
Vente à prix fixe – WTI	3,5 Mb	Janvier 2024 – Décembre 2024	75,22 \$ US/b	16
Achat à prix fixe – WTI	1,5 Mb	Janvier 2024 – Décembre 2024	73,69 \$ US/b	(4)
Swaps sur l'électricité				2
Contrats d'énergie renouvelable				18
Autres positions financières <sup>5)</sup>				(20)
<b>Total de la juste valeur</b>				<b>12</b>

1) Millions de barils (« Mb »).

2) Les volumes notionnels et les prix moyens pondérés reposent sur plusieurs contrats dont les montants et les durées varient sur leur période respective; les volumes notionnels et les prix moyens pondérés peuvent donc fluctuer d'un mois à l'autre.

3) Comprend divers contrats assortis de durées différentes, dont la plus longue est de 13 mois.

4) Contrats à terme sur le WTI permettant de gérer l'exposition au prix des condensats utilisés pour les activités de fluidification.

5) Les autres positions financières sont des positions de gestion des risques liées aux contrats sur écarts de prix du WCS, du pétrole lourd et des condensats, aux contrats à prix fixe à Mont Belvieu, aux contrats visant l'essence de base reformulée en vue de la fluidification oxygénée, aux contrats à prix fixe sur le mazout de chauffage et le naturel ainsi que les activités de raffinage et de commercialisation aux États-Unis de la société.

#### A) Risques liés au prix des marchandises et risque de change

##### i) Risque lié aux prix des marchandises

Le risque lié aux prix des marchandises découle de l'incidence que les fluctuations des prix à terme des marchandises pourraient avoir sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et passifs financiers. Pour atténuer en partie son exposition au risque lié aux prix des marchandises, la société a conclu divers contrats d'instruments financiers dérivés.

Le recours à ces instruments dérivés est régi par des politiques officielles et est assujéti aux limites fixées par le conseil d'administration. La société a pour politique de ne pas utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

La société a eu recours à des swaps et des contrats à terme sur le pétrole brut, le gaz naturel et les produits raffinés, des contrats de gestion du risque du prix de base et, s'il en est, des contrats à terme de gré à gré, des options ainsi que des swaps sur les condensats et des swaps de change. Ces instruments dérivés sont utilisés pour atténuer en partie l'exposition au risque lié aux prix des marchandises sur ses ventes de pétrole brut et de condensats et pour préserver les flux de trésorerie à court terme et futurs. Cenovus a conclu un certain nombre de transactions afin de se protéger contre l'élargissement des écarts de prix entre le pétrole léger et le brut lourd et pour gérer son exposition aux fluctuations des prix de marchandises entre le moment où les produits sont fabriqués ou achetés et celui où ils sont vendus au client ou utilisés par Cenovus. De plus, la société a constitué des positions de gestion des risques afin de tirer avantage de la marge supplémentaire qu'elle s'attend à recevoir lorsque les produits seront vendus, à une date ultérieure. La société a eu recours à des contrats à terme et des swaps sur marchandises ainsi qu'à des contrats de gestion du risque d'écart de prix pour atténuer en partie son exposition au risque lié aux prix des marchandises se rapportant à ses transactions liées aux condensats. Pour atténuer le risque lié aux prix du gaz naturel, la société a conclu des contrats à prix fixe ou a recours à des instruments de base.

### ii) Risque de change

Le risque de change découle des fluctuations des cours de change qui peuvent influencer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers ou des passifs financiers de la société. La société exerçant ses activités en Amérique du Nord, les fluctuations du change entre le dollar canadien et le dollar américain peuvent avoir une incidence importante sur ses résultats.

(Le profit) la perte de change de Cenovus comprend principalement les profits et pertes de change latents liés à la conversion des titres d'emprunt libellés en dollars américains et émis au Canada (voir la note 9). Au 31 décembre 2023, Cenovus avait émis au Canada des titres d'emprunt libellés en dollars américains totalisant 3,8 G\$ US (4,8 G\$ US au 31 décembre 2022).

### iii) Sensibilité lié aux prix des marchandises et aux cours de change

Le tableau suivant résume la sensibilité de la juste valeur des positions de gestion des risques de Cenovus aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change, toutes les autres variables demeurant constantes. La direction croit que les fluctuations présentées dans ci-dessous constituent une mesure raisonnable de la volatilité.

L'incidence des fluctuations des éléments suivants sur les positions de gestion des risques en cours de la société aurait pu entraîner la comptabilisation de profits ou de pertes latents ayant une incidence sur le résultat avant impôt comme suit :

31 décembre 2023	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Prix de l'électricité	± 20,00 \$ CA/MWh 1) sur les couvertures de l'électricité	92	(92)

1) Mille kilowatts d'électricité par heure (« MWh »).

Au 31 décembre 2023, selon une analyse de sensibilité visant les fluctuations des prix des marchandises et des cours de change suivantes sur les positions de gestion des risques en cours de la société, il a été établi que la comptabilisation de profits ou de pertes latents a eu une incidence négligeable sur le résultat avant impôt sur le résultat, laquelle se présente comme suit :

- Une hausse ou une baisse de 10,00 \$ US le baril du prix de référence du pétrole brut et du prix de référence du condensat (surtout le WTI);
- Une hausse ou une baisse de 2,50 \$ US par baril du prix différentiel du WCS (à l'exclusion de Hardisty) et du condensat;
- Une hausse ou une baisse de 5,00 \$ US par baril du prix différentiel du WCS;
- Une hausse ou une baisse de 10,00 \$ US par baril des prix des produits raffinés;
- Une hausse ou une baisse de 1,00 \$ US par millier de pieds cubes du prix des marchandises au carrefour Henry;
- Une hausse ou une baisse de 0,50 \$ US par millier de pieds cubes des prix du gaz naturel;
- Une hausse ou une baisse de 0,05 \$ du cours de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

31 décembre 2022	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
WCS et condensats – prix différentiel	± 2,50 \$ US/b sur les couvertures différentielles basées sur la production liées au WCS	13	(13)
Prix de l'électricité	± 20,00 \$ CA/MWh sur les couvertures de l'électricité	113	(113)
Cours de change dollar US/dollar CA	± 0,05 \$ sur le cours de change dollar US/dollar CA	14	(17)

Au 31 décembre 2022, selon une analyse de sensibilité visant les fluctuations des prix des marchandises et des cours de change sur les positions de gestion des risques en cours de la société, il a été établi que la comptabilisation de profits ou de pertes latents a eu une incidence négligeable sur le résultat avant impôt sur le résultat, laquelle se présente comme suit :

- Une hausse ou une baisse de 10,00 \$ US le baril du prix de référence du pétrole brut et du prix de référence du condensat (surtout le WTI);
- Une hausse ou une baisse de 5,00 \$ US par baril du prix différentiel du WCS;
- Une hausse ou une baisse de 10,00 \$ US par baril des prix des produits raffinés;

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

- Une hausse ou une baisse de 1,00 \$ US par millier de pieds cubes du prix des marchandises au carrefour Henry;
- Une hausse ou une baisse de 0,50 \$ par millier de pieds cubes des prix du gaz naturel.

En ce qui a trait à ces instruments financiers, une variation du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain aurait entraîné une variation (du profit) de la perte de change, comme suit :

31 décembre	2023	2022
Hausse de 0,05 \$ du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain	197	246
Baisse de 0,05 \$ du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain	(197)	(246)

### B) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la contrepartie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations contractuelles conformément aux modalités convenues et amène de ce fait la société à subir une perte. Cenovus a mis en place une politique de crédit approuvée par le comité d'audit et le conseil d'administration conçue pour assurer que son exposition aux risques de crédit se situe dans un niveau de risque acceptable. La politique de crédit fait état des rôles et responsabilités à l'égard du risque de crédit, établit un cadre d'évaluation, de surveillance et d'atténuation de l'exposition aux risques de crédit et dresse les paramètres entourant les limites de concentration du crédit.

Cenovus évalue le risque de crédit des nouvelles contreparties et poursuit la surveillance régulière des risques liés à l'ensemble des contreparties. Une part importante des comptes débiteurs de la société provient de clients du secteur du pétrole et du gaz naturel et est exposée aux risques de crédit normaux du secteur. L'exposition de Cenovus à ses contreparties est à l'intérieur de la fourchette établie dans sa politique de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux comptes débiteurs et produits à recevoir, à l'investissement net dans des contrats de location-financement, aux actifs liés à la gestion des risques et aux créances à long terme correspond à la valeur comptable totale de ces instruments.

Au 31 décembre 2023, environ 83 % (85 % au 31 décembre 2022) des comptes débiteurs et produits à recevoir de la société provenaient de contreparties ayant une cote de solvabilité de qualité supérieure, et 98 % des comptes débiteurs de la société étaient impayés depuis moins de 60 jours. La perte de crédit attendue moyenne associée à ces comptes s'est établie à 0,4 % au 31 décembre 2023 (0,4 % au 31 décembre 2022).

### C) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que Cenovus éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements liés à des passifs financiers lorsqu'ils sont exigibles. Il désigne également le risque qu'elle ne soit pas en mesure de liquider ses actifs rapidement et à un prix raisonnable. Cenovus gère son risque de liquidité en surveillant de près la trésorerie et la dette et en conservant un accès approprié au crédit, ce dernier pouvant varier en fonction des notations de crédit de la société, et en s'assurant qu'elle a accès à un large éventail de sources de financement. Comme il est indiqué à la note 25, Cenovus vise à long terme un ratio dette nette/BAIIA ajusté et un ratio dette nette/fonds provenant de l'exploitation ajustés d'environ 1,0 x en creux de cycle du prix des marchandises, afin de gérer son endettement global.

Au 31 décembre 2023, les sources de financement comprenaient ce qui suit :

- 2,2 G\$ de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.
- 5,5 G\$ sur sa facilité de crédit engagée.
- 1,4 G\$ sur ses facilités remboursables à vue non engagées, dont une tranche de 1,1 G\$ peut être prélevée à des fins générales; la totalité du montant peut servir à l'émission de lettres de crédit.
- 90 M\$ US (119 M\$ CA) représentant la quote-part de la société dans les facilités remboursables à vue non engagées de WRB.
- Le prospectus préalable de base, dont la disponibilité est tributaire des conditions du marché.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les sorties de trésorerie non actualisées liées aux passifs financiers s'établissent comme suit :

31 décembre 2023	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite	Total
Comptes créditeurs et charges à payer <sup>1)</sup>	5 480	—	—	—	5 480
Emprunts à court terme	179	—	—	—	179
Paiements conditionnels	168	—	—	—	168
Obligations locatives <sup>2)</sup>	438	712	569	2 635	4 354
Dette à long terme <sup>2)</sup>	313	792	3 007	7 145	11 257

  

31 décembre 2022	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite	Total
Comptes créditeurs et charges à payer <sup>1)</sup>	6 124	—	—	—	6 124
Emprunts à court terme	115	—	—	—	115
Paiements conditionnels	271	167	—	—	438
Obligations locatives <sup>2)</sup>	426	746	596	2 889	4 657
Dette à long terme <sup>2)</sup>	401	983	2 014	11 196	14 594

1) Comprend le passif courant au titre de la gestion des risques.

2) Capital et intérêts confondus, y compris la partie courante, le cas échéant.

## 37. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

### A) Fonds de roulement

31 décembre	2023	2022
Total de l'actif courant	9 708	12 430
Total du passif courant	6 210	8 021
<b>Fonds de roulement</b>	<b>3 498</b>	<b>4 409</b>

Au 31 décembre 2023, le fonds de roulement ajusté, qui exclut la partie courante des paiements conditionnels, s'établissait à 3,7 G\$ (4,7 G\$ au 31 décembre 2022).

Les variations du fonds de roulement hors trésorerie s'établissent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Comptes débiteurs et produits à recevoir	314	838
Impôt sur le résultat à recouvrer	(295)	(58)
Stocks	216	(143)
Comptes créditeurs et charges à payer	(685)	(524)
Impôt sur le résultat à payer	(1 112)	1 000
<b>Total de la variation du fonds de roulement hors trésorerie</b>	<b>(1 562)</b>	<b>1 113</b>
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie – activités d'exploitation	(1 193)	575
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie – activités d'investissement	(369)	538
<b>Total de la variation du fonds de roulement hors trésorerie</b>	<b>(1 562)</b>	<b>1 113</b>

  

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Intérêts payés	402	647
Intérêts reçus	130	78
Impôt sur le résultat payé	2 595	723

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### B) Rapprochement des passifs

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs et des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

	Dividendes à verser	Bons de souscription à payer	Emprunts à court terme	Dettes à long terme	Obligations locatives
31 décembre 2021	—	—	79	12 385	2 957
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement :					
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	—	—	34	—	—
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	—	—	—	(4 149)	—
Remboursement du capital des contrats de location	—	—	—	—	(302)
Dividendes de base versés sur les actions ordinaires	(682)	—	—	—	—
Dividendes variables versés sur les actions ordinaires	(219)	—	—	—	—
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(26)	—	—	—	—
Variations sans effet sur la trésorerie :					
Prime nette (escompte net) au remboursement de titres d'emprunt à long terme	—	—	—	(29)	—
Charges financières et coûts de transaction	—	—	—	(28)	—
Entrées de contrats de location	—	—	—	—	25
Dividendes de base déclarés sur les actions ordinaires	682	—	—	—	—
Dividendes variables déclarés sur les actions ordinaires	219	—	—	—	—
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	35	—	—	—	—
Variation des cours de change et autres	—	—	2	512	156
<b>31 décembre 2022</b>	<b>9</b>	<b>—</b>	<b>115</b>	<b>8 691</b>	<b>2 836</b>
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement :					
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	—	—	58	—	—
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	—	—	—	(1 346)	—
Remboursement du capital des contrats de location	—	—	—	—	(288)
Dividendes de base versés sur les actions ordinaires	(990)	—	—	—	—
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(36)	—	—	—	—
Paiement pour l'achat de bons de souscription	—	(711)	—	—	—
Charges financières et coûts de transaction	—	(2)	—	—	—
Variations sans effet sur la trésorerie :					
Prime nette (escompte net) au remboursement de titres d'emprunt à long terme	—	—	—	(84)	—
Charges financières et coûts de transaction	—	2	—	(19)	—
Acquisitions de contrats de location	—	—	—	—	33
Entrées de contrats de location	—	—	—	—	57
Sorties de contrats de location	—	—	—	—	(11)
Dividendes de base déclarés sur les actions ordinaires	990	—	—	—	—
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	36	—	—	—	—
Bons de souscription achetés et annulés	—	711	—	—	—
Variation des cours de change et autres	—	—	6	(134)	31
<b>31 décembre 2023</b>	<b>9</b>	<b>—</b>	<b>179</b>	<b>7 108</b>	<b>2 658</b>

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### 38. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

#### A) Engagements

Cenovus a conclu divers engagements dans le cours normal de ses activités. Les engagements dont la durée initiale est de moins de un an n'ont pas été présentés dans le tableau ci-après. Les paiements futurs de la société au titre de ses engagements s'établissent comme suit:

31 décembre 2023	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Par la suite	Total
Transport et stockage <sup>1), 2)</sup>	2 018	1 927	1 680	1 663	1 641	15 738	24 667
Achats de produits	617	—	—	—	—	—	617
Immobilier	57	57	59	63	58	604	898
Obligation de financement liée à HCML	94	94	94	89	52	90	513
Autres engagements à long terme <sup>3)</sup>	417	194	184	175	166	965	2 101
<b>Total des engagements</b>	<b>3 203</b>	<b>2 272</b>	<b>2 017</b>	<b>1 990</b>	<b>1 917</b>	<b>17 397</b>	<b>28 796</b>
31 décembre 2022	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Par la suite	Total
Transport et stockage <sup>1), 2)</sup>	1 747	2 011	1 542	1 416	1 360	13 005	21 081
Achats de produits	1 626	1 509	922	922	922	3 457	9 358
Immobilier	48	50	50	50	54	604	856
Obligation de financement liée à HCML	92	105	96	96	91	143	623
Autres engagements à long terme	381	90	75	74	65	395	1 080
<b>Total des engagements</b>	<b>3 894</b>	<b>3 765</b>	<b>2 685</b>	<b>2 558</b>	<b>2 492</b>	<b>17 604</b>	<b>32 998</b>

1) Comprend certains des engagements liés au transport de 13,0 G\$ (9,1 G\$ au 31 décembre 2022) assujettis à l'approbation des organismes de réglementation ou qui ont été approuvés mais ne sont pas encore en vigueur. Ces contrats sont d'une durée pouvant aller jusqu'à 20 ans à compter de la date de leur entrée en vigueur. Les droits estimatifs peuvent être modifiés en attendant l'approbation de la Régie de l'énergie du Canada.

2) Au 31 décembre 2023, tient compte d'un montant de 2,1 G\$ au titre des engagements à long terme avec HMPL liés au transport et au stockage (2,2 G\$ au 31 décembre 2022).

3) La société a acquis des engagements de 538 M\$ dans le cadre de l'acquisition de Toledo le 28 février 2023.

Des lettres de crédit en cours totalisant 364 M\$ (490 M\$ au 31 décembre 2022) étaient émises à titre de garantie des conditions relatives aux modalités financières et à l'exécution de certains contrats. Après le 31 décembre 2023, Cenovus a conclu un nouvel engagement lié au transport de 587 M\$.

#### B) Éventualités

##### Actions en justice

Cenovus est partie à un nombre restreint d'actions en justice dans le cours normal de ses activités. Cenovus est d'avis que toute obligation pouvant découler de ces actions, dans la mesure où elle n'est pas prévue, ne devrait pas avoir d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

##### Questions d'ordre fiscal

Les règlements et les lois fiscales et leurs interprétations qui sont en vigueur ou ont cours dans les diverses administrations où Cenovus exerce ses activités changent continuellement. En conséquence, un certain nombre de questions d'ordre fiscal est généralement à l'étude. La direction estime que la charge inscrite à l'égard de l'impôt est suffisante.

### 39. MODIFICATIONS AUX PÉRIODES ANTÉRIEURES

Certaines données comparatives figurant dans les états consolidés des résultats et dans les informations sectorielles ont été modifiées par suite de changements apportés au classement.

En septembre 2023, la société a apporté des modifications pour assurer le traitement cohérent des ventes intersectorielles et pour corriger l'élimination de ces transactions à la consolidation. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Présentation des ventes intersectorielles du secteur Hydrocarbures classiques au montant brut, ce qui a donné lieu à un reclassement entre le chiffre d'affaires brut et les frais de transport et de fluidification.
- Présentation des ventes intersectorielles de charge d'alimentation des secteurs Sables bitumineux, Hydrocarbures classiques et Raffinage aux États-Unis au montant net, ce qui a donné lieu à un reclassement entre le chiffre d'affaires brut et les marchandises achetées.

## NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Des ajustements de compensation ont été apportés dans le secteur Activités non sectorielles et éliminations. Les éléments ci-dessus sont sans incidence sur le résultat net, la marge d'exploitation, le résultat sectoriel, les flux de trésorerie ou la situation financière.

Nous avons également observé que l'élimination des ventes intersectorielles de diluants et de gaz naturel de même que les frais de transport s'y rattachant ont été comptabilisés au mauvais poste pour le secteur Activités non sectorielles et éliminations. Cet ajustement a donné lieu à la sous-évaluation des charges d'exploitation et à la surévaluation des marchandises achetées de même que des frais de transport et de fluidification aux états consolidés des résultats. Ces ajustements sont sans incidence sur le résultat net, la marge d'exploitation, le résultat sectoriel, les flux de trésorerie ou la situation financière.

Le tableau suivant présente le rapprochement des montants présentés antérieurement dans les états consolidés des résultats et les informations sectorielles et des montants révisés correspondants.

	Exercice clos le 31 décembre 2022		
	Montant publié	Révisions	Solde révisé
<b>Secteur Sables bitumineux</b>			
Chiffre d'affaires brut	34 775	(92)	<b>34 683</b>
Marchandises achetées	4 810	(92)	<b>4 718</b>
	<u>29 965</u>	<u>—</u>	<u><b>29 965</b></u>
<b>Secteur Hydrocarbures classiques</b>			
Chiffre d'affaires brut	4 332	107	<b>4 439</b>
Frais de transport et de fluidification	143	107	<b>250</b>
	<u>4 189</u>	<u>—</u>	<u><b>4 189</b></u>
<b>Secteur Raffinage aux États-Unis</b>			
Chiffre d'affaires brut	30 310	(92)	<b>30 218</b>
Marchandises achetées	26 112	(92)	<b>26 020</b>
	<u>4 198</u>	<u>—</u>	<u><b>4 198</b></u>
<b>Secteur Activités non sectorielles et éliminations</b>			
Chiffre d'affaires brut	(7 464)	77	<b>(7 387)</b>
Marchandises achetées	(5 533)	341	<b>(5 192)</b>
Frais de transport et de fluidification	(664)	(511)	<b>(1 175)</b>
Charges d'exploitation	(1 270)	247	<b>(1 023)</b>
	<u>3</u>	<u>—</u>	<u><b>3</b></u>
<b>Chiffres consolidés</b>			
Marchandises achetées	33 801	157	<b>33 958</b>
Frais de transport et de fluidification	11 530	(404)	<b>11 126</b>
Charges d'exploitation	5 569	247	<b>5 816</b>
	<u>50 900</u>	<u>—</u>	<u><b>50 900</b></u>